

Annexe 9 : Etude de compensation agricole collective – ADASEA 32 – Janvier 2021

ENTREPRISE REDEN SOLAR

Projet photovoltaïque – Commune de Mas d'Auvignon

Etude de compensation agricole collective



Table des matières

Etude de compensation agricole collective.....	1
PARTIE 1 : CONTEXTE	3
Préambule.....	4
I – LE PROJET AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE AGRICOLE	4
1.1 Rappel : La Loi d’Avenir agricole	4
1.2 Quels sont les projets devant faire l’objet d’une étude préalable ?	5
1.2 Schéma d’Instruction de l’étude	6
PARTIE 2 : PRESENTATION GENERALE DU PROJET	7
I – PRESENTATION GEOGRAPHIQUE	8
II – DESCRIPTION DU PROJET	10
III – DELIMITATION DU TERRITOIRE IMPACTE	11
PARTIE 3 : ANALYSE DE L’ETAT INITIAL DE L’ECONOMIE AGRICOLE DU TERRITOIRE CONCERNE	14
I LE CONTEXTE REGIONAL ET LA POSITION DEPARTEMENTALE	15
II CARACTERISTIQUES AGRICOLES LOCALES	20
2.1 Occupation du sol et registre parcellaire graphique	20
2.2 Les zonages réglementaires et de protection	22
2.3 Situation économique agricole du territoire communal	23
2.4 Types de productions et démarches qualités.....	24
2.5 Le projet agricole des exploitations sur le site projet	25
III SYNTHESE AFOM	31
PARTIE 4 : EVITER REDUIRE COMPENSER	32
I - EVITER	33
II - REDUIRE.....	33
III - COMPENSER	34
PARTIE 5 : ETUDE DES IMPACTS POSITIFS ET NEGATIFS DU PROJET	35
I - IDENTIFICATION DES IMPACTS.....	36
1.1 Les parcelles impactées par le projet	36
1.2 Les exploitations concernées par le projet.....	36
1.3 Les filières concernées par le projet.....	36
II - EVALUATION DES IMPACTS	38
1.1 Evaluation des impacts directs	38
1.2 Evaluation des impacts indirects	39
III - LES EFFETS CUMULES.....	39
IV - EVALUATION FINANCIERE DES IMPACTS SUR L’ECONOMIE AGRICOLE	40
V . LA PROPOSITION DE COMPENSATION COLLECTIVE	41
VI. FAISABILITE DU PROJET – CONCLUSION.....	42

PARTIE 1 : CONTEXTE

Préambule

La société Reden Solar est une entreprise dédiée aux énergies renouvelables ; elle souhaite mettre en place une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Mas d'Avignon, commune située à 14 km de Fleurance, 13 km de Condom, à l'ouest de l'agglomération toulousaine.

Créé en 2008, Reden Solar est aujourd'hui un acteur majeur du secteur de l'énergie solaire photovoltaïque en France et à l'international. La société regroupe une centaine d'employés répartis entre son siège à Agen et son bureau de Madrid, base de développement international. Reden Solar est un acteur majeur de l'énergie solaire photovoltaïque en France et à l'international. L'entreprise est présente dans sept pays et a construit plus de 550 sites représentant une puissance installée cumulée de 520 MW dont 420 MW sont opérés directement.

Le projet développé au lieu dit Le Fray fait aujourd'hui l'objet d'une étude d'impact conduite par la société SOE, étude complétée par l'étude de compensation agricole collective. Elle comprend un état initial agricole sur le territoire projet, une évaluation de l'impact du projet sur l'économie agricole et un travail sur les activités agricoles potentiellement compatibles avec un parc solaire.

L'emprise du projet porte sur 26,34 hectares faisant l'objet d'une activité agricole, déclarés et couverts par des ilots PAC dans la presque totalité.

L'ADASEA du Gers a été missionnée pour conduire cette étude.

I – LE PROJET AU REGARD DU CONTEXTE REGLEMENTAIRE AGRICOLE

Le projet de parc photovoltaïque au sol au lieu dit Le Fray est soumis à étude préalable dite de compensation collective agricole.

1.1 Rappel : La Loi d'Avenir agricole

La loi d'avenir pour l'agriculture dont le décret d'application est paru en septembre 2016, donne force à l'activité agricole en tant qu'entité économique attachée à un territoire déterminé et attend des aménageurs (privés comme publics) qu'ils réinterrogent leur projet et son impact sur cette activité.

Le principe de compensation agricole collective ainsi ouvert, permet de réparer un préjudice économique territorial résultant d'une emprise foncière importante. La compensation agricole vise à " maintenir ou rétablir le potentiel de production agricole perdu " à l'occasion d'aménagements ou projets, qu'ils soient d'utilité publique ou pas, affectant les territoires agricoles ; le maintien du potentiel de production agricole intègre une dimension globale de l'activité agricole, il permet de prendre en compte les effets directs et/ou indirects induits par l'aménagement.

La démarche demande une étude préalable agricole comprenant une description du projet, une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné, l'étude des effets du projet sur cet état, les mesures pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet et, le cas échéant, les mesures de compensation collective envisagées.

L'Article L.112-1-3 du Code Rural détermine pour certains projets la nécessité de réaliser une étude préalable des effets positifs et négatifs sur l'économie agricole du territoire.

Cette étude préalable déterminera par la suite des mesures d'évitement, de réduction et de compensation (ERC) de ces effets.

« Les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements publics et privés qui, par leur nature, leurs dimensions ou leur localisation, sont susceptibles d'avoir des conséquences négatives importantes sur l'économie agricole font l'objet d'une étude préalable comprenant au minimum une description du projet, une analyse de l'état initial de l'économie agricole du territoire concerné, l'étude des effets du projet sur celle-ci, les mesures envisagées pour éviter et réduire les effets négatifs notables du projet ainsi que des mesures de compensation collective visant à consolider l'économie agricole du territoire.

L'étude préalable et les mesures de compensation sont prises en charge par le maître d'ouvrage. Un décret détermine les modalités d'application du présent article, en précisant, notamment, les projets de travaux, d'ouvrages ou d'aménagements publics et privés qui doivent faire l'objet d'une étude préalable. »

Article L.112-1-3

1.2 Quels sont les projets devant faire l'objet d'une étude préalable ?

« 1. - Font l'objet de l'étude préalable prévue au premier alinéa de l'article L. 112-1-3 les projets de travaux, ouvrages ou aménagements publics et privés soumis, par leur nature, leurs dimensions ou leur localisation, à une étude d'impact de façon systématique dans les conditions prévues à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et répondant aux conditions suivantes :

-leur emprise est située en tout ou partie soit sur une zone agricole, forestière ou naturelle, délimitée par un document d'urbanisme opposable et qui est ou a été affectée à une activité agricole au sens de l'article L. 311-1 dans les cinq années précédant la date de dépôt du dossier de demande d'autorisation, d'approbation ou d'adoption du projet, soit sur une zone à urbaniser délimitée par un document d'urbanisme opposable qui est ou a été affectée à une activité agricole au sens de l'article L. 311-1 dans les trois années précédant la date de dépôt du dossier de demande d'autorisation, d'approbation ou d'adoption du projet, soit, en l'absence de document d'urbanisme délimitant ces zones, sur toute surface qui est ou a été affectée à une activité agricole dans les cinq années précédant la date de dépôt du dossier de demande d'autorisation, d'approbation ou d'adoption du projet ;

-la surface prélevée de manière définitive sur les zones mentionnées à l'alinéa précédent est supérieure ou égale à un seuil fixé par défaut à cinq hectares. Par arrêté pris après avis de la commission prévue aux articles L. 112-1-1, L. 112-1-2 et L. 181-10, le préfet peut déroger à ce seuil en fixant un ou plusieurs seuils départementaux compris entre un et dix hectares, tenant notamment compte des types de production et de leur valeur ajoutée. Lorsque la surface prélevée s'étend sur plusieurs départements, le seuil retenu est le seuil le plus bas des seuils applicables dans les différents départements concernés. »

Article D112-1-18

Pour le département du Gers, l'arrêté préfectoral n° 32-2017-01-11-003 du 11 janvier 2017 a fixé ce seuil à 1 hectare par dérogation au seuil national par défaut.

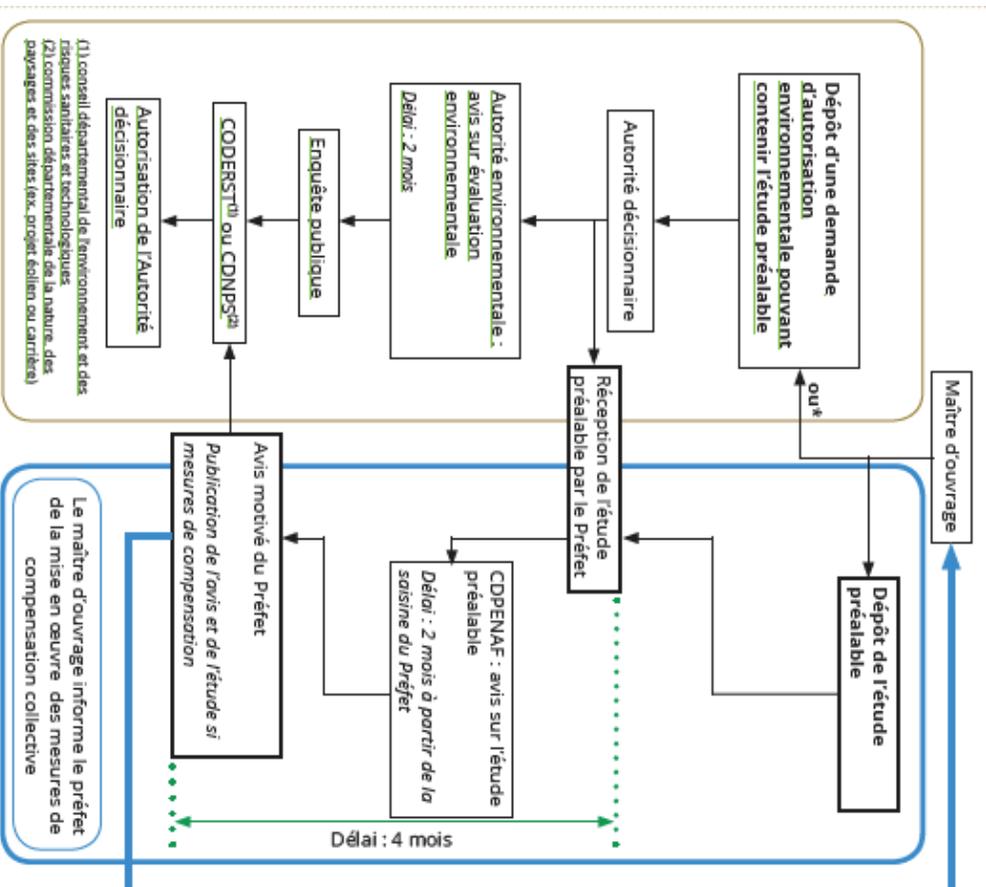
Le projet répond aux trois conditions citées précédemment :

- Il est soumis à une étude d'impact environnementale.
- La surface prélevée est supérieure à 1 ha ; la superficie concernée par l'étude dans le cadre du projet est supérieure à ce seuil soit 26,34 ha sur Mas d'Auvignon. (25,63 ha PAC)
- Le projet est situé dans la zone Naturelle (ZN) de la carte communale de Mas d'Auvignon.

De ce fait le projet est soumis à étude préalable agricole.

1.2 Schéma d’instruction de l’étude

Description du projet et délimitation du territoire concerné



L'avis motivé de la CDPENAF

porte sur :

- Existence d'effets négatifs notables sur l'économie agricole
- Nécessité de mesures de compensation collective
- Pertinence et proportionnalité des mesures proposées

Si les conséquences négatives du projet affectent l'économie agricole de plusieurs départements, l'étude est transmise au préfet du département le plus impacté. Projet en plusieurs phases : tenir compte de la globalité du projet.

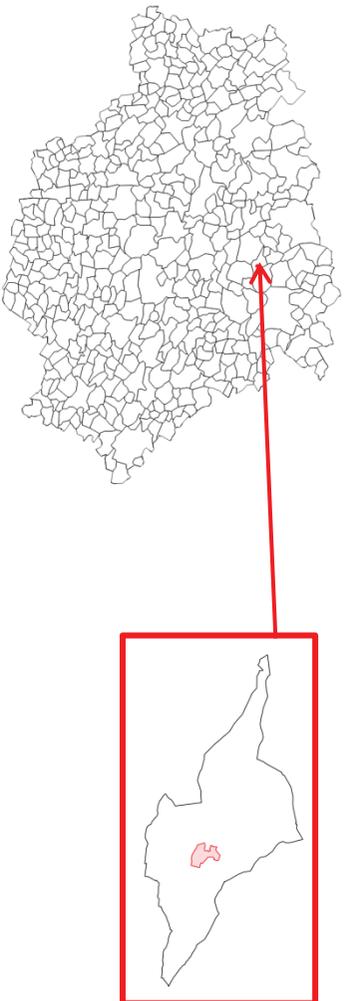
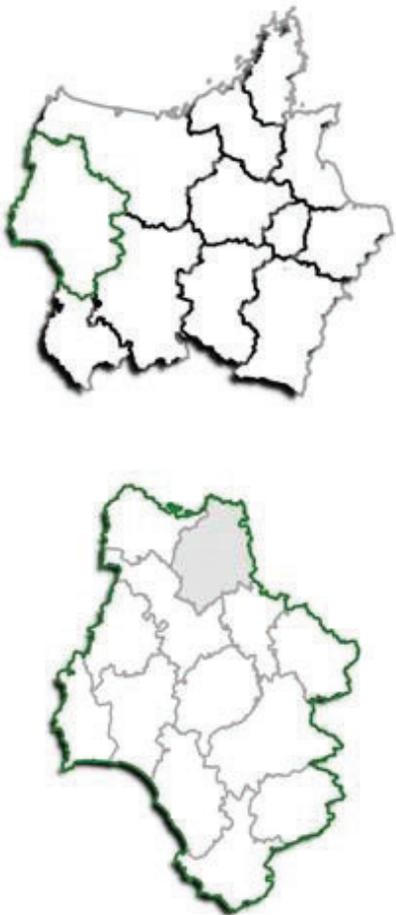
Le maître d'ouvrage doit tenir informée la préfecture de la mise en oeuvre des mesures de compensation.

PARTIE 2 : PRESENTATION GENERALE DU PROJET

Ce premier volet d'études porte sur l'appréciation de la situation agricole in situ et sur la zone rapprochée, sur la mesure du potentiel de développement ou de poursuite d'une activité agricole sur le site d'implantation photovoltaïque, à partir des entretiens conduits avec plusieurs acteurs directement ou indirectement impactés par le projet.

I – PRESENTATION GEOGRAPHIQUE

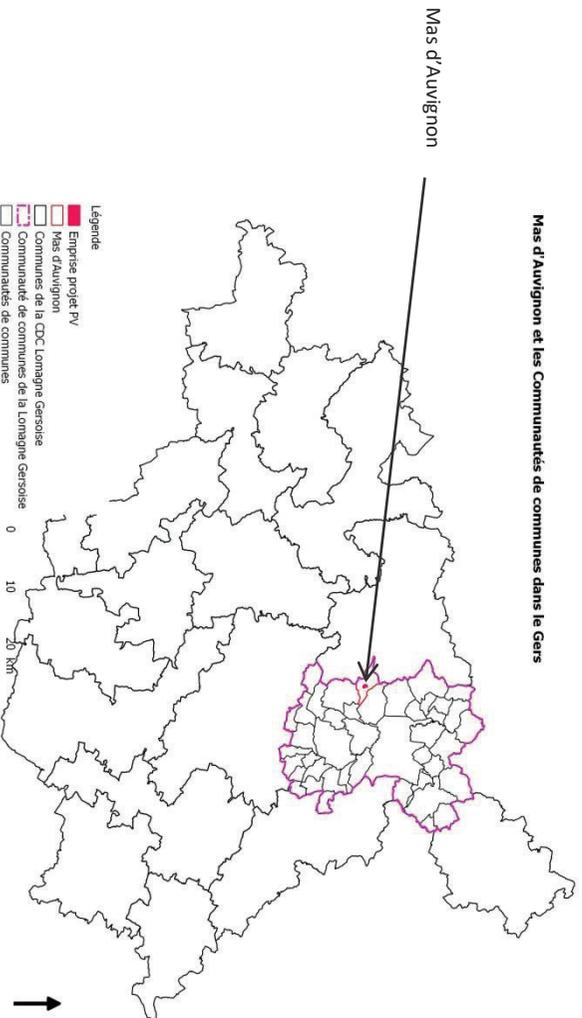
Ce projet de production d'électricité à partir d'une centrale photovoltaïque au sol est situé sur la commune de Mas d'Auvignon dans le département du Gers.



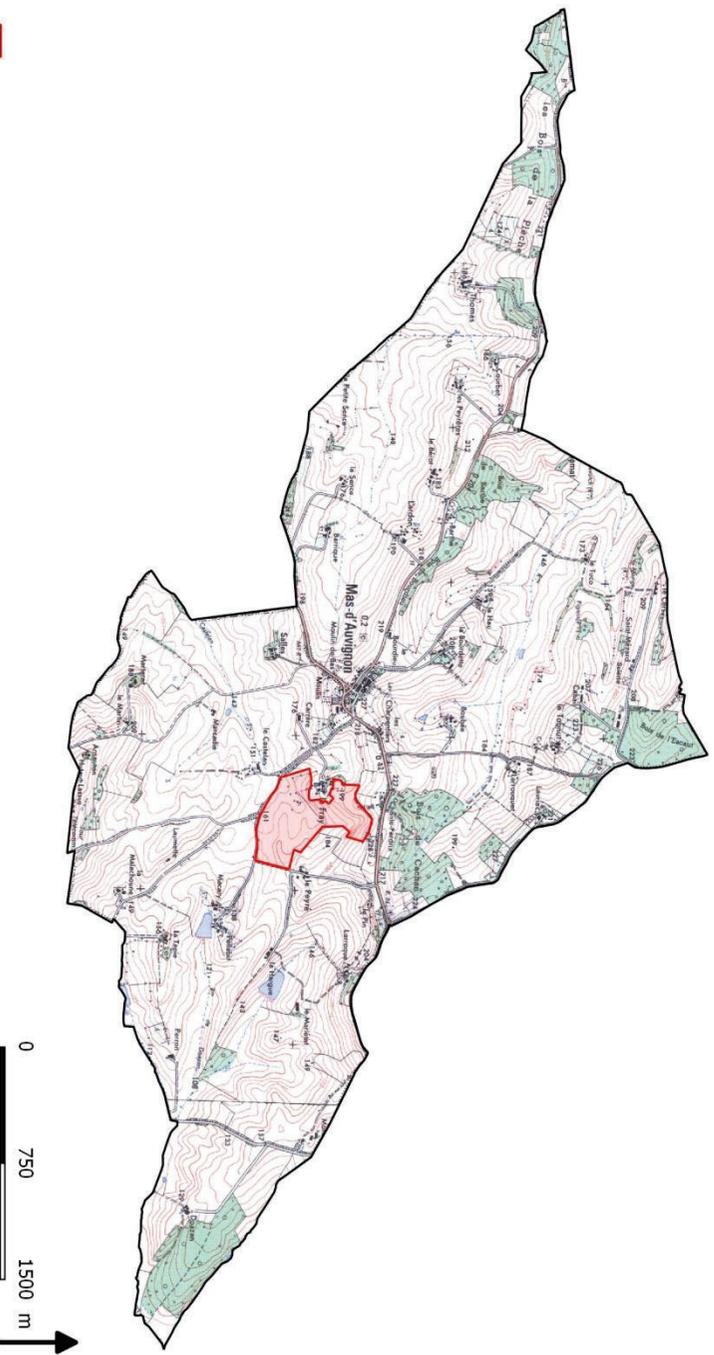
Localisation géographique du projet

La commune de Mas d'Auvignon appartient à la Communauté de Communes de la Lomagne gersoise. La Communauté de communes s'étend sur la moitié nord du département en position centrale le long de la RN21. Elle couvre 68 400 hectares pour 43 communes (20 356 habitants), dont 80% de SAU (55 350 hectares - surfaces déclarées dans le cadre des demandes d'aides 1er pilier de la PAC données PAC 2019). Sa situation géographique comme ses orientations économiques et sociales en font une collectivité dynamique où innovation et projet se combinent aisément.

Mas d'Auvignon et les Communautés de communes dans le Gers



Localisation du projet photovoltaïque
Commune de Mas d'Auvignon



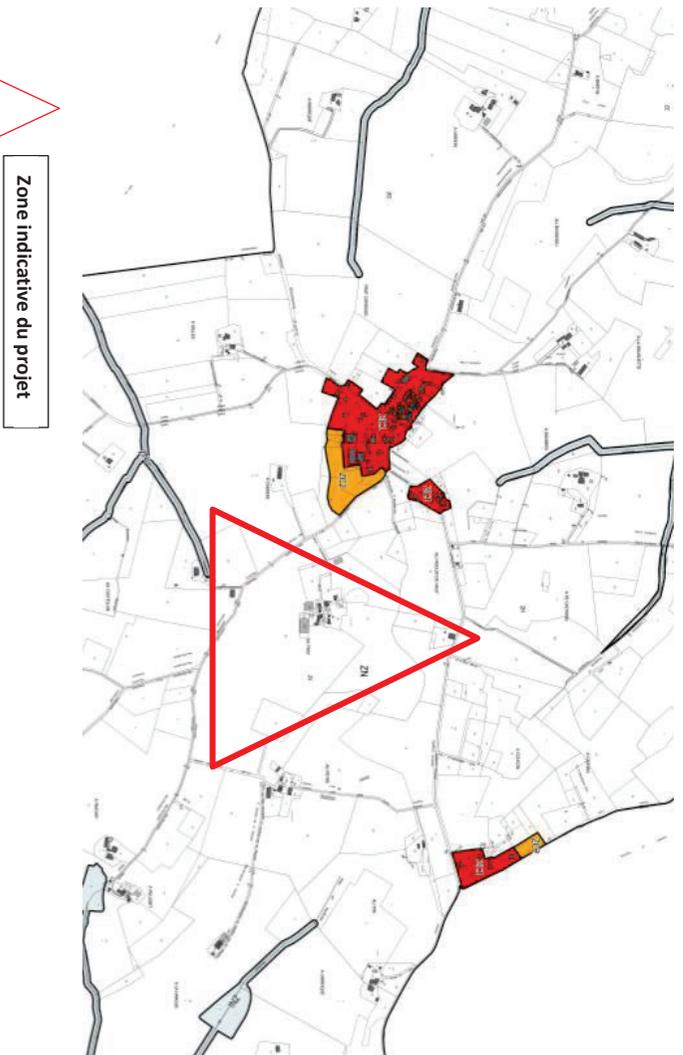
 Zone potentielle d'implantation photovoltaïque
adasea 32

Carte réalisée par l'ADASEA 32 - 2020 Traitement QGIS 2.14.4
Source des données : IGN-Scan 25 Admin Express DDT 32

La commune de Mas d'Auvignon a un nombre d'habitants stable depuis 2011, économiquement très marquée par l'activité agricole avec 15 exploitations orientées majoritairement en polyculture.

Elle dispose ainsi d'un document d'urbanisme, une carte communale (2016) qui fait état de plusieurs Zones constructibles (ZC1 et 2), d'une importante Zone Naturelle (agricole) et d'une Zone Naturelle inondable.

Extrait du règlement d'urbanisme graphique de Mas d'Auvignon



Le document de planification stratégique a permis au territoire d'exprimer une légitime volonté de développement par la maîtrise de l'urbanisation pour préserver le cadre de vie et la mise en valeur le territoire communal, en cohésion avec les enjeux qui l'animent et forgent son identité (cf. : rapport de présentation de la Carte communale).

Le règlement de la carte communale précise, pour la zone « ZN » : « Dans cette zone, sous réserve des articles R111-2, R111-3, R111-4, R111-13, R111-14, R111-26, R111-27 du Code de l'Urbanisme, ne sont admises que :

- 1°) l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes
- 2°) les constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec l'exercice d'une activité agricole, pastorale ou forestière sur le terrain sur lequel elles sont implantées et qu'elles ne portent pas atteinte à la sauvegarde des espaces naturels et des paysages, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles
- 3°) les constructions et installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière
- 4°) les constructions et installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles
- 5°) la restauration des bâtiments dont il reste l'essentiel des murs porteurs lorsque leur intérêt architectural ou patrimonial en justifie le maintien et sous réserve de respecter les principales caractéristiques de ce bâtiment ».

L'arrêt rendu le 23 octobre 2015 par la Cour administrative d'appel de Nantes confirme qu'une centrale solaire est un équipement collectif au sens de l'article L.123-1 du code de l'urbanisme :

« Considérant en premier lieu que, eu égard à leur importance et à leur destination, les panneaux photovoltaïques en cause, destinés à la production d'électricité, et contribuant ainsi à la satisfaction d'un intérêt public, doivent être regardés comme des installations nécessaires à un équipement collectif au sens des dispositions l'article L. 123-1 du code de l'urbanisme » De plus, une activité pastorale sera exercée sur site. Un élevage d'ovins « bio » sera mis en place dans le cadre du projet de parc photovoltaïque.

II – DESCRIPTION DU PROJET

Le projet actuel repose sur une emprise foncière prospectée de 26,34 hectares (calcul QGIS) sur Mas d'Auvignon qui font l'objet d'une mise en valeur agricole dans le cadre de la PAC, et bénéficient à ce titre d'aides publiques.

Le projet est porté par Mr Jean-François Cabandé, Mme Sylvie Cabandé, et l'entreprise Reden Solar. Mr Cabandé est à la fois propriétaire et exploitant agricole.

L'état initial de la situation agricole au regard du projet de centrale photovoltaïque a été réalisé sur la base de collecte de données agricoles, d'entretiens avec Mr Cabandé chef d'exploitation et de Mme Cabandé en cours d'installation agricole, ainsi qu'avec les acteurs du territoire projet.



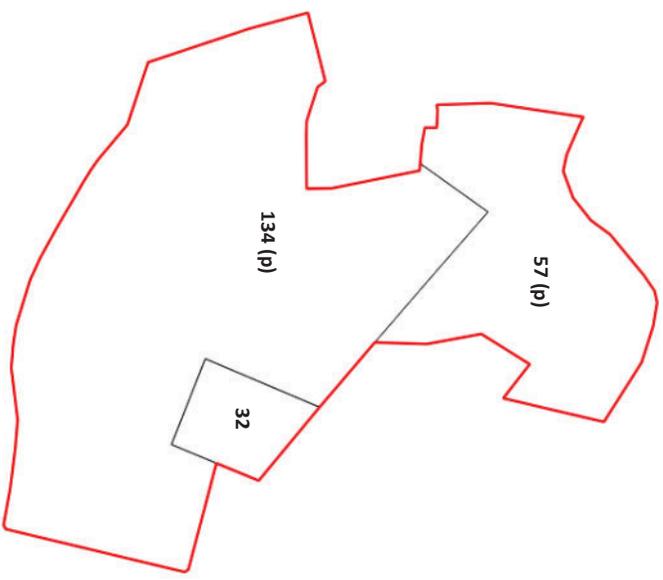
LES PARCELLES CADASTRALES DU PROJET :

L'emprise du projet comprend 3 parcelles cadastrales:

ZI 134 (p)	18,44
ZI 57 (p)	6,54
ZI 32	1,36
Total	26,34

La superficie totale des parcelles cadastrales concernées par l'étude couvre 26,34 ha (calcul QGIS).

Ces parcelles visées par le projet appartiennent à différents propriétaires : Mr et Mme Sylvie et Jean François Cabandé, Mme Ginette Cabandé et Mr Loïc Cabandé.

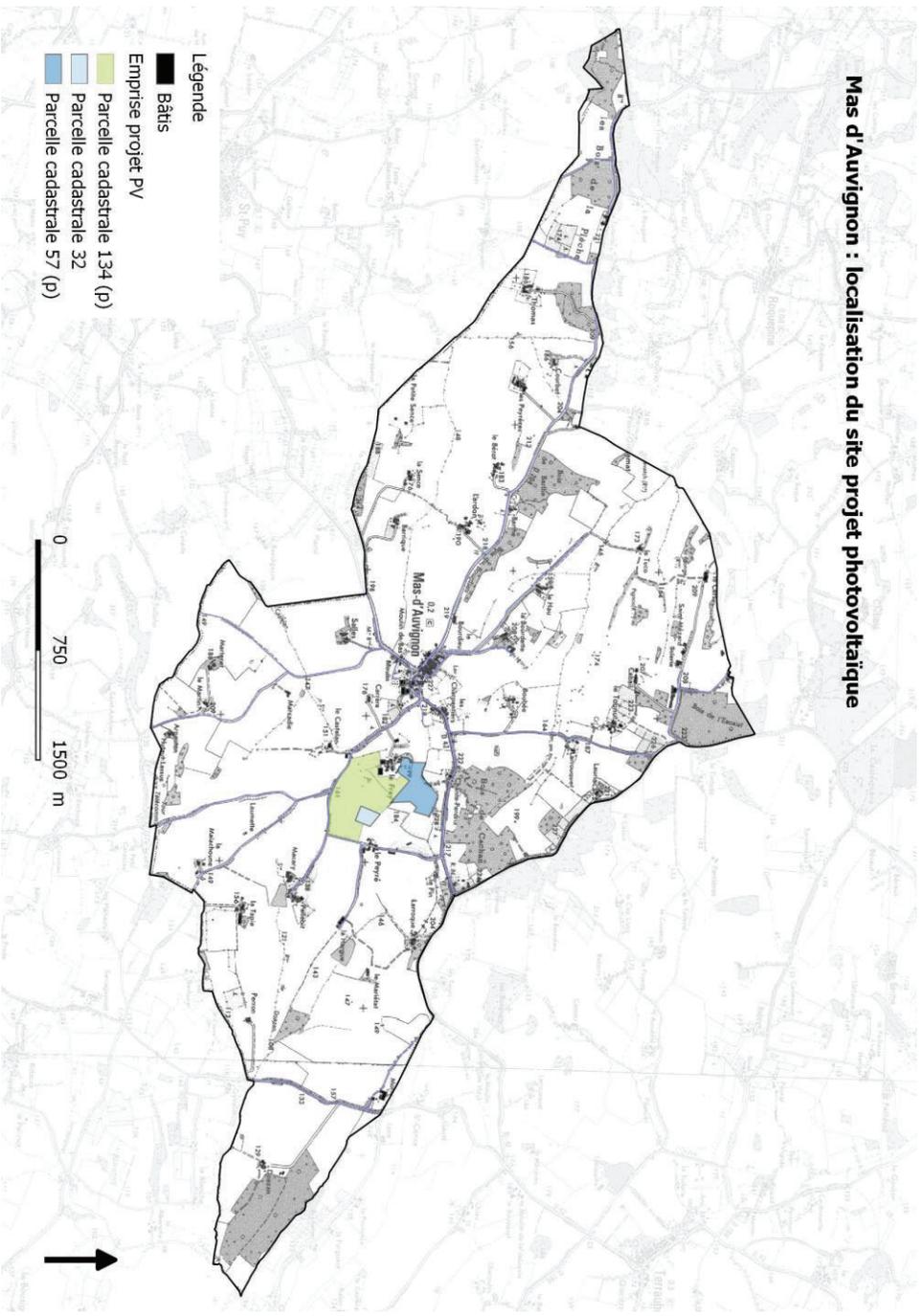


III – DELIMITATION DU TERRITOIRE IMPACTE

Plusieurs périmètres d'étude sont concernés par le projet, celui de la commune qui accueille le projet, celui du parcellaire des exploitations concernées directement et enfin celui des filières impactées et leur aire d'apport ; la prise en considération de ces périmètres conduit à l'appréciation de l'économie agricole à différentes échelles, et à la définition de l'échelle géographique la plus pertinente et cohérente pour la compensation agricole.

LA COMMUNE IMPACTÉE

Mas d'Auvignon : localisation du site projet photovoltaïque



Mas d'Auvignon recouvre 1380 hectares.

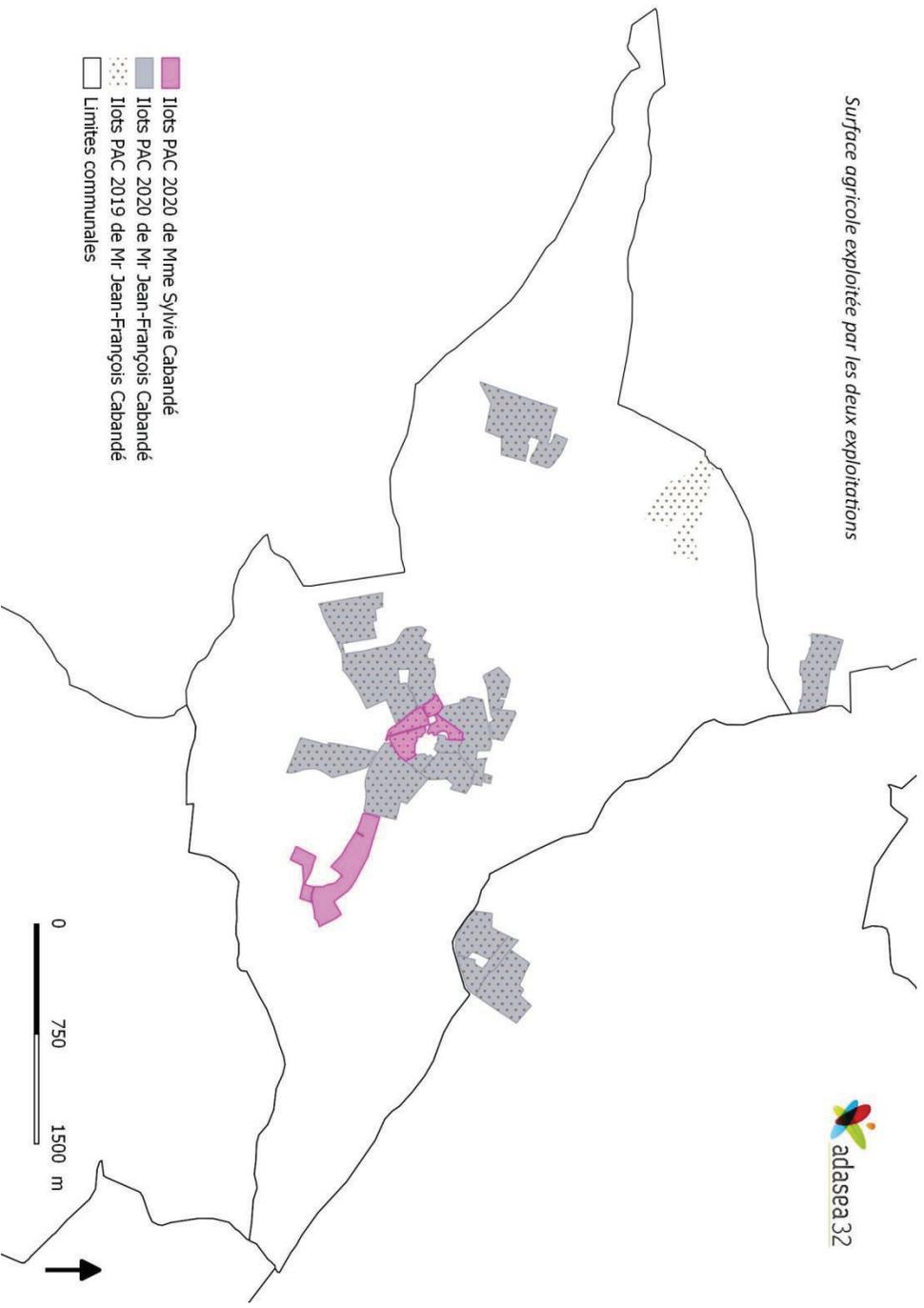
LE PARCELLAIRE DES EXPLOITATIONS IMPACTÉES PAR LE PROJET

(calcul réalisé à partir de Qgis et des ilots PAC)

La majorité du parcellaire de l'exploitation est située sur Mas d'Auvignon ; le foncier impacté par le projet représentait en 2019, 16% de la SAU de Mr Cabandé.

	Siège	SAU totale 2019	SAU CDC Lomagne Gersoise	SAU Mas d'Auvignon	Autres communes SAU	SAU cédée au 1/1/2020 à M S Cabandé (installation)	SAU 2020	SAU impactée par le projet
Mr Jean François Cabandé	Mas d'Auvignon	161,77 ha	151,34 ha	128,43 ha	Blaziert, CDC Ténarèze Terraube	23,52 ha	136,53 ha	22,20 ha
Mme Sylvie Cabandé	Mas d'Auvignon	-	-	-	-	-	23,52 ha	3,27 ha
Total		161,77 ha	151,34 ha	128,43 ha		23,52 ha	160,05 ha	25,47 ha*

*Calcul Qgis



LE PERIMETRE DES FILIERES IMPACTEES

L'exploitation de Mr Cabandé est orientée en grandes cultures/cultures spéciales ; Mr Cabandé travaille avec la coopérative Vivadour (appros, livraison – 80%) mais aussi avec des négociants privés (Fleurance...); il dispose aussi d'une capacité de stockage de 800 tonnes (stockage à plat).

Le groupe Vivadour est implanté dans le Gers et les zones périphériques des Landes, du Lot et Garonne et l'ensemble du piémont pyrénéen pour ses activités dans les métiers du grain, les semences grandes cultures, la viticulture, les productions animales et les jardineries. Son implantation nationale concerne l'activité semences potagères.

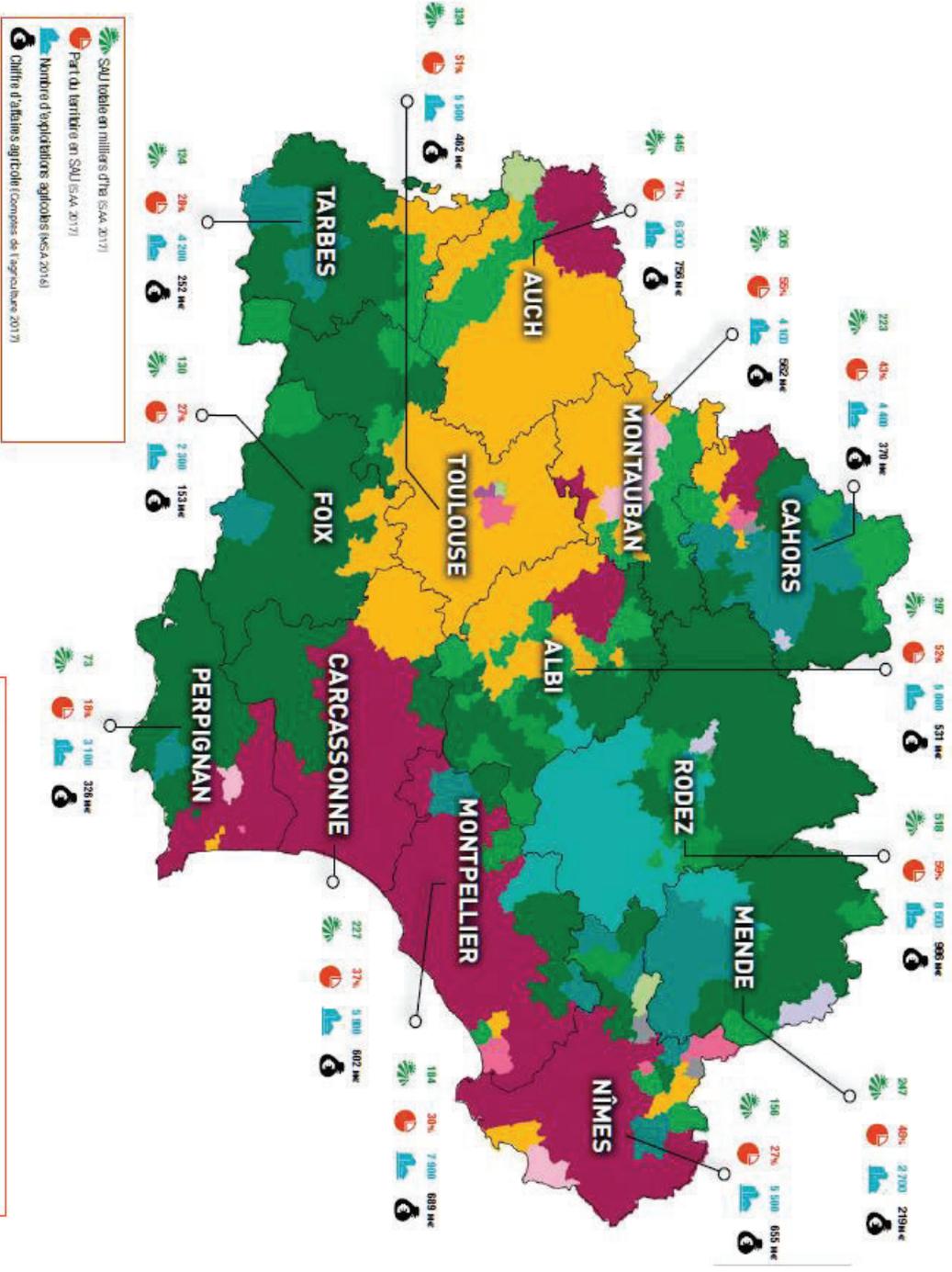
L'exploitation de Mme Sylvie Cabandé est orientée en Elevage ovin et cultures spéciales ; Mme Cabandé valorisera en circuit court/vente directe la production ovine et auprès de négociants privés pour les productions végétales (Stevia → Oviatis Agen). Les autres productions végétales seront autoconsommées ou commercialisées avec Vivadour.

En sus des deux exploitations concernées par le projet, une présentation des données de référence de l'économie agricole au niveau régional et départemental permet de disposer d'une appréciation et d'une mise en perspective du projet à l'échelle du territoire gersois.

**PARTIE 3 : ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ECONOMIE AGRICOLE DU
TERRITOIRE CONCERNE**

I LE CONTEXTE REGIONAL ET LA POSITION DEPARTEMENTALE

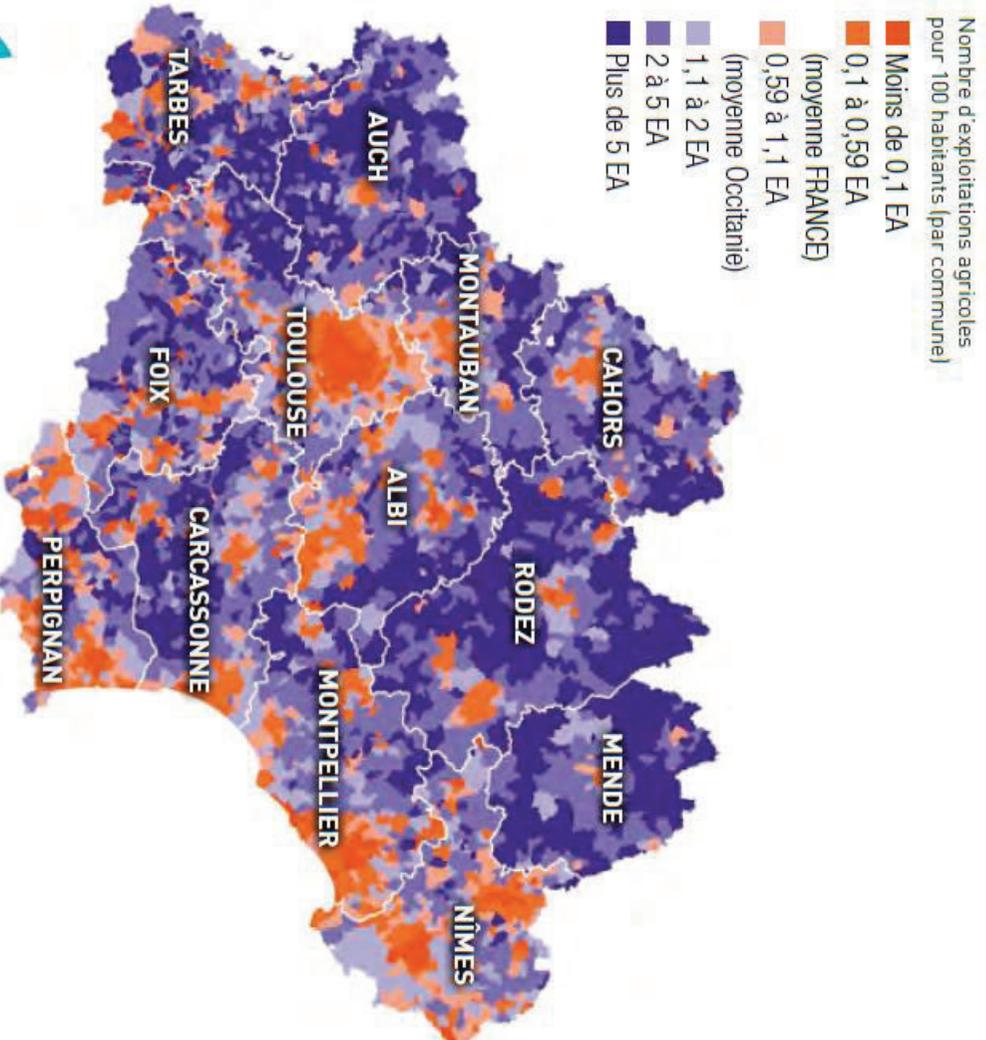
La région Occitanie est la 1ère région agricole française avec plus de 65 400 exploitations et 3 151 679 hectares de surfaces utilisées (Source : SAA 2017). Elle est la première région productrice de blé dur et de sorgho, avec respectivement 35% et 33% de la production nationale. Elle est également la première région viticole de France et ce malgré l'importante restructuration et la crise traversée par la viticulture entre 2000 et 2010 (arrachage, abandon de parcelles).



L'agriculture dans le Gers couvre 446 400 hectares pour 7800 exploitations agricoles (6100 exploitations professionnelles -RGA 2010-) avec une densité d'exploitations encore élevée. Elle représente 3% des emplois de la région, 12% des emplois en agriculture. 71% du territoire gersois est consacré à l'agriculture.

Le chiffre d'affaires agricole des productions végétales représente 466M€ (soit 13% → 3606M€ pour la région Occitanie) et celui des productions animales s'élève à 228M€.

Le Gers est le premier producteur d'oléagineux, de tournesol ; de soja et de féveroles en Occitanie.



DENSITÉ D'EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2016* (Sources : INSEE 2016 ; MSA 2017/ traitement ODR-CRAO)

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune par rapport à la moyenne nationale (0,59 EA/ 100 hab) et à la moyenne régionale (1,10 EA/ 100 hab).

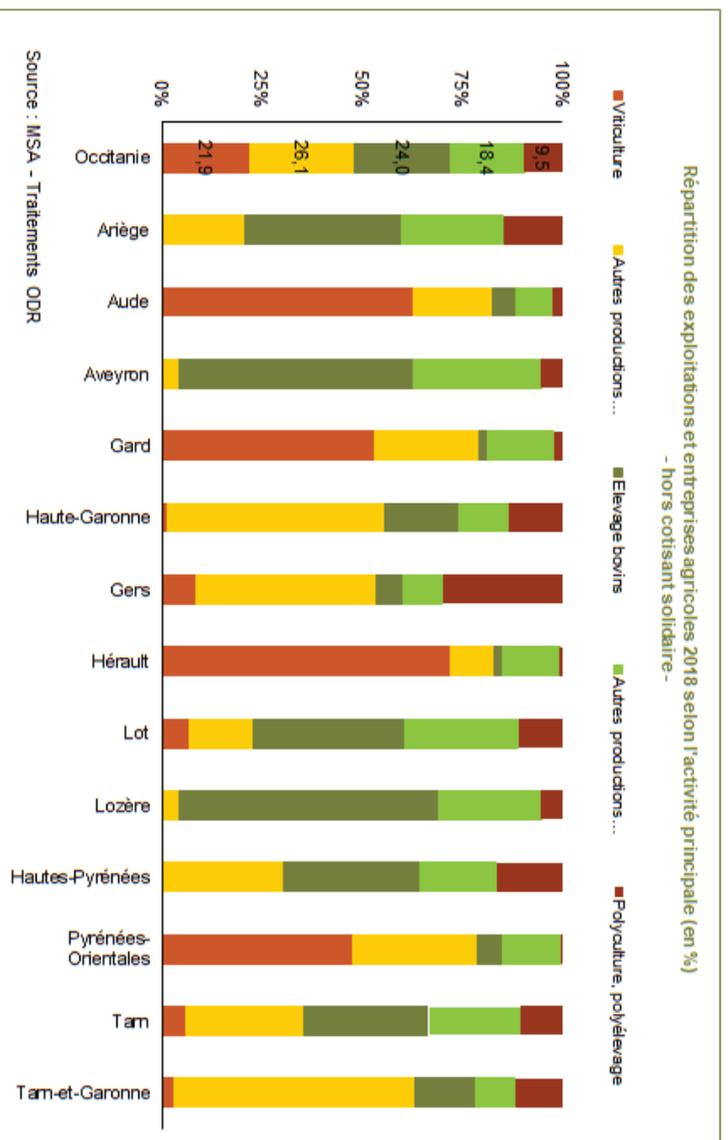
Source : extrait Agriscopie 2019

Si globalement au niveau du département, les terres arables ont régressé de -4,4% entre 2000 et 2017 cette évolution s'accompagne d'une tendance à la diversification des assolements (obligation réglementaire dans le cadre de la PAC par le Verdissement, prix...). Les surfaces consacrées aux oléo protéagineux progressent, ainsi que les surfaces en légumes secs et prairies artificielles, les surfaces dédiées aux cultures (hors jachères et prairies artificielles) diminuent légèrement (moins de 2%)

Le Gers se caractérise toujours par une forte orientation des exploitations en Grandes Cultures ; 2019 a été une campagne agricole satisfaisante tant au niveau de la quantité que de la qualité (progression des rendements, blé tendre avec 54 q/ha soit +12,5% par rapport à 2018, l'orge avec 54 q/ha soit + 22,7% par rapport à 2018 et +6,3% sur la période 2014-2018) ; toutefois le niveau des prix des céréales reste faible et seul le volume permet de 'compenser' les prix en baisse.

La diversification des productions avec la mise en place de cultures spéciales à forte valeur ajoutée (maïs semences, ail, oignons, cultures porte-graines...), sur des parcelles irriguées et propices à ce type de

productions permet aux exploitations d'être moins vulnérables et sensibles aux fluctuations sur le prix des céréales. Extrait (Agreste et Agriscopie 2019).



Année	2000	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017*	Moyenne quinquennale 2012-2016
Céréales (y c semences)	214 179	199 735	194 701	207 715	209 687	208 082	201 535	196 845	187 130	204 773
Oléagineux (y c semences)	88 200	99 300	110 622	103 092	104 481	104 200	110 930	106 220	107 315	105 785
Protéagineux (y c semences)	7 900	6 581	4 699	2 595	2 206	3 450	10 300	12 450	11 550	6 200
Total SCOP	310 279	305 616	310 022	313 402	316 374	315 732	322 765	315 515	305 995	316 758
Fourrages annuels	4 500	3 810	3 164	1 911	2 500	3 500	3 840	3 520	3 550	
Jachères	45 206	32 500	27 803	26 170	24 962	24 891	23 900	23 600	23 600	
Prairies artificielles et temporaires	51 000	56 730	56 900	56 730	54 234	53 800	46 000	48 400	53 750	
Légumes secs	100	442	569	654	694	1 044	1 359	2 298	4 990	
Terres arables	417 364	403 742	402 969	403 178	403 072	403 239	402 863	399 787	398 864	

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES PAR SYSTÈME INOSYS

(source RA 2010 et CA (typologie générale))

Exploitations, selon INOSYS (typologie principale)	Nombre d'exploitations	SAU moyenne des exploitations (en ha)	Nombre moyen d'UTA sur les exploitations	âge moyen du chef d'exploitation	Nombre d'exploitations en bio	Nombre d'exploitations sous signe de qualité*	Nombre d'exploitations pratiquant les circuits courts**
Ensemble des exploitations professionnelles*** INOSYS	6 109	71.1	1.5	50	399	1 941	1 114
Exploitations spécialisées COP	1 624	86.5	1.1	51	77	1 03	36
Exploitations polyculture-élevage herbivores viande	785	8.0	1.5	49	36	317	128
Exploitations polyculture-élevage avec granivores	659	65.3	1.8	48	44	365	275
Exploitations viticoles spécialisées	456	56.9	2.5	50	32	412	119
Exploitations avec grandes cultures et forêt ou prairie	448	55.0	1.0	54	44	35	29
Exploitations grandes cultures, cultures industrielles et légumes PC ou cultures spéciales	416	82.3	1.6	49	32	75	89
Exploitations spécialisées Bovin Viande	357	58.6	1.2	51	19	79	47
Exploitations végétales mixtes grandes cultures et cultures pérennes ou spécialisées	293	80.4	1.7	49	25	216	81
Exploitations de microélevage	192	13.0	1.0	59	15	11	34
Exploitations spécialisées élevage de volailles ou palmipèdes	158	7.8	1.7	47	4	74	51

* SI00 + autres démarche sauf AB; y compris viticulture

** y compris viticulture

*** Les exploitations dites « professionnelles » selon la définition INOSYS regroupent :

- toutes les exploitations dont la production brute standard (PBS) dépasse 25 000 €, c'est-à-dire les moyennes et grandes exploitations au sens du recensement agricole
- les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 € et déclarant plus d'1/2 UTA totale, c'est-à-dire les exploitations au sens du RA mais uniquement celles qui nécessitent un mi-temps d'activité.

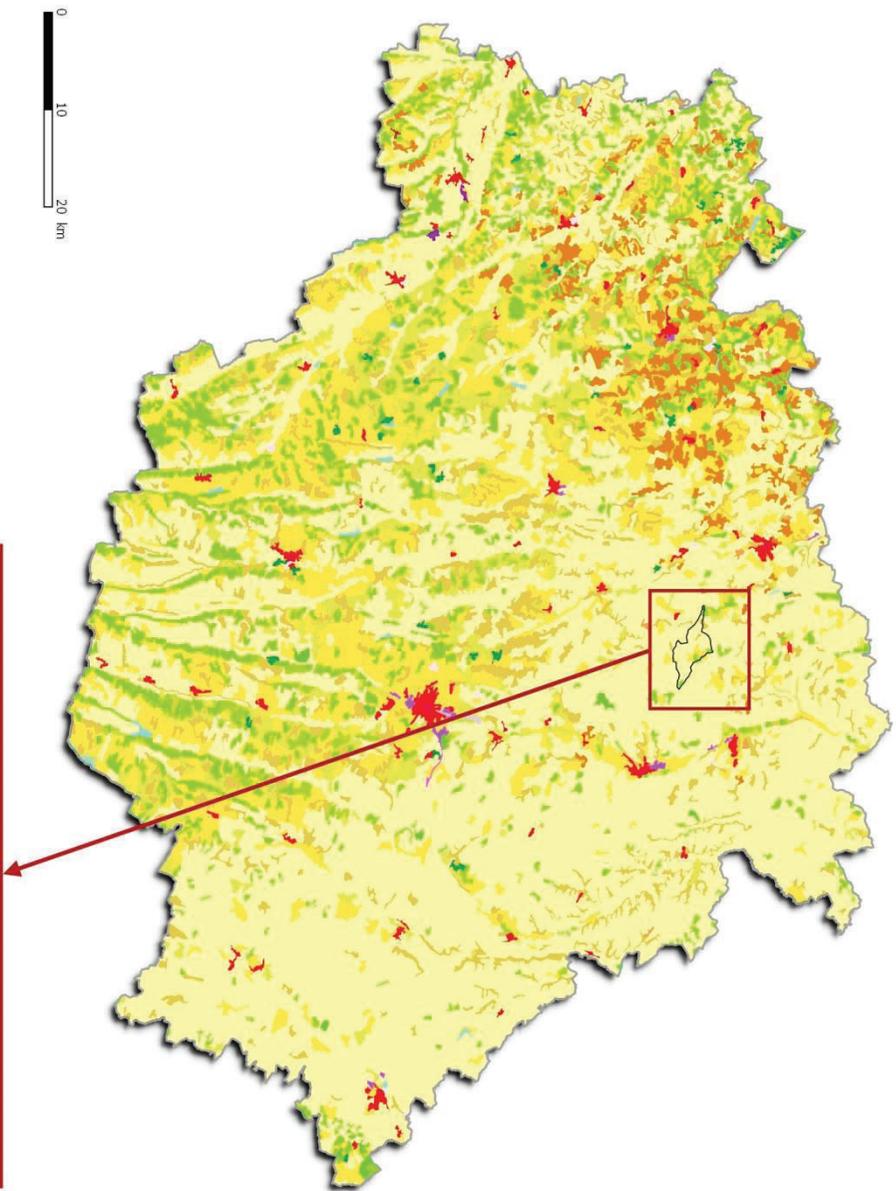
INOSYS : Typologie définie par les Chambres d'Agriculture, voir <http://www.mip.chambagri.fr/INOSYS-une-nouvelle-typologie-des.html>

La place de l'élevage est importante souvent associé à la polyculture. L'élevage ovin est une association pertinente ; en effet un atelier ovin intégré dans un système de production végétale est une association pertinente, économiquement (revenu avec une taille de troupe conséquente, valorisation des productions en autoconsommation...), socialement (optimisation de la main d'œuvre présente sur l'exploitation initiale...), et au niveau environnemental (maintien des milieux agro-pastoraux, valorisation des terres au moindre potentiel agronomique, limitation des intrants, ...).

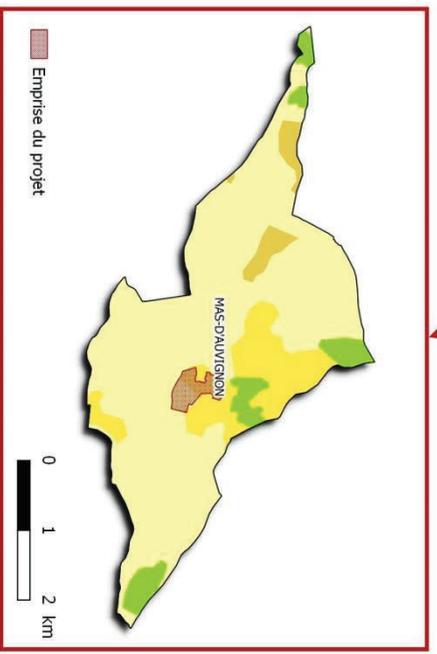
Peu représentée dans le département avec un peu moins de 3%* des exploitations gersoises (soit 2,71 % sur les 7800 exploitations gersoises et 3,5% pour les exploitations professionnelles), la filière ovine représentait en 2015/2016 20000 brebis*, pour un peu plus de 200 éleveurs ovins dans le Gers (* : source BDNI 2015 Elevages de + de 10 brebis), dont 102 éleveurs détenant 50 brebis et + (données PCO).

C'est une production qui offre des perspectives économiques intéressantes (diversification des systèmes d'exploitation...), et une utilisation optimisée de toutes les surfaces d'exploitation notamment en zone de coteaux. Pourtant la production française d'agneau est déficitaire ; en effet seulement 44% de la viande consommée en France y est produite (source GEB Institut de l'Elevage).

L'année 2019 qui est en demi teinte avec une production qui progresse mais des cours qui ne sont remontés qu'en fin d'année.



- Légende**
- Limites communales
 - Habitats CORINE Land Cover
 - 111 - Tissu urbain continu
 - 112 - Tissu urbain discontinu
 - 121 - Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
 - 122 - Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
 - 124 - Aéroports
 - 131 - Extraction de matériaux
 - 133 - Chantiers
 - 141 - Espaces verts urbains
 - 142 - Equipements sportifs et de loisirs
 - 211 - Terres arables hors périmètres d'irrigation
 - 221 - Vignobles
 - 222 - Vergers et petits fruits
 - 231 - Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
 - 242 - Systèmes culturaux et parcellaires complexes
 - 243 - Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants
 - 311 - Forêts de feuillus
 - 312 - Forêts de conifères
 - 313 - Forêts mélangées
 - 321 - Pelouses et pâturages naturels
 - 324 - Forêt et végétation arbustive en mutation
 - 512 - Plans d'eau



Carte réalisée par l'ADASEA du Gers, 2020 - Traitement QGIS 2.14.4
Source des données : © IGN BD - ADMIN EXPRESS, © MEDDE CORINE Land Cover 2012, © ADASEA du Gers - BD Carth

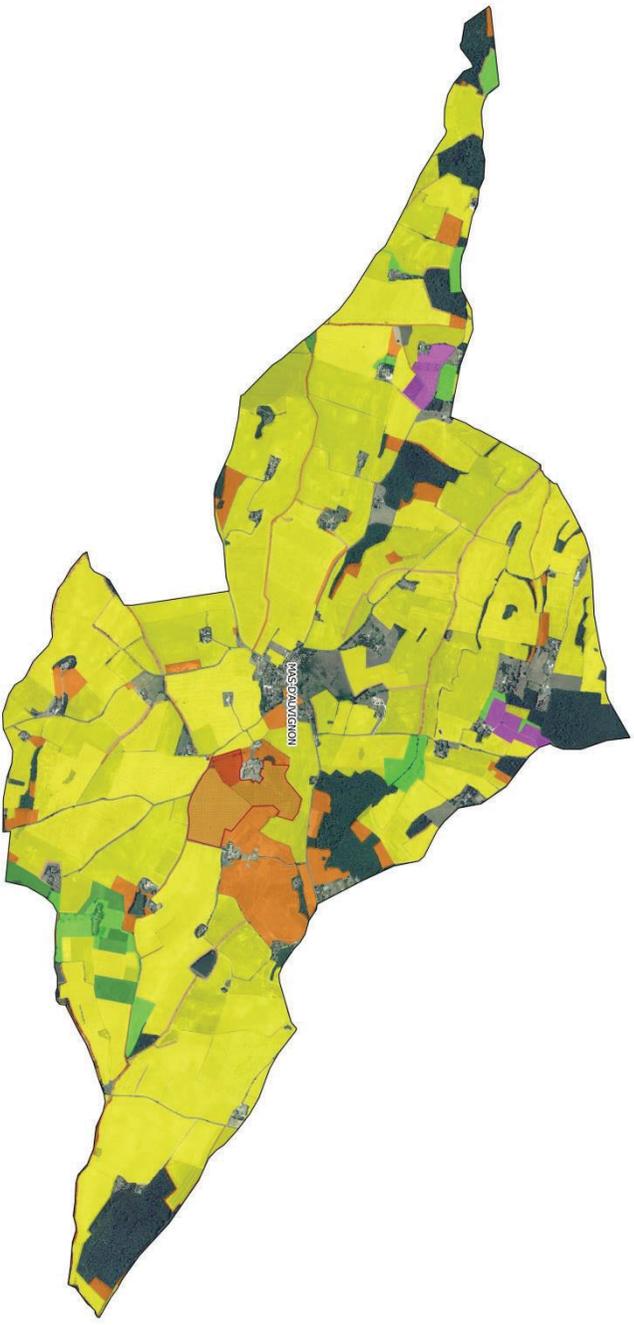


II CARACTERISTIQUES AGRICOLES LOCALES

2.1 Occupation du sol et registre parcellaire graphique



Occupation du sol agricole de la commune de Mas d'Auvignon



Légende

- Limites communales
- Emprise du projet
- Occupation du sol agricole (RPG 2018)
- Bandes enherbées
- Cultures
- Prairies naturelles
- Jachères
- Prairies temporaires
- Arboricultures et viticultures

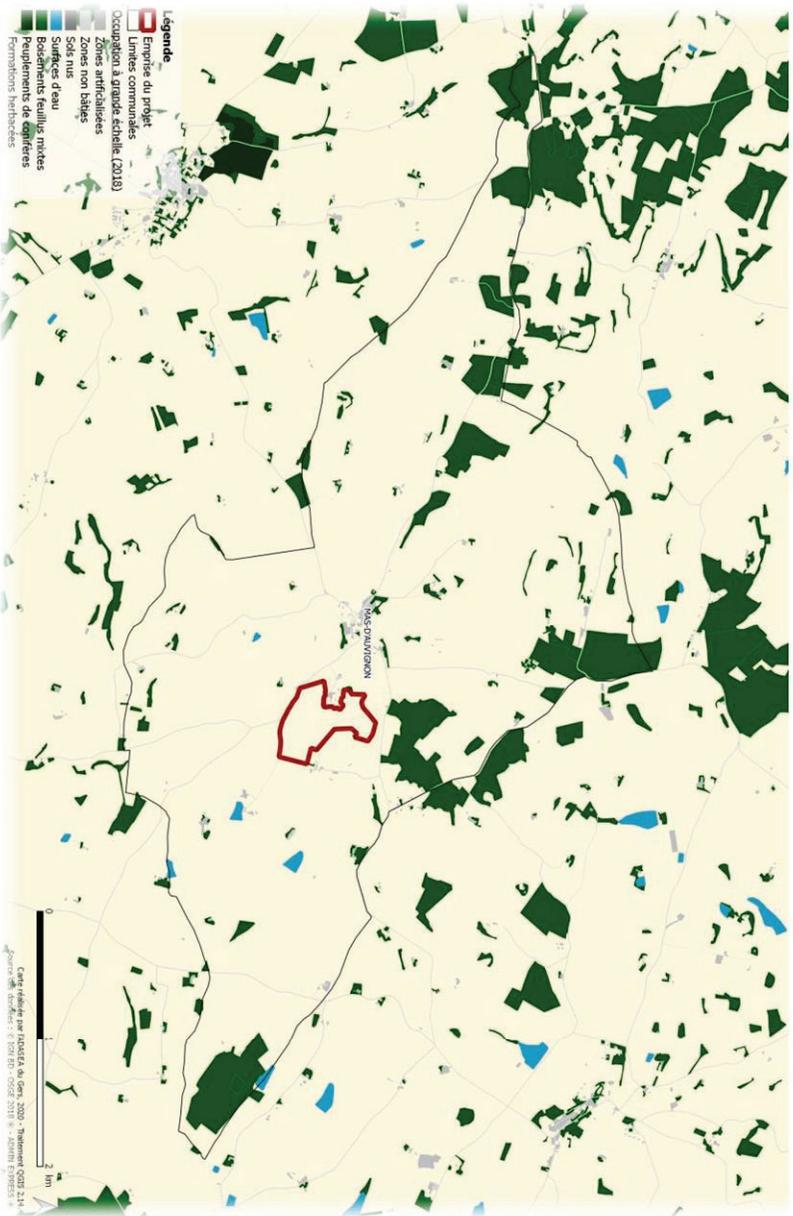
0 1 2 Km
N
Carte réalisée par ADASEA au GPS, 2010 - Traitement QGIS 2.14.4
Source des données : © IGN BD - © 2010 © ADPM EXPRESS © 1 © Drone - 19/9 2018 ©

Tableau de l'assolement 2018 – surface totale SAU 1124 hectares

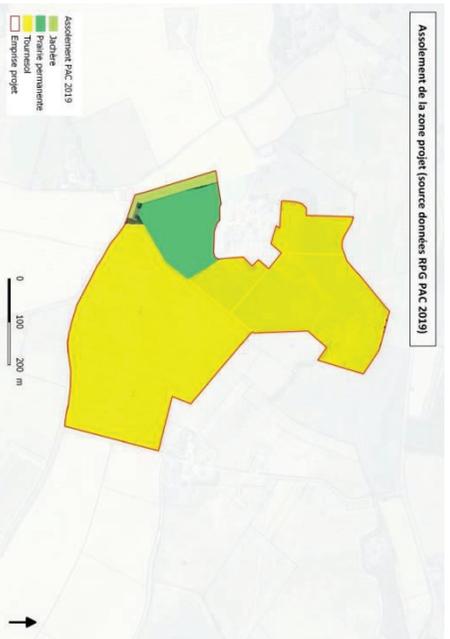
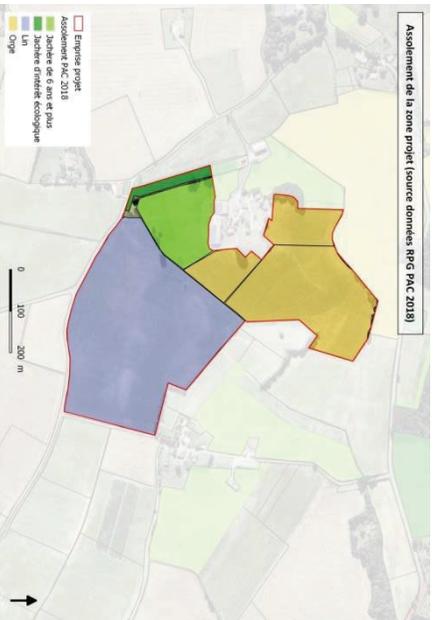
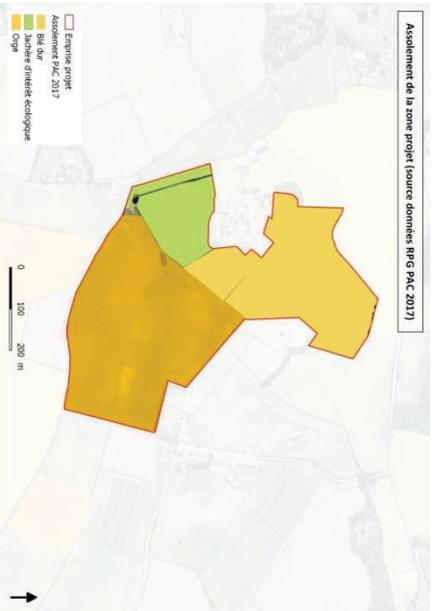
Type de cultures	Surface (en ha)	%
Céréales	465,91	41%
Oléagineux	366,34	33%
Protéagineux	47,83	4%
Jachères	89,78	8%
Légumineuses	51,67	5%
Légumineuses fourragères	25,33	2%
Fourrages	14,92	1%
Surfaces herbacées temporaires	28,01	2%
Prairies ou pâturages permanents	5,99	1%
Légumes et fruits	10,52	1%
Arboriculture et viticulture	10,53	1%
Autres cultures	7,82	1%

Une orientation productions végétales majoritaire.

80% du territoire relève d'une activité agricole, les zones bâties, les infrastructures routières et les boisements constituent les 20% restant. Les bois et forêts sont situés sur la moitié nord de la commune. Le projet n'impacte pas de zones boisées.

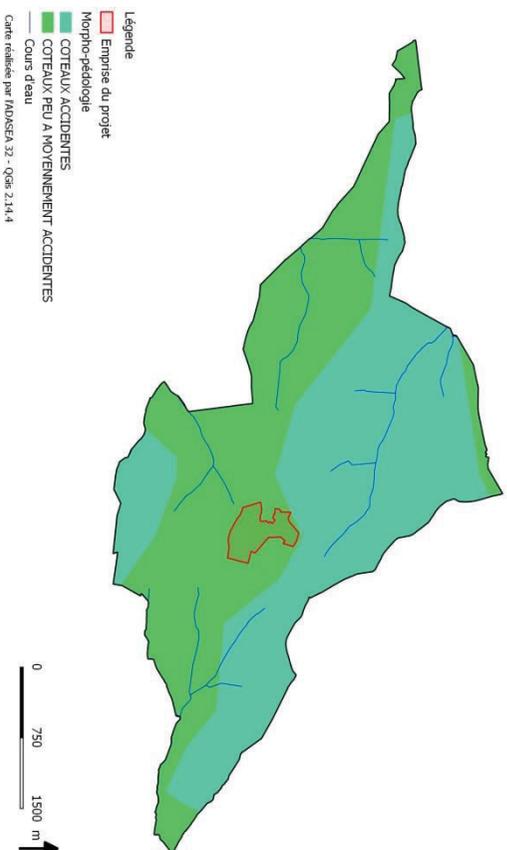


Les parcelles impactées par le projet PV sont déclarées à la PAC en 2020. Elles font l'objet d'une mise en valeur agricole répondant aux besoins de chaque atelier pour les 2 exploitations.
Historique des assolements depuis 2017 sur le site projet :



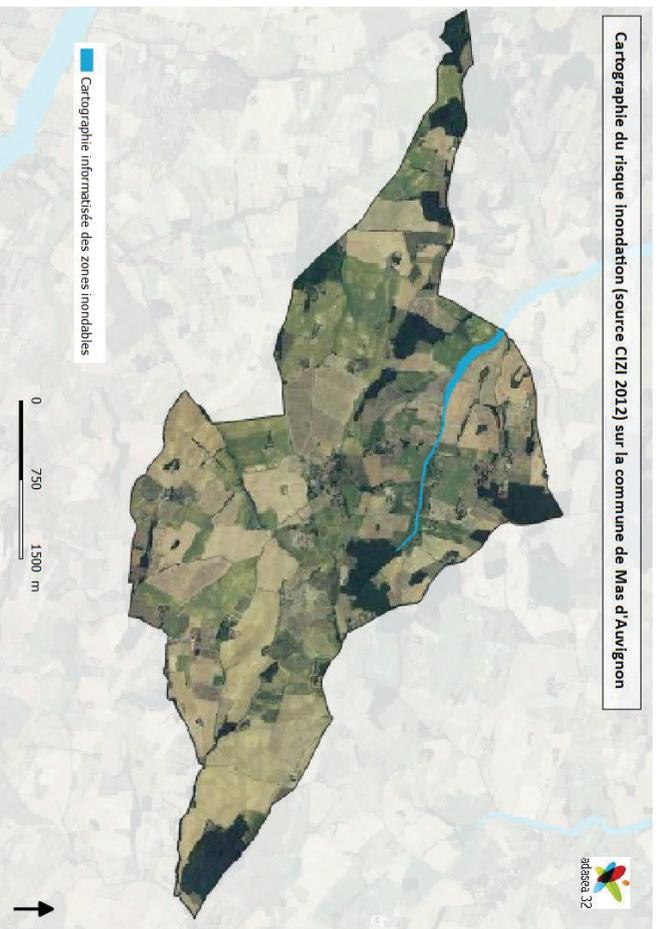
La mise en valeur agricole s'appuie sur des sols aux potentialités agronomiques plutôt favorables (argileux, plus ou moins caillouteux), que la présence de zones à la pente importante limite et contraint. Le type de sol dominant sur ce secteur correspond aux calcosols qui sont des sols développés à partir des matériaux calcaires. Ce secteur appartient à l'unité cartographique de sol n°2101 soit des sols argileux majoritairement calcaires et épais des coteaux peu à moyennement accidentés de la Gascogne sur marnes miocènes ou 'Terreforts profonds' (cf. Référentiel Régional Pédologique de l'ex région Midi-Pyrénées -).

Commune de Mas d'Auvignon : caractéristiques morpho-pédologiques principales



2.2 Les zonages réglementaires et de protection

Aucune zone inondable ne croise le site projet ; le risque Inondation est présent sur le ruisseau de l'Auvignon, sans incidence pour le projet.



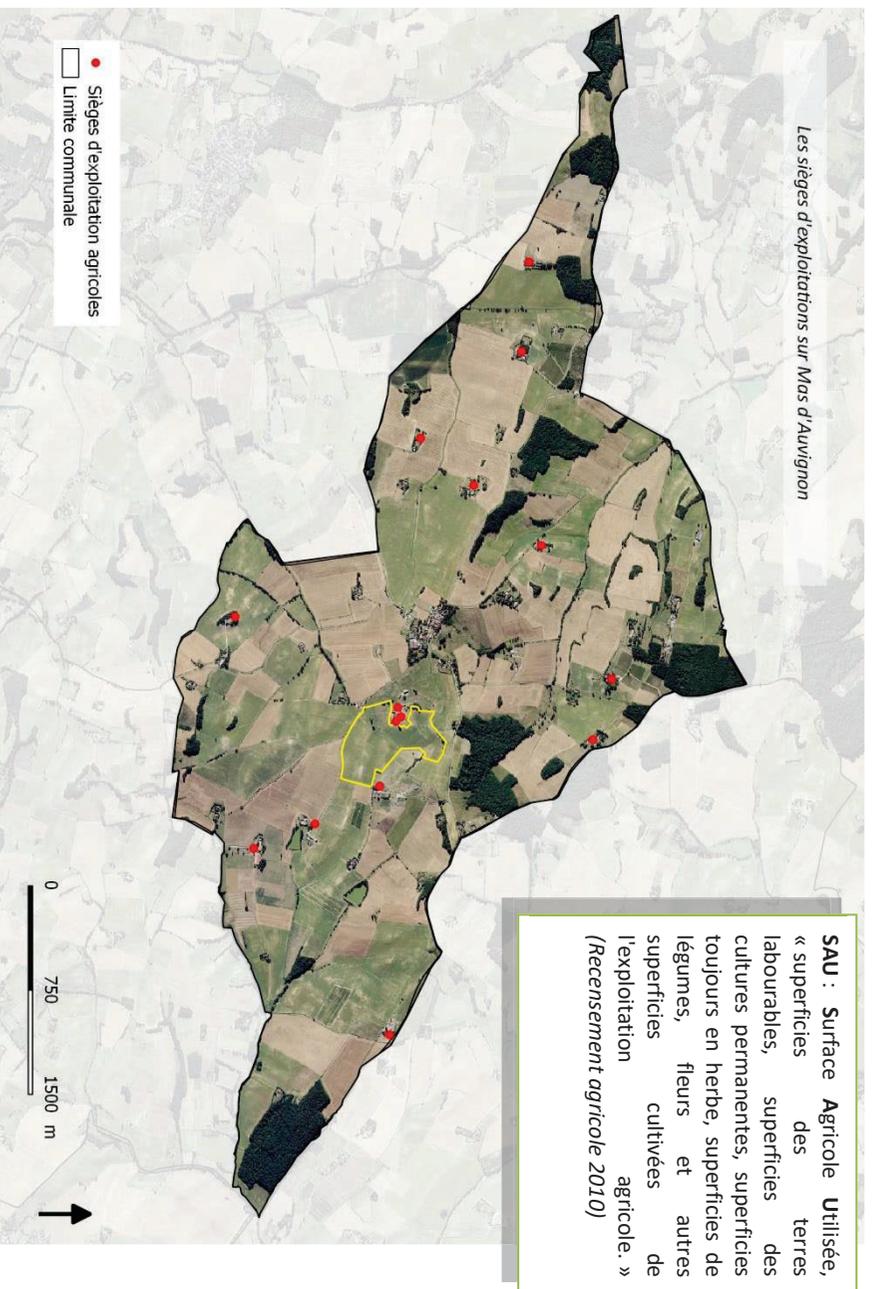
Aucune zone de protection n'est présente sur le secteur du Fray à Mas d'Auvignon (zone Natura 2000, ZNIEFF de type 1 et 2. Aucune zone humide n'est présente sur la commune d'après l'inventaire des zones humides du Conseil Départemental du Gers.

Mas d'Auvignon est en Zone Vulnérable c'est-à-dire qu'il s'agit d'un secteur vulnérable, sensible aux pollutions par les *nitratés* d'origine agricole.

2.3 Situation économique agricole du territoire communal

Mas d'Auvignon est un espace agricole très ouvert, avec 1124 hectares de SAU* (données 2018), et un nombre d'hectares relativement stable depuis 1988 ; la couverture spatiale des sièges d'exploitation est encore significative même si le territoire connaît une régression constante du nombre d'actifs agricoles et notamment du nombre de chefs d'exploitation depuis les années 60. En 1988, Mas d'Auvignon comptait 26 exploitations et 21 en 2010 ; aujourd'hui Mas d'Auvignon compte une quinzaine d'exploitations.

Le travail dans les exploitations agricoles, en unité de travail annuel, représentait 24 UTA en 2010 - « l'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole. Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année. » (INSEE 2016).

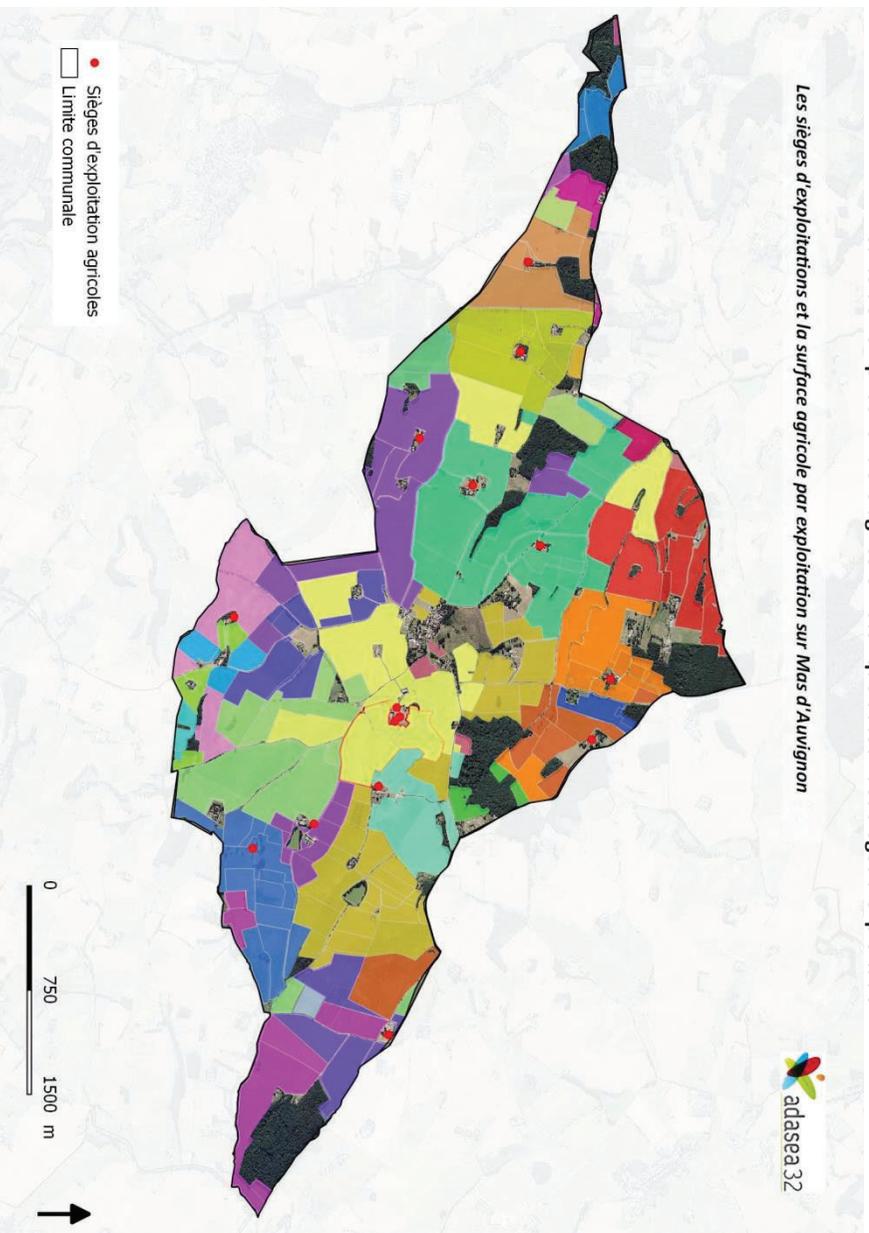


Deux exploitations sont partie prenante du projet. Les autres structures agricoles de la commune ne sont pas impactées ; structurellement la plupart des exploitations ont une aire d'exercice qui s'inscrit au-delà du territoire communal, avec une emprise foncière *historique* significative autour du siège d'exploitation et une dispersion en îlots culturaux ('progressivement constitués suivant les phases de développement de l'exploitation), dépassant largement le cadre communal. Le projet photovoltaïque est positionné dans le périmètre rapproché et historique du siège d'exploitation de Mir et Mme Cabandé.

La surface agricole moyenne des exploitations de Mas d'Auvignon était de 62 hectares en 2010 et progresse depuis 1988.

D'un point de vue structurel, le volet transmission-installation est déficitaire avec une moyenne d'âge des exploitants de 54 ans ; l'installation en agriculture est difficile, souvent apparentée à de l'industrie lourde en termes de mobilisation de capital, peu encline à favoriser l'installation hors cadre familial pure (hors assise familiale) mais le foncier agricole trouve toujours preneur en création, agrandissement, ou confortation d'activité agricole.

Carte de l'emprise foncière agricole historique autour des sièges d'exploitation



2.4 Types de productions et démarches qualités

Les orientations de production agricole sont aujourd'hui essentiellement tournées sur des systèmes polyculture, grandes cultures. (cf. carte d'occupation agricole du parcellaire PAC p 16) ; l'élevage est présent sur 4 exploitations dont la mise en place d'un élevage ovin par Mme Cabandé dans le cadre de son installation agricole.

Quatre exploitations sont tout ou partie engagées dans une démarche Agriculture Biologique pour 200 hectares, hors site projet. Les productions en démarche AB sont aussi bien des grandes cultures, que des cultures fourragères, ou des cultures spéciales....

La commune de Mas d'Auvignon est couverte par 15 IGP (Jambon de Bayonne, canard à foie gras du Sud-ouest, Comté tolosan blanc, rouge et rosé etc..) et 7 AOC (Blanche d'Armagnac, Armagnac Ténarèze, Armagnac...).

L'irrigation joue un rôle important sur les systèmes diversifiés (semences, porte-graines, semis...). Sur Mas d'Auvignon, au niveau des prélèvements pour l'irrigation (site SLEAG – Portail des données sur l'eau sur le Bassin Adour Garonne), 1 seul point de prélèvement pour l'irrigation est répertorié sur la commune au lieu dit La Hargue et ne concerne pas l'exploitation de Mr Cabandé ni le site projet.

Il n'y a pas d'irrigation sur les parcelles projet.

Volume prélevé au point lieu dit la Hargue de 2010 à 2017

Année	Code du point de prélèvement	Nature de la ressource	Volume estimé
2010	A32241004	Retenue	11203
2011	A32241004	Retenue	9812
2012	A32241004	Retenue	4751
2013	A32241004	Retenue	11331
2014	A32241004	Retenue	1
2015	A32241004	Retenue	3400
2017	A32241004	Retenue	19936

Synthèse des prélèvements en eau sur la zone département du Gers

Dernière année d'activité (2018) Prélèvement d'eau (Données exprimées en mètres cubes)									
Nature\Usage	Eau Potable		Usage industriel		Irrigation		Total		Nb de points
	Volume	Nb de points	Volume	Nb de points	Volume	Nb de points	Volume		
Eau de surface	12 707 703	21	315 123	5	57 144 373	923	70 167 199	949	
Nappe captive	2 487 306	6	618 396	5			3 105 702	11	
Nappe phréatique	2 682 777	25	39 884	1	1 967 689	74	4 690 350	100	
Retenue			120 987	1	26 334 712	981	26 455 699	982	
Total	17 877 786	52	1 094 390	12	85 446 774	1978	104 418 950	2042	

Empreinte par l'activité agricole et bénéficiant d'un espace communal très rural, Mas d'Auvignon reste très ancrée dans l'activité agricole tout en diversifiant ses mêmes activités et en s'ouvrant aux initiatives de ses administrés.

La problématique de la préservation de l'économie agricole se pose plus au regard du déficit de transmission reprise, et de l'uniformisation des systèmes de production. Les initiatives de diversification des productions et les projets d'installation sont les éléments clés d'une économie agricole collective dynamique.

2.5 Le projet agricole des exploitations sur le site projet

Le projet croise 2 exploitations ; la première celle de Mr Cabandé représente l'assise foncière initiale, exploitation bien structurée autour d'un atelier productions végétales ; la seconde celle de Mme Sylvie Cabandé, en cours d'installation porte son projet professionnel, personnel mais aussi familial et s'inscrit dans un schéma d'agriculture durable (adéquation aptitude agronomique/ateliers de production, usage raisonné des ressources disponibles, commercialisation en circuit-court, appui à l'économie locale (exemple : futur abattoir de Condom).

La distribution spatiale des 2 exploitations (163 ha de surface totale – SAU : 161,69 ha déclaration PAC 2019 – 161,77 ha calcul QGIS) est resserrée autour du siège initial d'exploitation au lieu dit Le Fray sur Mas d'Auvignon. En 2019, trois autres grands ilots (ou groupes d'ilots) étaient situés à moins de 3 km de l'exploitation dont 1 ilot sur Blaziert et un groupe d'ilots sur Terraube.

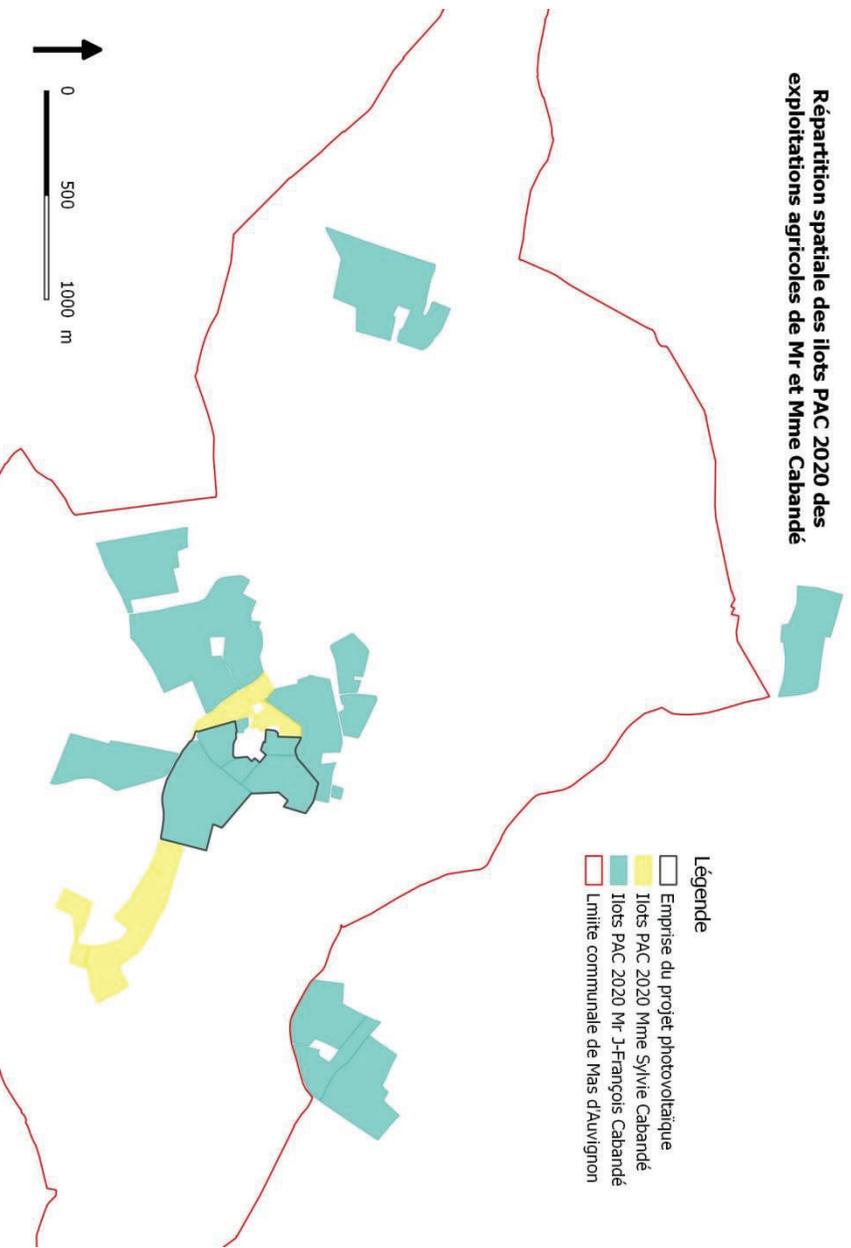
Le projet des 2 exploitants est de développer des activités complémentaires, optimisant les productions des 2 exploitations, notamment les productions végétales en autoconsommation pour le troupeau ovin, les prairies permanentes par le pâturage.

Mr Cabandé a réalisé un prêt à usage à son épouse de 23,52 hectares situés au lieu dit Le Fray et d'un bâtiment d'élevage (installation de Mme Cabandé au 1^{er} janvier 2020), représentant l'assise agricole des activités nouvelles mises en place. L'installation de Mme Cabandé repose sur la mise en place d'un atelier ovin valorisé en circuit court et un atelier productions végétales dont la production de Stevia avec la société Oviatis d'Agen.

Rappel : Les exploitations concernées par le projet

	Exploitation 1	Exploitation 2 (installation)
Nom	E1 : Mr Cabandé	E2 : Mme Cabandé
Prénom	Jean-François	Sylvie
Adresse/siège	Mas d'Auvignon	Mas d'Auvignon
Age	54	54
Activité	exploitant agricole	exploitante agricole
Autre activité	ETA – paille et fourrage/travaux agricoles	-
Situation foncière	propriétaire/fermier	locataire
Dénomination exploitation°	individuel	individuel
n° Pacage	032005543	032161321
N° Siret	39759154600015	87992021300011
MFV surfaces impactées	Propriété	Prêt à usage
SAU initiale	161,77 ha	
SAU 2020	136,53 ha	23,52 ha
Surface support PV	22,20	3,27 ha
Equipements concernés	/	/
Filières	Vivadour (80%) et privés (courtièrs 20%)	Vivadour, Oviatis, en projet vente en direct (circuit court production ovine)

Répartition spatiale des ilots PAC 2020 des exploitations agricoles de Mr et Mme Cabandé



Le projet photovoltaïque va porter sur 25,47 ha de terres agricoles exploitées par Mr et Mme Cabandé (26,34 ha de surface totale).

Rappel :

	Siège	SAU totale 2019	SAU 2020	SAU impactée par le projet 2021	SAU projetée 2021/2022
Mr Jean François Cabandé	Mas d'Auvignon	161,77 ha	136,53 ha	22,20 ha	114,33 ha
Mme Sylvie Cabandé	Mas d'Auvignon	-	23,52 ha	3,27 ha	43,52 ha
Total		161,77 ha	160,05 ha	25,47 ha	

Evolution 2020 pour l'exploitation E1

Au niveau foncier :

- ➔ Echange de parcelles : la SAU totale passe de 161,77 à 160,05 ha
- ➔ Cession par commodat à Mme Sylvie Cabandé de 23,52 ha ; soit 160,05
- ➔ Cession par bail emphytéotique à la société Reden Solar de 26,34 ha (agricole et hors agricole) en 2021 (sous condition d'acceptation du Permis de construire)

La SAU représente début 2020, 136,53 ha et la SAU projetée en 2021/2022 (mise en route du projet PV) passe à 114,33 ha.

Cela signifie une réduction de la SAU de Mr Cabandé pour 2020 de 25,24 ha (suite à un échange de parcelles avec un voisin et à la cession prêt à usage à Mme Cabandé (en grande partie au bénéfice du projet d'installation de Mme Cabandé), et pour la campagne 2021, une orientation de 22,20 ha vers le projet photovoltaïque.

Au niveau du système de productions :

L'assolement 2020 se construit autour de l'atelier grandes cultures en conventionnel (rotation orge/blé tendre/blé améliorant/tournesol), de 13 ha de luzerne en conversion bio en 2020, de SIE constituées par les bandes tampon et les CIPAN, et d'une partie de cultures spéciales (PPAM – ail blanc, oignons) en bio, irriguées (ressource en eau disponible lac collinaire de 25000 m3 secteur Pellebit).

Rendements moyens 2018/2019):

Orge : 6 T/ha Blé tendre : 5,7 T/ha
Blé améliorant : 7,2 T/ha Tournesol : 1,9 T/ha

L'exploitation n'est pas située sur un périmètre bénéficiant d'un Programme territorialisé agri-environnemental.

Installation 2020 de l'exploitation E2

Au niveau foncier

→ Prêt à usage (commodat) de 23,52 ha
La SAU représente 23,52 ha pour la campagne 2020.

Au niveau du système de productions

La 1^{ère} année d'installation constitue l'année de mise en place des différents ateliers avec un assolement 2020 construit autour des 3 orientations :

- 1 ha de cultures spéciales Stevia en Bio
- 17 ha de céréales de grandes cultures (en conversion)
- 5 ha de prairies permanentes

et l'arrivée du troupeau ovin (60 brebis – 30 brebis pleines et 30 jeunes

La structure évolue en 2021 avec la progression des surfaces fourragères

- 1 ha de Stevia
- 5 ha de prairies permanentes
- 13 ha de cultures (dont triticale)
- 4 ha de prairies temporaires (dont 2,87 hectares seront plantés en agroforesterie à l'automne 2020 printemps 2021)

La mise en place de l'unité photovoltaïque sur 26,34 ha (25,52 ha SAU) fin 2021 début 2022 permet à Mme Cabandé de poursuivre la progression de l'élevage (objectif 80 mètres) en disposant d'une surface fourragère supplémentaire (implantation d'une prairie sur près de 25 ha) ; la surface en prairie passe de 9 ha à 29 ha ; la SAU progresse passant de 23,52 ha à 43,42 ha*.

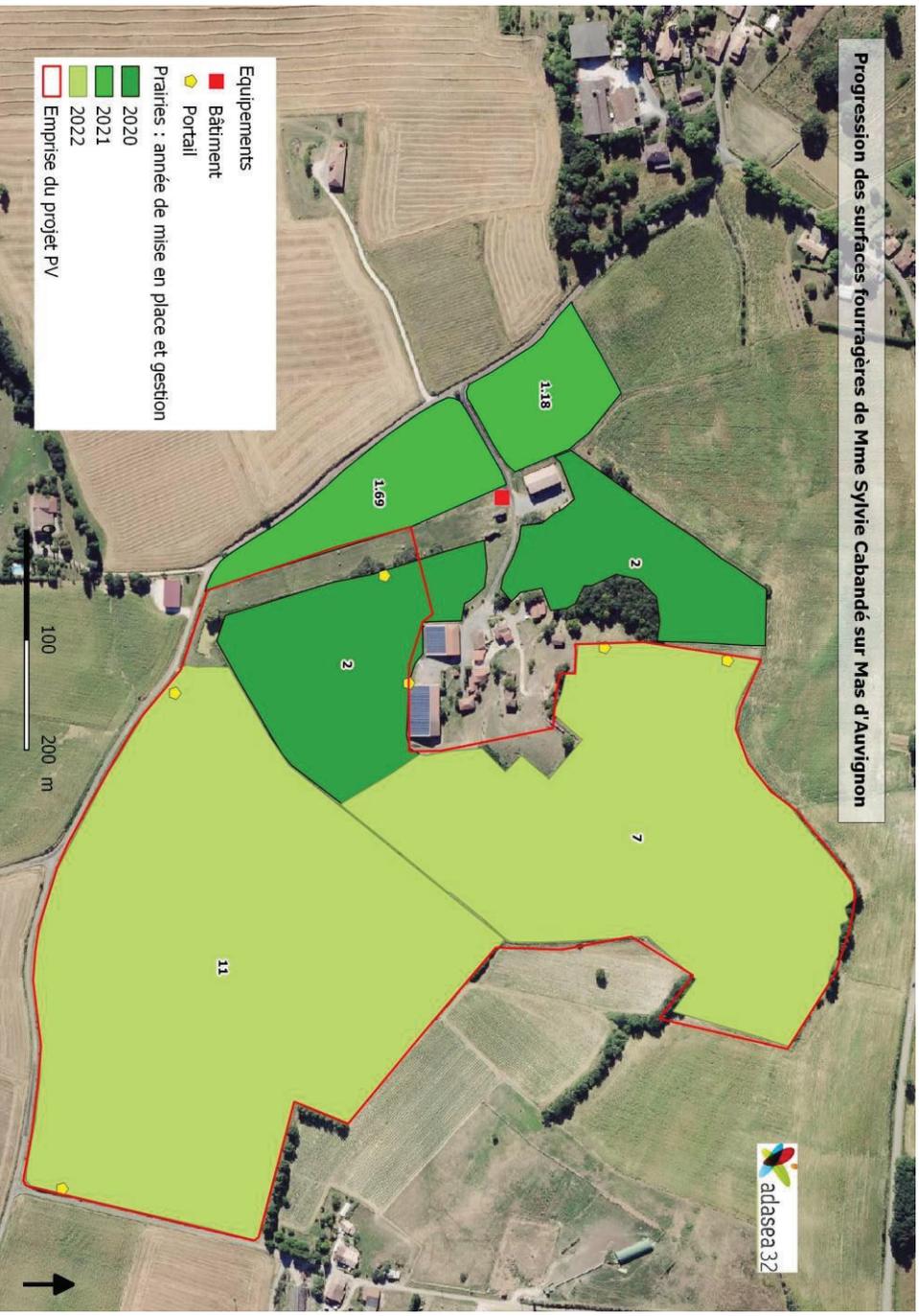
*La surface totale de 26,34 ha, ramenée à 25,47 ha de SAU, est pondérée à **20 ha** de surface fourragère réellement disponible pâturable pour le bétail ; à l'identique des prairies permanentes, nous appliquons un coefficient de Densité homogène de 80% sur les 25,47 ha soit 20 ha représentant la ressource mobilisable par le cheptel ovin. L'implantation même des panneaux est adaptée à la gestion agricole et pastorale, avec possibilité pour le tracteur équipée d'une faucheuse de circuler entre les rangées de panneaux et sur le cheminement interne, avec la mise en place de clôture mobile tournante (3 fils) ; des équipements complémentaires (tonne à eau, contention...) vont être progressivement mis en place sur l'ensemble des parcelles pâturées.

Mme Cabandé assurera la gestion de ces parcelles, **la continuité de l'activité agricole sur les surfaces dédiées aussi à la production d'électricité** ; cette ressource disponible de surface fourragère dès 2022 constitue un axe essentiel du projet d'installation sans laquelle le projet ne peut s'établir et se consolider. Il y a ainsi production d'herbe pour l'exploitation E2 sur les parcelles PV.

La campagne 2022 sera l'année de transition correspondant à la période de travaux pour l'implantation des panneaux et des prairies.

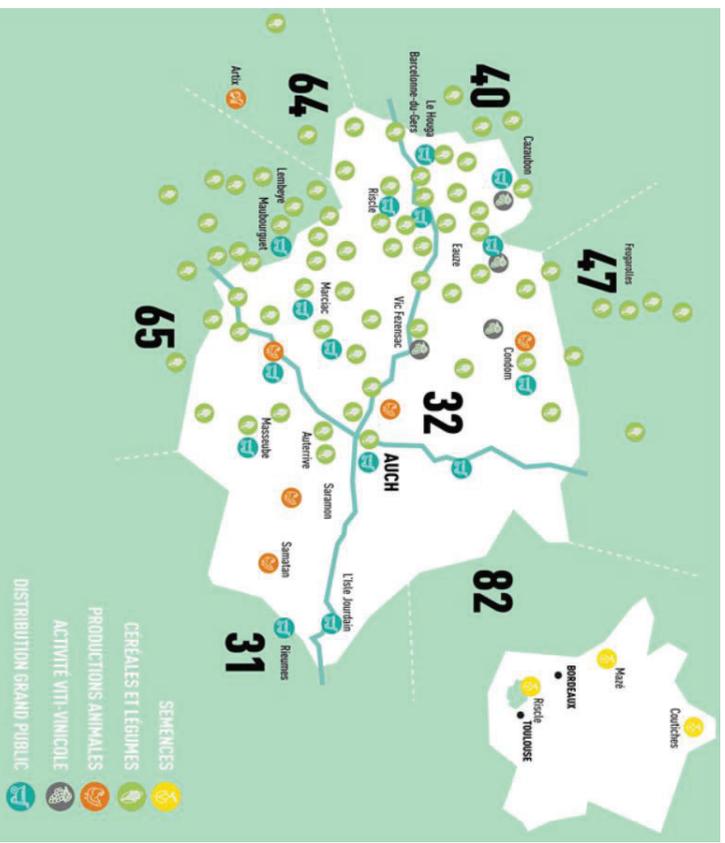
Le projet de Mme Cabandé et de son époux repose sur le développement d'un projet innovant et économe en foncier, par une optimisation des différents ateliers de production, par une économie et une mobilisation des ressources disponibles et produites (exemple : céréales en autoconsommation pour le bétail...), construisant à moyen terme les perspectives de reprise des 2 structures dans le cadre familial.

Localisation des prairies et des équipements (hors contention)



La coopérative Vivadour est l'acteur filière en approvisionnement comme en commercialisation potentiellement concerné par le projet en réduction de la surface cultivée.

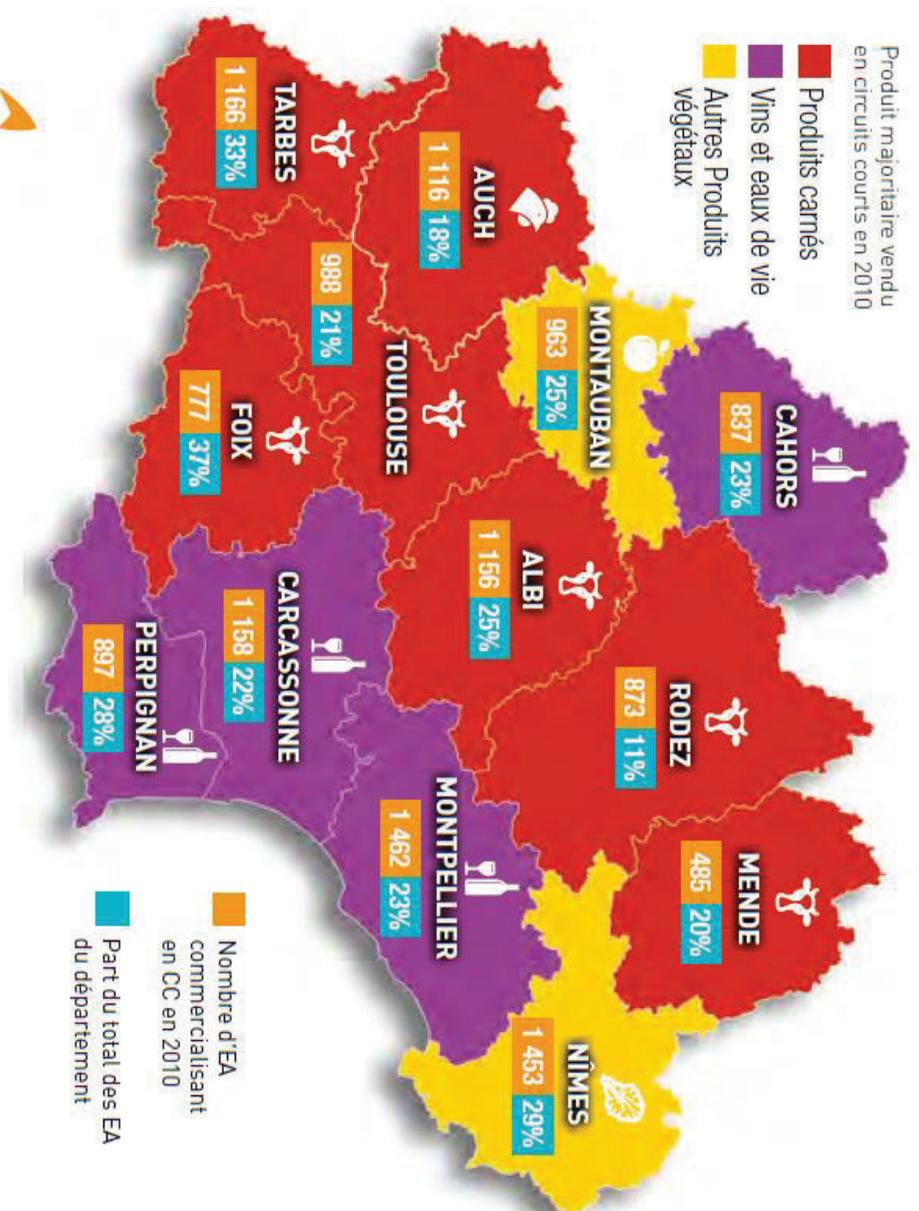
Le groupe coopératif de Vivadour dont le siège social est situé à Riscle, est aussi présent sur Auch et villes du département.



Si l'incidence du projet sur les surfaces dédiées aux cultures (- 22 ha arrondi) est une réalité pour l'exploitation de Mr Cabandé comme pour l'ensemble de la filière, l'installation de Mme Cabandé sur un atelier ovin viande et le développement de cultures spéciales (Stévia) permet un regain économique

(production en diversification à forte valeur ajoutée – valorisation des parcelles en prairies y compris les parcelles au relief plus appuyé au profit du troupeau ovin et d'un petit volume de céréales en autoconsommation), et une valorisation en circuit court (abattage à terme sur Condom) par vente directe à la ferme (et une partie vendue à la coopérative).

Focus de la valorisation en circuit-court (extrait d'Agriscopie 2019)



**LA PLACE DES CIRCUITS COURTS
DANS LES DÉPARTEMENTS** (Source : RA2010/INOSYS)

Mr et Mme Cabandé construisent leur projet dans une dynamique économique et familiale structurée. L'exploitation initiale développée sur 161 hectares de céréales et un atelier de cultures spéciales (PPAM) et une structure associée de travaux agricoles amorce avec l'installation de Mme Cabandé une nouvelle phase qui permet la poursuite de l'activité agricole et d'entreprise, d'optimiser les ressources et le potentiel du site, tout en préparant à terme la transmission de l'outil de production avec des perspectives de développement d'activités nouvelles sur le site.

Structuration et évolution des structures agricoles familiales

2019	Exploitation individuelle Mr Cabandé 161 ha Cultures et PPAM+ entreprise de travaux agricoles	Exploitation individuelle Mr Loïc Cabandé – 100 ha cultures (dont 40 ha en conversion)
2020	Installation Mme Cabandé Elevage E° Mr Cabandé 114 Ovin viande/cultures spéciales – ha + ETA - travaux vente directe agricoles 23 ha → 43 ha	Exploitation individuelle Mr Loïc Cabandé – 100 ha cultures (dont 40 ha en conversion)
Projets et préparation à la transmission	Réflexion engagée pour l'installation de Laurence Cabandé, fille de Mr et Mme Cabandé ; son projet : restauration d'un bâtiment 'lieu dit au Bérat' pour la création d'une résidence d'accueil seniors (4 appartements) et accueil à la ferme	Réflexion engagée pour installation de la compagne de Mr Loïc Cabandé sur la création d'un atelier grainerie (diversité de cultures) associée à la mise en place d'un atelier de conditionnement (commercialisation vers les particuliers et jardinerie) -
2022/2024		

Les sites voisins du Fray et du Berat, la répartition spatiale du foncier et des bâtis, répondent à l'ensemble du projet familial et à la pérennisation de l'outil de production initial en proposant des orientations nouvelles, une valorisation des potentialités agricoles de l'exploitation, et des compétences/savoirs faire des personnes. Le projet photovoltaïque participe de l'ensemble du projet en tant que facilitateur dans les projets de création d'une unité nouvelle de production et à terme de nouvelles activités agricoles et rurales.

III SYNTHÈSE AFOM

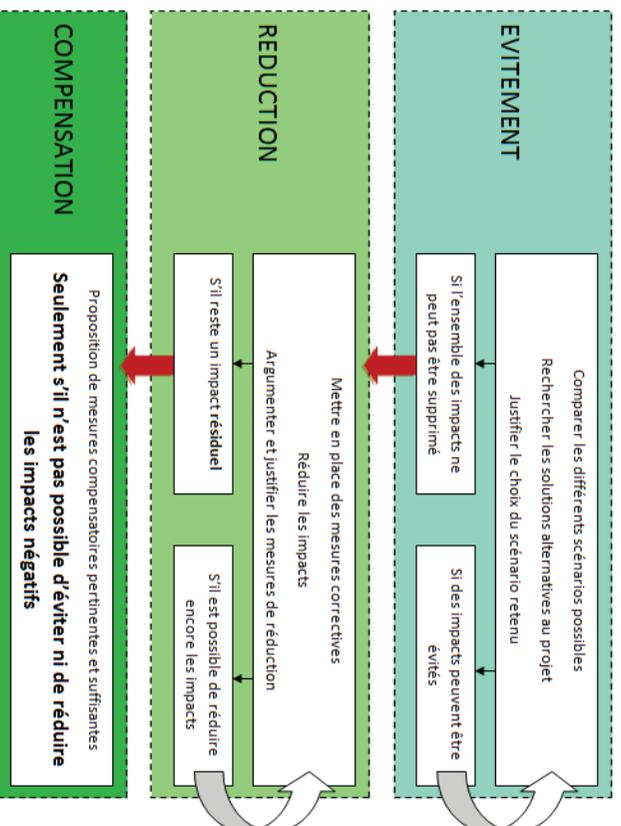
Le tableau ci-dessous reprend des points présentés en une synthèse de l'état initial agricole du territoire communal et du projet en Atouts, Faiblesses, Opportunités et Menaces.

TABLEAU AFOM -

ATOUTS	FAIBLESSES
<p>Nombre d'exploitations agricoles professionnelles</p> <p>Dynamique agricole importante notamment au niveau des filières céréales et oléagineux</p> <p>Présence d'ateliers d'élevage (avicole)</p> <p>Installation et création d'un élevage ovin Développement de nouvelles activités</p> <p>Projet de création de l'abattoir à Condom</p> <p>Dynamique de création d'activités agricoles à partir de l'exploitation initiale</p>	<p>Age des chefs d'exploitation</p> <p>Uniformité des systèmes de productions</p> <p>Déficit de transmission-reprise</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Loi Egalim 2018 (qui s'articule autour de trois objectifs : une meilleure rémunération des producteurs, des produits de meilleure qualité pour une alimentation saine, sûre et durable... 'accroître la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits, favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous, lutter contre le gaspillage alimentaire'. Plan Régional Alimentation en Occitanie (périphérie Toulouse) Investissements collectifs en faveur de l'économie agricole</p>	<p>Difficultés d'acceptation du caractère innovant de certains projets</p> <p>Difficultés dans les circuits de valorisation des productions – (poids du besoin en MO..., abattoir ...)</p>

PARTIE 4 : EVITER REDUIRE COMPENSER

Il s'agit d'identifier et de donner la priorité à des mesures d'évitement puis de réduction permettant de limiter l'impact du projet sur l'économie agricole du territoire.



I - EVITER

Les mesures d'évitement doivent s'inscrire dans le cadre de l'étude des différentes alternatives possibles pour le projet, dès la conception du projet.

Mesure 1 : annulation du projet

Il n'a pas été envisagé d'annuler le projet car il n'impacte pas la continuité des activités agricoles sur le site.

Mesure 2 : relocalisation du projet

Une deuxième mesure d'évitement serait de relocaliser entièrement le projet.

Le choix du site est le résultat d'un ajustement entre les exigences du projet d'installation agricole de Mme Cabandé (localisation des îlots repris, des prairies naturelles existantes, du bâtiment d'élevage, des accès, des parcelles implantées en prairies et en agroforesterie) et les exigences techniques du parc photovoltaïque. Le choix du site a été optimisé et arrêté aux parcelles 32, 57(p) et 134 (p).

II - REDUIRE

Les mesures de réduction visent à atténuer et réduire les effets négatifs lorsque la solution retenue ne garantit pas ou ne parvient pas à supprimer les impacts. Ces mesures de réduction peuvent être sur la durée de l'impact, soit son intensité, soit son étendue, soit en combinant plusieurs de ces éléments.

Le développement de l'élevage ovin et l'installation de Mme Cabandé constituent une mesure d'atténuation de l'impact du projet sur l'économie agricole. La conversion des surfaces en prairie afin d'accueillir les panneaux mais aussi le troupeau ovin de Mme Cabandé représentent une valorisation et une réduction de l'impact de la mise en place d'une unité de production d'énergie verte sur 26 hectares. L'activité agricole est maintenue sur les parcelles ; la mise en place de productions à haute valeur ajoutée sur l'exploitation de Mr Cabandé contribue au maintien des revenus de l'exploitation. L'installation s'inscrit dans un projet familial et économique plus large, portant à termes sur la mobilisation de 5 UTH.

L'installation repose sur la création d'une nouvelle unité de production agricole en polyculture élevage ovin viande (cultures/cultures spéciales/ail/stevia/mâis semences/agneaux).

Des mesures complémentaires de réduction peuvent aussi être avancées :

- la prise en compte de l'activité d'élevage en sollicitant un écartement entre les panneaux compatibles avec le passage des engins agricoles, et la pose de clôture tournante au sein du parc PV.
- la création d'un cheminement sur l'ensemble du parc accompagné de la mise en place de plusieurs accès (portail).
- le semis à haute densité 'd'herbe' dans le parc (mélange prairies naturelles).

III - COMPENSER

Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter ou de réduire les impacts du projet sur le territoire, il s'agit de mettre en place des compensations.

La présentation faisant l'objet du chapitre suivant mesure les effets positifs et négatifs du périmètre du projet n'ayant pu être ni évité, ni réduit, et les mesures compensatoires potentiellement envisageables.

PARTIE 5 : ETUDE DES IMPACTS POSITIFS ET NEGATIFS DU PROJET

I - IDENTIFICATION DES IMPACTS

1.1 Les parcelles impactées par le projet

Un relevé de l'occupation du sol des parcelles a été réalisé cf. pages 17, 22 et 23. Ces éléments apportent des précisions sur les parcelles impactées. Les parcelles portant le projet font l'objet d'une production agricole en 2020 ; l'année 2022 correspond à la période projetée de mise en œuvre de l'unité photovoltaïque et des prairies (temps d'implantation) et 2023 correspond à la reprise de l'activité agricole sur les parcelles projet et à la consolidation à 3 ans de l'installation de Mme Cabandé.

1.2 Les exploitations concernées par le projet

L'impact est significatif pour l'E1 avec une diminution de la SAU de 16%, au bénéfice d'un rééquilibrage des différents temps de travail au sein de l'exploitation, entre l'exploitation et l'ETA, et d'une amélioration des conditions de travail du chef d'exploitation.

L'incidence (positive) pour l'exploitation de Mme Cabandé est significative (reprise du foncier cédé par l'E1) car cela permet une progression nette des surfaces fourragères (x3), accompagnant la progression du cheptel, limitant le chargement hectare, augmentant les rations d'herbe pour les brebis (plein air – conduite extensive).

Les prairies seront implantées à partir d'espèces fourragères adaptées (ray gras, fétuque, dactyle, fléole, trèfle, lotier...); le pâturage tournant permet une bonne gestion de la pousse d'herbe tandis qu'une mise au repos de l'intégralité des prairies du parc sera réalisée (portance, repos pour la pousse, conditions défavorables à la prairie...). L'objectif est de disposer d'une ressource fourragère suffisante, de qualité et adaptée au site.

Le projet d'installation repose sur la mise en production de 23 ha à l'installation pour atteindre dès 2022/2023, 43 hectares. L'assolement prévisionnel repose sur :

Ail	1 ha	Au niveau effectif animaux, l'exploitation prévoit un effectif ovin total de 204 animaux, soit une soixantaine de brebis, 2 béliers ; 45% des agneaux sera valorisé en vente directe. Mme Cabandé bénéficiera d'une autorisation d'usage par pâturage des surfaces fourragères nouvellement implantées en prairie et en panneaux photovoltaïques.
Stévia	2 ha	
Mais semences en AB	1 ha	
Cultures en conversion (dont triticales)	11 ha	
Prairies temporaires	4 ha	
Prairies temp en dérobé	20 ha	
Prairies permanentes	5 ha	

Le chiffre d'affaires attendu sur l'atelier ovin (vente des agneaux) est estimé à 19 000 € (effectif moyen : 60 mères).

1.3 Les filières concernées par le projet

Deux filières sont visées, la filière grandes cultures et la filière ovine. La filière ovine est la filière qui bénéficie du projet d'installation de Mme Cabandé ; cela demande au regard du projet et au regard de l'économie agricole départementale un appui au développement. Production déficitaire au niveau français, elle représente un atout pour le Gers tant pour les consommateurs que pour les besoins de la filière. L'élevage ovin permet notamment de valoriser des terres à faible potentiel, au relief difficile.

Le projet de création du pôle viande (comportant la création d'un nouvel abattoir) sur Condom est un élément important pour les éleveurs et futurs éleveurs ovins, un vecteur de relance économique pour la production ovine, et l'ensemble des métiers autour de la thématique viande. Le projet de valorisation

en vente directe de Mme Cabandé bénéficiera des infrastructures comme le projet d'abattoir au plus près de son lieu de production.

De plus, l'intérêt de développer des filières courtes en faveur des élevages intégrant les ressources naturelles du territoire sont multiples (valorisation territoriale, système herbager en circuit court répondant aux objectifs de réduction des émissions de GES de l'agriculture...).

II - EVALUATION DES IMPACTS

1.1 Evaluation des impacts directs

Tableau des Impacts directs

Impacts positifs directs	Impacts négatifs directs
<p><u>Gain de surfaces fourragères</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 ha de prairies disponibles (coefficient de densité) 	<p><u>Perte de la production agricole</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une perte de production de 22 ha en grandes cultures soit 16% de la SAU ; - 3 ha déjà en prairies sont valorisés dans le cadre de la mise place de l'atelier ovin
<p><u>Au niveau structurel</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Consolidation d'une installation - Développement de la filière ovine 	<p><u>Perte de surfaces agricoles</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une perte de surface pour 1 exploitant agricole, avec 16% de l'exploitation impactée
<p><u>Gain en termes d'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation en polyculture/élevage ovin viande = gain avec la création d'1 UTA → 1 ETP 	<p><u>Perte en termes d'emploi</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - selon les données d'Agri'Scopie 2019, 1ha en grandes cultures nécessite 0,018 Equivalents Temps Plein (ETP), ce qui correspond à une perte de 0,4 ETP.
<p><u>Mise en place :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de surfaces en prairies (25 ha estimation – pondération disponibilité 20 ha) - Limitation du risque d'érosion sur les parcelles concernées par le projet - Préservation de la ressource sol sur les parcelles reconverties en herbe - Limitation des intrants – conversion bio 	<p><u>Perturbation en termes d'assolements</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des terres en polyculture sont impactées - Ces terres entraient dans la rotation des cultures ; les assolements vont donc être modifiés et réajustés.

Impacts « neutres »

Aucun bâtiment agricole n'est actuellement présent dans le périmètre du projet

Aucun bâtiment ne se retrouvera isolé du reste de l'exploitation.

Impact « positif »

Transformation du bâtiment existant sans usage en Bergerie

1.2 Evaluation des impacts indirects

Les impacts indirects peuvent se faire à différents niveaux, à savoir en amont sur les entreprises liées à l'agriculture et en aval sur les structures agricoles locales de commercialisation.

Tableau des Impacts indirects

Impacts positifs	Impacts négatifs
Indirectement, l'installation agricole de Mme Cabandé combinée à l'activité de production d'électricité bénéficia à l'Agriculture (cotisations sociales supplémentaires, valeur ajoutée créée avec la mise en place de productions spéciales et d'une activité d'élevage ovine) et (filière déficitaire dans le Gers) et à l'ensemble des partenaires économiques amont et aval avec lesquels l'exploitation va travailler, notamment Vivadour.	<u>En amont</u> <ul style="list-style-type: none">- L'ensemble des entreprises du secteur agricole (matériels, semences, produits phytosanitaires, concessionnaires...) va être impactée avec une baisse non significative de leur chiffre d'affaires, de leur commande ; <u>En aval</u> <ul style="list-style-type: none">- Une structure agricole du territoire sera faiblement impactée : Vivadour

III - LES EFFETS CUMULES

Il n'y a pas de projet connu sur le territoire communal susceptible d'impacter l'économie agricole de manière significative.

IV - EVALUATION FINANCIERE DES IMPACTS SUR L'ECONOMIE AGRICOLE

L'évaluation financière des impacts consiste à réaliser un chiffrage de la perte (et du gain éventuel) de richesse liée à la production des biens agricoles.

Cette évaluation a été réalisée sur la base des recommandations départementales de la CDPENAF du Gers en matière de compensation, des recommandations de la DRAAF Occitanie (notamment sur le montant des valeurs vénales venant s'ajouter aux montants des compensations calculés ci-dessous).

Le projet porte sur 25,47 ha ; considérant la mise en place de 25,47 ha de prairies, celles-ci rentrent dans la surface fourragère disponible totale du troupeau ovin de Mme Cabandé ; elles sont essentielles au système de production et à l'alimentation du bétail.

La surface disponible a été ramenée à 20 ha en tenant compte d'un coefficient de densité de 80%.

La surface considérée pour l'évaluation financière des impacts reste 25,47 ha.

- Impacts directs

L'impact direct annuel est calculé à partir du produit brut agricole des filières concernées.

ETAPE 1 - CALCUL DE L'IMPACT DIRECT ANNUEL	ha sur zone impactée	PB agricole (€/ha)	Impact direct annuel
Grandes cultures	22,57	1100	24827
Prairies	2,9	47	136,3
TOTAL IMPACT DIRECT ANNUEL = Produit Brut Agricole			24 963,3

- Impacts indirects

Le calcul de la perte sur l'économie des filières agricoles annuelles représente l'impact indirect. Il s'agit de l'impact sur les filières aval représentées principalement par les industries agro-alimentaires et les services.

ETAPE 2 - CALCUL DE L'IMPACT INDIRECT ANNUEL		Impact indirect annuel
PBA * (Valeur Ajoutée des IAA/ Valeur Ajoutée de l'agriculture)		22 966,23
TOTAL IMPACT INDIRECT ANNUEL		22 966,23

- Impact total annuel

L'impact total annuel est la somme des impacts directs et indirects annuels.

ETAPE 3 - CALCUL DE L'IMPACT TOTAL ANNUEL	ha sur zone impactée	Impact total (€/ha)	Impact total annuel
Grandes cultures	25,47	1 881,8	47 929,53
TOTAL IMPACT ANNUEL			47 929,53

- Calcul du potentiel économique agricole territorial à reconstruire

La durée retenue pour la reconstruction du potentiel économique agricole est de 10 ans. L'impact total sera donc multiplié par 10 (durée minimum pour mener un projet agricole collectif)

ETAPE 4 - POTENTIEL ECONOMIQUE AGRICOLE TERRITORIAL A RECONSTITUER	ha sur zone impactée	Tps de reconstruction de la filière facteur 10	Potentiel éco territorial à reconstruire
Productions végétales	25,47	18 818,03	479 295,3
TOTAL POTENTIEL ECO A RECONSTITUER			479 295,3

- Calcul du montant de la compensation collective : « taux de profitabilité »
C'est le montant de l'investissement nécessaire pour reconstituer le potentiel économique des filières agricoles. En Occitanie, 1 € investi génère 6,24 €. L'investissement nécessaire à la reconstitution du potentiel des filières agricoles sera donc calculé à partir du montant des pertes économiques et divisé par 6,24.

ETAPE 5 - MONTANTS DES COMPENSATIONS	ha sur zone impactée	Investissements nécessaires à la reconstitution Facteur /6,24	Investissements nécessaires par culture
Productions végétales	25,47	3 015,71	76 810,14
TOTAL MONTANTS DES COMPENSATIONS			76 810,14

Le montant total des compensations agricoles collectives pour le projet photovoltaïque Le Fray à Mas d'Auvignon s'élève ainsi à **76 810,14 €**

V. LA PROPOSITION DE COMPENSATION COLLECTIVE

La procédure de compensation collective agricole au niveau du département du Gers repose sur la décision préfectorale après avis de la Cdpnaf. Un fonds de compensation géré par la Cdpnaf existe et recueille les sommes allouées par les porteurs de projet au titre de la compensation.

En fonction des besoins, des projets et des investissements structurant pour l'économie agricole départementale notamment, la Cdpnaf décide de l'utilisation des fonds de compensation.

En ce qui concerne le projet sur Mas d'Auvignon et dans le cadre de l'étude, des entretiens ont été réalisés avec la communauté de communes de la Ténarèze sur le projet du pôle Viande sur Condom.

Le projet de développement d'un atelier ovin avec une valorisation en circuit court s'inscrit pleinement dans les objectifs de création du pôle viande ; les deux projets bien qu'à des échelles différentes contribuent à dynamiser et offrir les conditions nécessaires à une économie agricole forte et structurée.

Le montant de la compensation proposée dans le cadre de cette étude pourrait venir en appui au financement de l'important investissement envisagé sur la Ténarèze.

VI. FAISABILITE DU PROJET – CONCLUSION

L'exploitation de Mr Cabandé constitue l'assise foncière des deux projets :

- L'installation de son épouse
- La création du parc photovoltaïque

et travaille à la réalisation d'une unité d'activités agricole et rurale regroupant dans l'avenir 5 UTH.

En termes d'emplois les incidences sont positives car il y a la création d'un UTA avec l'installation en Bio de Mme Cabandé (atelier ovin viande et production spéciale –Stevia), le maintien d'un UTA Mr Cabandé sur l'exploitation initiale, avec une évolution en diversification du système de productions (PPAM...). Il s'agit d'une orientation économique en plein développement.

Extrait du Plan de développement de la filière PPAM ministère de l'Agriculture 2017 :

« ... La filière des plantes à parfum, aromatiques et médicinales possèdent de forts atouts : une reconnaissance de la qualité de ses produits, des entreprises leader sur le marché européens (ex : plantes aromatiques surgelées), des productions leader à l'échelle internationale, une structuration aussi bien au niveau des organismes de la filière que des groupements de producteurs, une volonté de continuer à travailler dans le respect des critères du développement durable (ex : établissement de guide de bonnes pratiques de cueillette), une image très positive auprès des consommateurs (naturalité et authenticité des produits), des experts spécialisés dans notre filière au niveau de FranceAgriMer notamment, une croissance des productions et des demandes soutenues des acheteurs, des productions emblématiques des territoires, etc.

Il est donc important de préserver ces atouts, de les renforcer et de continuer à avoir des objectifs ambitieux pour les années à venir. Une entité communale (nouvelle forme de structuration) pourrait être le siège des futures orientations de la filière malgré la diversité de ses produits et de ses usages.

La filière pourrait ainsi continuer son développement et dépasser largement les 55 000 ha d'ici 10 ans (contre 32 000 ha en 2000, soit une hausse de 70 % en 25 ans) ... ».

Les deux exploitations sont engagées sur les productions PPAM y compris une production semences pour Mr Cabandé (productions à forte valeur ajoutée).

La combinaison des différents ateliers, dont la valorisation d'une partie des productions végétales en autoconsommation pour le bétail (conduit en Bio), et des activités de chacun des exploitants (entreprise agricole, vente directe...) reposent sur une optimisation du travail et des aménagements facilitant les conditions de travail.

Mme Cabandé crée un atelier ovin viande bio qui sera valorisé en circuit court pour la plus grande partie de la production (agneau entier et caissettes). La création de l'abattoir sur Condom représente pour l'exploitation un élément très favorable dans les années à venir (à court/moyen terme).

Le parc photovoltaïque est une opportunité qui s'inscrit positivement (accélérateur, facilitateur) dans le développement et la confortation des exploitations, et le développement d'un élevage viande. Ce projet s'inscrit dans un projet plus ambitieux au niveau économique et familial avec la mise en chantier de l'installation à court moyen terme de la fille et de la belle-fille de Mr et Mme Cabandé (cf. p 30).

L'évaluation financière des incidences du projet sur l'économie agricole permet à la société Reden solar de disposer d'une estimation de la valeur de la compensation. La société souhaite contribuer au soutien de la filière ovine déficitaire dans le Gers en lien direct avec le projet développé en combinaison avec les surfaces implantées en photovoltaïque. La contribution financière à la création du pôle viande sur Condom est un des axes à privilégier à l'issue de l'étude. Il suppose la création d'un fonds de compensation mobilisable dans le cadre de la réalisation du pôle viande notamment, infrastructure collective servant l'économie agricole de la filière ovine à une échelle supra-départementale.

Annexe 10 : Projet agricole de Mme Cabané – Chambre d’Agriculture du Gers et communauté de la Ténarèze

Hypothèse 01-A : Budget prévisionnel sans le projet Agrivoltaïque

LA MAIN D'OEUVRE

Nom	Prénom	Date de naissance	Formation agricole	Formation générale
CABANDE	Sylvie	04/09/1965	BEPA	sd cycle court

L'EXPLOITATION

Statut juridique : Forme juridique :

Raison sociale :

Adresse du siège d'exploitation :

Code postal : Région agricole : Zone UE :

SUPERFICIE	2020	2021	2022	2023	2024
SAU en propriété					
SAU en fermage	22.95	22.95	22.95	22.95	22.95
SAU mise à disposition dont propriété des associés dont location des associés					
SAU autre mode de faire-valoir	22.95	22.95	22.95	22.95	22.95
SURFACE TOTALE	22.95	22.95	22.95	22.95	22.95
MAIN D'OEUVRE	2020	2021	2022	2023	2024
UTH familiales	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
UTH salariés permanents					
TOTAL UTH PERMANENTES	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
UTH salariés temporaires					
Autres UTH					
TOTAL UTH	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00

LE PROJET

Type de dossier : N° dossier :

Date d'ouverture de l'exercice de référence : Durée de l'étude : ans

Date d'ouverture du premier exercice : Durée du 1er ex. : mois

Etude réalisée par :

Présentation du projet :

	2020	2021	2022	2023	2024
ventes blé tendre (70111100)	3 240				
ventes orge d'hiver (70111500)		4 160		4 160	
ventes maïs semence (70111900)	4 950	5 500	5 500	5 500	5 500
Prime BIO (70112001)		4 200	4 200	4 200	4 200
DPU normaux (70112004)	4 851	4 851	4 109	4 109	4 109
ICHN (70112007)		1 160	1 160	1 160	1 160
ventes fourrages (70122100)	6 912	9 075	9 075	8 100	9 075
Vente de safran (70141170)	6 750	10 800	10 800	8 100	8 100
ventes d'ail (70141200)		14 800	14 800	14 800	14 800
Primes ICHN (70222002)	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
Ventes d'animaux (ovins) (70420000)		14 480	18 740	18 740	18 740
+ VENTE DE MARCHANDISES					
+ VENTE DE PRODUITS VEGETAUX	26 703	45 471	49 644	42 029	46 944
+ VENTE DE PRODUITS ANIMAUX	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
+ VENTE ANIMAUX		14 480	18 740	18 740	18 740
+ VENTE AUTRES PRODUITS ET SERVICES					
CHIFFRE D'AFFAIRES	27 889	61 137	69 570	61 955	66 870
+/- Variation stocks produits végétaux	1 563	1 000	-1 000	1 000	-1 000
+/- Variation stocks autres produits					
+/- Variation végétaux en terre	588				
+/- Variation inventaire des animaux	7 600				
VARIATION PRODUCTION STOCKEE	9 751	1 000	-1 000	1 000	-1 000
PRODUCTION IMMOBILISEE					
TOTAL PRODUCTION DE L'EXERCICE	37 639	62 137	68 570	62 955	65 870
- Achats d'animaux	7 700	600	1 200	1 200	1 200
- Engrais	2 379	3 283	3 415	3 283	3 415
- Semences et plants	10 462	2 350	3 230	2 350	3 230
- Produits phytosanitaires	2 130	668	668	668	668
- Aliment du bétail	1 200	2 400	2 400	2 400	2 400
- Produits de défense des animaux (601.50000)	300	600	600	600	600
- Autres fournitures consommable (60270000)		220	220	220	220
- Achats de travaux et services (60500000)	5 746	5 430	5 430	5 430	5 430
- Eau (60610000)		360	360	360	360
- Electricité (60630000)		200	200	200	200
- Eau irrigation (60650000)	680	740	740	740	740
- Fournitures entretien (60660000)	300	650	650	650	650
TOTAL CHARGES PROPORTIONNELLES	30 897	17 500	19 112	18 100	19 112
- Carburant, combustible	2 070	2 070	2 070	2 070	2 070
- Fermages et loyers du fonciers (61311000)		250	250	250	250
- Entretien et réparations	1 270	1 570	1 570	1 570	1 570
- Assurances décès invalidité	40	243	243	243	243
- Autres assurances	1 919	2 464	2 794	2 464	2 794
- Honoraires	650	850	850	850	850
- Transports et déplacements					
- Services bancaires	220	350	350	350	350
- Charges externes diverses (61800000)	590	4 666	6 729	6 729	6 729
- Frais postaux (62600000)	220	350	350	350	350
- Divers (62800000)	1 106	2 140	2 140	2 140	2 140
TOTAL CHARGES EXTERNES	8 085	14 953	17 346	17 016	17 346
VALEUR AJOUTEE	-1 342	29 684	32 111	27 838	29 411
+ Indemnités et subventions d'exploitation					
- Impôts et taxes	195	394	410	399	410
- Salaires		350	2 650	2 650	2 650
- Charges sociales salariales					
- Charges sociales exploitant	350	2 500	2 800	2 800	2 800
- Rémunération du travail des associés					
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-1 887	26 440	26 251	21 989	23 551
+ Autres produits d'exploitations					
- Dotation aux amortissements	3 714	5 571	5 571	5 571	5 571
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 601	20 868	20 680	16 418	17 980

	2020	2021	2022	2023	2024
+ Produits financiers					
- Frais financiers à long et moyen terme	74	315	451	271	216
- Frais financiers à court terme		200	192	120	120
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-5 675	20 354	20 036	16 027	17 644
+ Quote-part des subventions d'investissement		2 124	6 373	6 373	4 249
+ Vente d'éléments d'actif immobilisés					
+ Autre produit exceptionnel					
- Valeur comptable des actifs cédés					
- Impôts sur les bénéfices					
RESULTAT DE L'EXERCICE	-5 675	22 478	26 410	22 400	21 893

ACTIF	Bilan ouverture	2020	2021	2022	2023	2024
Capital non libéré						
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Aménag. fonciers, amélior. du fonds						
Constructions		36 886	31 314	25 743	20 171	14 600
Matériel, installations		7 600	7 600	7 600	7 600	7 600
Animaux immobilisés						
Plantations						
Immob. en cours						
Parts sociales						
Autres immobilisations						
TOTAL IMMOBILISATION		44 486	38 914	33 343	27 771	22 200
Approvisionnements						
Animaux en stock						
Végétaux en terre		588	588	588	588	588
Produits en cours						
Produits finis		1 563	2 563	1 563	2 563	1 563
Autres produits						
TOTAL STOCKS ET EN COURS		2 151	3 151	2 151	3 151	2 151
Clients						
Créances TVA		11 859	1 971	2 242	2 359	2 390
Comptes courants associés						
Banque, caisse	3 500	3 048	32 682	32 437	29 889	27 489
TOTAL CREANCES + DISPONIBLE	3 500	14 906	34 653	34 678	32 248	29 879
TOTAL ACTIF	3 500	61 543	76 718	70 172	63 170	54 229

PASSIF	Bilan ouverture	2020	2021	2022	2023	2024
Capital social / capital individuel	3 496	3 496	-17 179	-9 701	1 708	9 109
Primes d'apport / retrait						
Résultat de l'exercice		-5 675	22 478	26 410	22 400	21 893
Subventions d'équipement			16 996	10 622	4 249	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 496	-2 179	22 294	27 330	28 357	31 001
Emprunts LMT fonciers anciens						
Autres emprunts LMT anciens						
Emprunts LMT fonciers nouveaux		48 600	47 290	39 321	31 297	23 216
Autres emprunts LMT nouveaux						
Intérêts courus	4	22	34	20	15	12
Comptes courants bloqués						
TOTAL DETTES FINANCIERES LMT	4	48 622	47 323	39 341	31 312	23 228
Emprunt CT		11 600	3 600			
Déouvert bancaire						
TOTAL DETTES FINANCIERES	4	60 222	50 923	39 341	31 312	23 228
Dettes CT fournisseurs		3 500	3 500	3 500	3 500	
Dettes TVA						
Comptes courants associés						
TOTAL AUTRES DETTES	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500
TOTAL PASSIF	3 500	61 543	76 718	70 172	63 170	54 229

BUDGET COURANT

	2020	2021	2022	2023	2024
ventes blé tendre	3 564				
ventes orge d'hiver		4 576		4 576	
ventes maïs semence	5 445	6 050	6 050	6 050	6 050
Prime BIO		4 200	4 200	4 200	4 200
DPU normaux	4 851	4 851	4 109	4 109	4 109
ICHN		1 160	1 160	1 160	1 160
ventes tournesol	7 292		9 574		9 574
Vente de safran	7 121	11 394	11 394	8 546	8 546
ventes d'ail		15 614	15 614	15 614	15 614
Primes ICHN	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
Ventes d'animaux (ovins)		15 276	19 771	19 771	19 771
Autres subventions					
Produits financiers					
Recettes diverses					
TOTAL DES RECETTES COURANTES	29 459	64 308	73 057	65 211	70 209
Engrais	2 726	3 810	3 969	3 810	3 969
Semences	11 508	2 584	3 552	2 584	3 552
Produits de défense des végétaux	2 556	802	802	802	802
Aliments du bétail	1 320	2 640	2 640	2 640	2 640
Produits de défense des animaux	330	660	660	660	660
Produits de reproduction animale					
Emballages					
Combustibles					
Carburants lubrifiants	2 484	2 484	2 484	2 484	2 484
Autres approvisionnements		264	264	264	264
Achat d'animaux	8 470	660	1 320	1 320	1 320
Travaux et services	6 895	6 516	6 516	6 516	6 516
Crédit-bail					
Fermeages et loyers		250	250	250	250
Divers fournitures	1 176	2 304	2 304	2 304	2 304
Entretien et réparations	1 524	1 884	1 884	1 884	1 884
Assurances	1 919	2 464	2 794	2 464	2 794
Autres charges externes	2 635	4 428	4 428	4 428	4 428
Impôts et taxes	195	396	414	403	414
Charges de personnel		350	2 650	2 650	2 650
Cotisations exploitants MSA	350	2 500	2 800	2 800	2 800
Autres charges d'exploitation	708	5 599	8 075	8 075	8 075
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	44 796	40 596	47 805	46 338	47 805
SOLDE COURANT	-15 336	23 712	25 252	18 873	22 404

Les valeurs sont toutes taxes comprises (T.T.C.).

BUDGET EXCEPTIONNEL

	2020	2021	2022	2023	2024
Réalisation emprunts LMT					
Désherbeur	23 000				
Faneuse	10 400				
Matériel élevage	7 200				
Cheptel ovin	8 000				
Total des emprunts LMT	48 600				
Subventions reçues					
Dechaumeur mécan		9 200			
Faneuse		4 160			
Plant Stévia		3 600			
Mat élevage		2 160			
Total des subventions reçues		19 120			
Réalisation Emprunt CT					
CT Plants Stévia	3 600				
CT TVA	8 000				
total des emprunts CT	11 600				
Reventes d'immobilisations					
Ajustement des créances					
Autres recettes exceptionnelles					
Total des autres recettes					
TOTAL RECETTES EXCEPTIONNELLES	60 200	19 120			
Achat immobilisations					
desherbage mecanique	23 000				
Faneuse	10 400				
Mat délevage abreu v.rateleur,	5 000				
Clôtures 4*300ml	2 200				
Total des immobilisations	40 600				
TVA sur immobilisations	8 120				
Annuités Emprunts fonciers					
Annuités Emprunts LMT anciens					
Annuités Emprunts LMT nouveaux	52	1 613	8 434	8 300	8 300
A.D.I. sur emprunts	40	243	243	243	243
Dépenses exceptionnelles					
Ajustement des dettes fournisseur	-3 500				3 500
Remboursement des emprunts CT		8 080	3 672		
Autres frais financiers		120	120	120	120
Total des autres dépenses	4 712	10 056	12 469	8 663	12 163
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	45 312	10 056	12 469	8 663	12 163
SOLDE BUDGET EXCEPTIONNEL	14 888	9 064	-12 469	-8 663	-12 163

SOLDE DE TRESORERIE

	2020	2021	2022	2023	2024
TRESORERIE DEBUT	3 500	3 048	32 682	32 437	29 889
Solde du budget courant	-15 336	23 712	25 252	18 873	22 404
Solde du budget exceptionnel	14 888	9 064	-12 469	-8 663	-12 163
Mouvements TVA (Rég. + Acomptes)		11 859	1 971	2 242	2 359
Prélèvements / apports exploitants		-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
Solde de trésorerie de l'exercice	- 448	29 634	- 245	-2 548	-2 400
TRESORERIE FIN	3 048	32 682	32 437	29 889	27 489

Code bien	Code desc°	Libellé	Montant	Détail	Durée	Taux	Diff	Subvention équivalente	Historique	2020	2021	2022	2023	2024
620	26	desherbage	23 000	desherbage mecanique	7					23 000				
			Immob.	Désherbeur	7	0,70	1			23 000	9 200			
			Prêt Subv.	Declanneur mécan	3						-9 200			
				Auto-financement										
620	26	Faneuse	10 400	Faneuse	7					10 400				
			Immob.	Faneuse	7					10 400				
			Prêt Subv.	Faneuse	7	0,70	1			10 400	4 160			
				Faneuse	3						-4 160			
				Auto-financement										
690	26	Cloûtures+mat élevage	7 200	Faneuse	7					10 400				
			7 200	Mat d'élevage	9					5 000				
			Immob.	abreuvoir+rallelier+barrière	9					2 200				
			Immob.	Cloûtures 4*300ml	9					2 200				
			Prêt Subv.	Matériel élevage	7	0,70	1			7 200	2 160			
				Mat élevage	3						-2 160			
				Auto-financement										
540	26	Chepel 30agrn+30 heb+2 hêl	8 000	Chepel 30agrn+30 heb+2 hêl						8 000				
			8 000	Chepel 30agrn+30 heb+2 hêl						8 000				
			Immob.	Chepel ovin	7	0,70	1			8 000				
			Prêt	Auto-financement										
				Auto-financement										
390	26	Plants stevia	9 000	Plant Stevia						9 000				
			9 000	Plant Stevia						9 000				
			Immob.	Auto-financement	3						3 600			
			Subv.	Auto-financement							-3 600			
				Auto-financement										

	Historique	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL INVESTISSEMENTS		57 600				
TOTAL EMPRUNTS		48 600				
TOTAL SUBVENTIONS			19 120			
TOTAL AUTOFINANCEMENT		9 000	-19 120			

Immobilisations non liées à des financements

	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024
24200000 IAN1 100008	10			3 600				
24100000 IAN1 100012	10			4 000				
24100000 IAN1 200013	10				3 000			
24200000 IAN1 300010	10					600		

Emprunts non liés à des immobilisations

	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024
CT Plants Stevia	24	1,00		3 600				
CT TVA	12	1,00		8 000				

Subventions non liées à des immobilisations

	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024

EMPRUNTS DE L'EXPLOITATION

	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
Libellé de l'emprunt												
CT Plant Stévia	3 600	24		1.00	01/04/20		ann.			3672.00		
mensuel							int.			72.00		
CT TVA	8 000	12		1.00	01/04/20		ann.		8080.00			
mensuel							int.		80.00			
Désherbeur	23 000	7	1	0.70	01/06/20		ann.		161.00	4008.52	3927.80	3927.80
annuel							int.		161.00	241.72	134.63	108.08
Faneuse	10 400	7	1	0.70	01/06/20		ann.		72.80	1812.55	1776.05	1776.05
annuel							int.		72.80	109.30	60.88	48.87
Matériel élevage	7 200	7	1	0.70	01/08/20		ann.		50.40	1246.42	1229.57	1229.57
annuel							int.		50.40	67.25	42.15	33.83
Cheptel ovin	8 000	7	1	0.70	01/08/20		ann.		56.00	1328.91	1366.19	1366.19
annuel							int.		56.00	18.72	46.83	37.59
Total des annuités	60 200								56	9 693	12 106	8 300

EMPRUNTS PERSONNELS PROFESSIONNELS

Libellé de l'emprunt	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
Total des annuités												

EMPRUNTS PERSONNELS PRIVES

Libellé de l'emprunt	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
Total des annuités												

SUBVENTIONS DE L'EXPLOITATION

Libellé de la subvention	durée	dif.	date	date	2020	2021	2022	2023	2024
Dechaumeur mécanique	3		01/09/21			9200.00			
Faneuse	3		01/09/21			4160.00			
Plant Stévia	3		01/09/21			3600.00			
Mat élevage	3		01/09/21			2160.00			
Total des subventions						19 120			

IMMOBILISATIONS DE L'EXPLOITATION

Type	Libellé	Date d'achat	Ex.	Valeur d'achat / production	Type amort.	Durée	TVA	Différé (mois)	Date Cession	Montant Cession
Cheptel	24200000 IANI 100008	01/01/2020	1	3 600	S	10				
Cheptel	24100000 IANI 100012	01/01/2020	1	4 000	S	10				
IMMOF	Plants stevia	01/04/2020	1	9 000	S					
Matériel	desherbage mecanique	01/05/2020	1	23 000	L	7	20.00			
Matériel	Faneuse	01/05/2020	1	10 400	L	7	20.00			
Matériel	Mat d'élevage abreu.v.rateller;barrière	01/05/2020	1	5 000	L	9	20.00			
Matériel	Clôtures 4*300ml	01/05/2020	1	2 200	L	9	20.00			
IMMOF	Cheptel 30agn+30 breb+ ² hé1	01/08/2020	1	8 000	S					
Cheptel	24100000 IANI 200013	01/01/2021	2	3 000	S	10				
Cheptel	24200000 IANI 300010	01/01/2022	3	600	S	10				
TOTAL				68 800						

IMMOBILISATIONS ACQUISES A TITRE PRIVE

Type	Libellé	Date d'achat	Ex.	Valeur d'achat / production	Type amort.	Durée	TVA	Différé (mois)	Date Cession	Montant Cession
TOTAL										

CRITERES D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Production de l'exercice	29 939	61 537	67 370	61 755	64 670
Chiffre d'affaires	27 889	61 137	69 570	61 955	66 870
Chiffre d'affaires / UTH	27 889	61 137	69 570	61 955	66 870
Chiffre d'affaires / ha SAU	1 215	2 664	3 031	2 700	2 914
Marge brute	7 838	41 101	44 255	39 993	41 555
Marge brute / ha SAU	342	1 791	1 928	1 743	1 811
Charges de structure / ha SAU	584	1 153	1 377	1 351	1 363
Valeur ajoutée	-1 342	29 684	32 111	27 838	29 411
Valeur ajoutée / UTH	-1 342	29 684	32 111	27 838	29 411
Valeur ajoutée / ha SAU	-58	1 293	1 399	1 213	1 282
Excédent Brut d'Exploitation	-1 887	26 440	26 251	21 989	23 551
EBE + rémunération des associés	-1 887	26 440	26 251	21 989	23 551
CRITERES DE RENTABILITE					
Résultat d'exercice	-5 675	22 478	26 410	22 400	21 893
Résultat d'exercice / UTH	-5 675	22 478	26 410	22 400	21 893
Résultat d'exercice / HA SAU	-247	979	1 151	976	954
Résultat d'exercice / Chiffre d'affaires (%)	-20	37	38	36	33
Résultat d'exercice / Total bilan (%)	-9	29	38	35	40
Rentabilité des capitaux propres (%)	260	101	97	79	71
CRITERES DE SITUATION FINANCIERE					
Situation nette	-2 179	5 299	16 708	24 109	31 001
Fonds de roulement	1 935	30 670	33 309	31 883	32 018
Fonds de roulement + comptes courants	1 935	30 670	33 309	31 883	32 018
Fonds de roulement / ha SAU	84	1 336	1 451	1 389	1 395
Ratio de fonds de roulement (%)	104	179	200	215	244
Dettes totale	63 722	54 423	42 841	34 812	23 228
Taux d'endettement total (%)	104	71	61	55	43
Dettes LMT	48 600	47 290	39 321	31 297	23 216
Dettes LMT / actif total (%)	79	62	56	50	43
Dettes LMT / ha SAU	2 118	2 061	1 713	1 364	1 012
Annuités LMT	56	1 613	8 434	8 300	8 300
Annuités personnelles (société)					
Annuités LMT / amortissement (%)	2	29	151	149	149
Annuités LMT / ha SAU	2	70	367	362	362
Annuité totale (société+personnelle) / CA (%)					
Amortissements / ha SAU	162	243	243	243	243
Dettes CT	15 100	7 100	3 500	3 500	
Remboursement dettes CT (hors TVA)	44 796	52 416	55 217	50 078	51 545
Dettes CT / Total dettes (%)	24	13	8	10	
Dettes CT / ha SAU	658	309	153	153	
Capitaux propres / capitaux permanents (%)	-5	32	41	48	57
ANALYSE DU RISQUE					
Capacité d'autofinancement	-1 961	25 925	25 608	21 598	23 215
Cap. remboursement emprunts nouveaux	-11 712	8 615	3 639	-2 426	1 135
Fonds de roulement / chiffre d'aff. (%)	7	50	48	51	48
Capitaux permanents / Total bilan (%)	75	91	95	94	100
Dettes CT / dépenses courantes (%)	38	20	8	9	
Frais financiers / chiffre d'affaires (%)		1	1	1	1
Dettes totale / Chiffre d'affaires (%)	228	89	62	56	35
EBE + remu. associés / Dette totale (%)	-3	49	61	63	101
Dettes totale / Actif hors foncier (%)	104	71	61	55	43
Poids de la dette / Produit brut (%)	169	88	62	55	35
Dettes CT / actif circulant (%)	89	19	10	10	
EBE+ remu. associés / Produit brut (%)	-5	43	38	35	36
Annuité LMT/(EBE+remu. associé) (%)	-3	6	32	38	35
Marge de sécurité	-1 943	9 627	2 625	-1 431	131

Vérification du Revenu Disponible par Exploitant

	2020	2021	2022	2023	2024
+ EBE					
+ Produits Financiers	-1 887	26 440	26 251	21 989	23 551
- Annuités des emprunts LMT	56	1 613	8 434	8 300	8 300
- Frais financiers des dettes CT		200	192	120	120
= REVENU DISPONIBLE DE L'EXPLOITATION	-1 943	24 627	17 625	13 569	15 131
Dont REVENU DISPONIBLE COMPLEMENTAIRE					
Dont comptabilisé pour atteindre RmD					
REVENU DISPONIBLE CORRIGE	-1 943	24 627	17 625	13 569	15 131
/ Nombre Exploitants	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
= REVENU DISPONIBLE / EXPLOITANT	-1 943	24 627	17 625	13 569	15 131
en % DU REVENU MINIMUM DU DEPARTEMENT	-13,45	170,43	121,97	93,91	104,72
(14450,00 euros)					
en % DU REVENU MAXIMUM DU DEPARTEMENT	-4,48	56,81	40,66	31,30	34,91
(3 x SMIC de référence = 43350,00 euros)					
+ Revenus professionnels non agricoles (JA)					
= REVENU PROFESSIONNEL GLOBAL	-1 943	24 627	17 625	13 569	15 131
en % DU REVENU MAXIMUM DU DEPARTEMENT	-4,48	56,81	40,66	31,30	34,91
Revenu Disponible / Revenu Professionnel Global	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Endettement

	2020	2021	2022	2023	2024
Annuité LMT / (EBE+rémunération associés)	-0,03	0,06	0,32	0,38	0,35
Taux d'endettement de l'exploitation (%)	104	71	61	55	43
Taux d'endettement de l'expl. hors comptes associés (%)	104	71	61	55	43

Trésorerie du JA en société

	2020	2021	2022	2023	2024
+ Prélèvements du J.A. sur la société					
+ Dotation Jeune Agriculteur					
+ Autres subventions					
- apports du JA sur la société					
- Remboursement emprunts JA					
+ RESSOURCES AGRICOLES DU JA					
- BESOINS FAMILIAUX hors remboursement emprunts					
+ Ressources du conjoint					
+ Autres revenus courants du JA					
+ Autres revenus exceptionnels du JA					
+ Nouveaux emprunts hors exploitation					
+ Nouveaux emprunts pour l'exploitation					
- Investissements pour l'exploitation					
- Remboursement emprunts du JA hors exploitation					
+ AUTRES BESOINS ET RESSOURCES DU JA					
= TRESORERIE FIN D'EXERCICE					

ASSOLEMENT	unité	Type	2020	2021	2022	2023	2024
Ail AB	HA	plein champ		1.00	1.00		1.00
bio Blé tendre	HA	plein champ	3.00				1.00
maïs semence AB	HA	plein champ	1.80	2.00	2.00		2.00
Triticale	HA	plein champ		11.00			11.00
Prairie permanente	HA	plein champ	5.00	5.00	5.00		5.00
Prairie temporaire	HA	plein champ	1.15	3.94	3.94		3.94
Prairie temporaire	HA	dérobé	13.00	13.00	13.00		13.00
Stévia	M2	plein champ	1.00	1.00	1.00		1.00
bio tournesol	HA	plein champ	12.00		11.00		11.00
SAU TOTALE + DEROBES	HA		35.95	35.94	35.94		35.94
dont SFP (hors dérobé)			6.15	8.94	8.94		8.94

EFFECTIFS ANIMAUX	Coeff. UGB	2020	2021	2022	2023	2024
Animaux sur SFP (Effectifs moyens)						
Agneaux VDirecte	0.08		44.00	61.00	61.00	61.00
Béliers	0.15	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00
Brebis	0.15	30.00	60.00	60.00	60.00	60.00
Agnelles	0.10	30.00	5.00	10.00	10.00	10.00
Agneaux COOP	0.08		66.00	71.00	71.00	71.00
EFFECTIF TOTAL		62	177	204	204	204

DETAIL DES UGB	Coeff. UGB	2020	2021	2022	2023	2024
Agneaux VDirecte	0.08		3.52	4.88	4.88	4.88
Béliers	0.15	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
Brebis	0.15	4.50	9.00	9.00	9.00	9.00
Agnelles	0.10	3.00	0.50	1.00	1.00	1.00
Agneaux COOP	0.08		5.28	5.68	5.68	5.68
TOTAL UGB EXPLOITATION		8	19	21	21	21
CHARGEMENT UGB / ha SFP		1.27	2.08	2.33	2.33	2.33

	2020	2021	2022	2023	2024	
PRIMES DECOUPLEES						
DPU Normaux - (DPB)	Montant unitaire	220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
	Nb de droits	22.50	22.50	22.50	22.50	22.50
	Total	4851.00	4851.00	4108.50	4108.50	4108.50
TOTAL PRIMES DECOUPLEES	4 851	4 851	4 109	4 109	4 109	
PRIMES COUPLEES						
à : Ovins viande	Montant unitaire	22.00	22.00	22.00	22.00	22.00
	Taux couplage	98.00	98.00	98.00	98.00	98.00
	Nb de droits	55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
	Total	1185.80	1185.80	1185.80	1185.80	1185.80
TOTAL PRIMES COUPLEES ACQUISES	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186	
TOTAL PRIMES COUPLEES ET DECOUPLEES AVANT MODULATION	6 037	6 037	5 294	5 294	5 294	
CALCUL DE LA MODULATION						
	Taux					
	Franchise					
	Total					
TOTAL PRIMES COUPLEES ET DECOUPLEES APRES MODULATION	6 037	6 037	5 294	5 294	5 294	

ACTIVITE	PRODUIT		2020	2021	2022	2023	2024
Produits							
Ail AB	Ail	rdt en T	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
		Prix vente moyen		3700.00	3700.00	3700.00	3700.00
bio Blé tendre	blé tendre	rdt en QT	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
		Prix vente moyen	18.00				
mais semente AB	mais semente	rdt en QT	55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
		Prix vente moyen	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
Triticale	orge hiver	rdt en QT	28.00	28.00	28.00	28.00	28.00
		Prix vente moyen	20.00			20.00	
Prairie permanente	Foin PP	rdt en T	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
		Prix vente moyen					
Prairie temporaire	Foin PT	rdt en T	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
		Prix vente moyen					
Prairie temporaire	Foin PT	rdt en T	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
		Prix vente moyen					
Stévia	Safran	rdt en G	9.00	14.40	14.40	10.80	10.80
		Prix vente moyen	750.00	750.00	750.00	750.00	750.00
bio tournesol	Tournesol	rdt en QT	18.00	15.00	15.00	15.00	15.00
		Prix vente moyen	32.00		55.00		55.00
Animaux							
Ovins viande	Agneaux VDirecte	Nombre vendu		44.00	61.00	61.00	61.00
		Prix vente moyen		240.00	240.00	240.00	240.00
Ovins viande	Béliers	Nombre vendu					
		Prix vente moyen					
Ovins viande	Brebis	Nombre vendu		4.00	8.00	8.00	8.00
		Prix vente moyen		375.00	375.00	375.00	375.00
Ovins viande	Agnelles	Nombre vendu					
		Prix vente moyen					
Ovins viande	Agneaux COOP	Nombre vendu		22.00	10.00	10.00	10.00
		Prix vente moyen		110.00	110.00	110.00	110.00

Activité :

Ovins viande

	2020	2021	2022	2023	2024
AGNEAUX					
AGNEAUX VDIRECTE (tete)					
effectif début					
effectif moyen		44	61	61	61
achats					
ventes		44	61	61	61
BÉLIERS (tete)					
effectif début		2	2	2	2
effectif moyen		2	2	2	2
achats		2			
ventes					
BREBIS (tete)					
effectif début		30	55	50	50
effectif moyen		60	60	60	60
achats		30			
ventes		4	8	8	8
AGNELLES (tete)					
effectif début		30	5	10	10
effectif moyen		30	10	10	10
achats		30	5	10	10
ventes					
AGNEAUX COOP (tete)					
effectif début					
effectif moyen		66	71	71	71
achats					
ventes		22	10	10	10

MARGES BRUTES GLOBALES

ACTIVITE OU ATELLIER	2020	2021	2022	2023	2024
Activite bio Blé tendre	1 926				
Activite maïs semence AB	3 686	4 096	4 096	4 096	4 096
Activite Prairie temporaire	381	1 305	1 305	1 305	1 305
Activite Prairie permanente	1 925	1 925	1 925	1 925	1 925
Activite All AB		10 880	10 880	10 880	10 880
Aelier Ovins viande	- 564	7 828	9 420	9 420	9 420
Activite Triticale		3 960		3 960	
Activite Prairie temporaire	3 468	3 468	3 468	3 468	3 468
Activite bio tournesol	2 676		5 522		5 522
Activite Stévia	-5 660	7 640	7 640	4 940	4 940
MARGE BRUTE GLOBALE D'EXPLOITATION	7 838	41 101	44 255	39 993	41 555
Rappel des charges forfaitaires					
Carburants et lubrif	2 070	2 070	2 070	2 070	2 070
Travaux entreprise	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450
Eau		360	360	360	360
Electricité		200	200	200	200
Fourn petit équipem	300	650	650	650	650
Redevanc crédit-bail					
Ferriages		250	250	250	250
Entretien foncier					
Entret constructions	350	650	650	650	650
Entret instal.+matér	920	920	920	920	920
Assurances	1 200	1 800	1 800	1 800	1 800
Honoraires comptable	650	850	850	850	850
Frais post et téléco	220	350	350	350	350
Services bancaires	220	350	350	350	350
Frais divers	800	1 800	1 800	1 800	1 800
Impôts fonciers		110	110	110	110
Autres impôts-taxes	150	250	250	250	250
Salaires (personnel)			2 300	2 300	2 300
Ch social exploitant	350	2 500	2 800	2 800	2 800
frais financ ct		120	120	120	120
TOTAL DES CHARGES FORFAITAIRES	10 680	16 680	19 280	19 280	19 280

Activité :

Ail AB

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA	1150,00	1150,00	1150,00	1150,00
semences	montant / HA	1850,00	1850,00	1850,00	1850,00
Autres fournitures	montant / HA	220,00	220,00	220,00	220,00
assurance grêle	montant / HA	350,00	350,00	350,00	350,00
Salaires (personnel)	montant / HA	350,00	350,00	350,00	350,00
Charges / HA		3 920	3 920	3 920	3 920

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Ail	rendement en T	4,00	4,00	4,00	4,00
	prix de vente moyen	3700,00	3700,00	3700,00	3700,00
	produit (montant) / HA	14800,00	14800,00	14800,00	14800,00
Produits / HA		14 800	14 800	14 800	14 800

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA		3 920	3 920	3 920	3 920
Produits et animaux / HA		14 800	14 800	14 800	14 800
Marge / HA	référence : 0,00	10 880	10 880	10 880	10 880
Nombre de HA		1,00	1,00	1,00	1,00
Marge globale		10 880	10 880	10 880	10 880
% marge activité / marge exploitation		26	25	27	26

Activité : bio Blé tendre

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA 170.00				
semences	montant / HA 38.00				
Phyto	montant / HA 130.00				
Divers récolte	montant / HA 80.00				
assurance grêle	montant / HA 17.00				
Taxes parafiscales	montant / HA 3.00				
Charges / HA	438				

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
blé tendre	rendement en QT 60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
	prix de vente moyen 18.00				
	produit (montant) / HA 1080.00				
Produits / HA	1 080				

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	438				
Produits et animaux / HA	1 080				
Marge / HA	642				
référence : 550,00					
Nombre de HA	3.00				
Marge globale	1 926				
% marge activité / marge exploitation	25				

Activité : bio tournekol

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA 50.00		80.00		80.00
semences	montant / HA 90.00		120.00		120.00
Phyto	montant / HA 90.00				
Divers récolte	montant / HA 90.00		90.00		90.00
assurances	montant / HA 30.00		30.00		30.00
Taxes parafiscales	montant / HA 3.00		3.00		3.00
Charges / HA	353		323		323

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Tournekol	rendement en QT 18.00	15.00	15.00	15.00	15.00
	prix de vente moyen 32.00		55.00		55.00
	produit (montant) / HA 576.00		825.00		825.00
Produits / HA	576		825		825

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	353		323		323
Produits et animaux / HA	576		825		825
Marge / HA	223		502		502
référence : 545.00					
Nombre de HA	12.00		11.00		11.00
Marge globale	2 676		5 522		5 522
% marge activité / marge exploitation	34		12		13

Activité :

Stevia

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
bulbes	montant / M2 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
engrais total	montant (forfaitaire) 892,00	892,00	892,00	892,00	892,00
semences	montant (forfaitaire) 9250,00				
Phyto	montant (forfaitaire) 588,00	588,00	588,00	588,00	588,00
Divers récolte	montant (forfaitaire) 850,00	850,00	850,00	850,00	850,00
Abonnement/borne	montant (forfaitaire) 140,00	140,00	140,00	140,00	140,00
assurances	montant (forfaitaire) 250,00	250,00	250,00	250,00	250,00
Autres ch ext divers	montant (forfaitaire) 440,00	440,00	440,00	440,00	440,00
Charges / M2	12 410	3 160	3 160	3 160	3 160

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Safran	rendement en G 9,00	14,40	14,40	10,80	10,80
	prix de vente moyen 750,00	750,00	750,00	750,00	750,00
	produit (montant) / M2 6750,00	10800,00	10800,00	8100,00	8100,00
Produits / M2	6 750	10 800	10 800	8 100	8 100

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / M2	12 410	3 160	3 160	3 160	3 160
Produits et animaux / M2	6 750	10 800	10 800	8 100	8 100
Marge / M2	-5 660	7 640	7 640	4 940	4 940
Nombre de M2	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
Marge globale	-5 660	7 640	7 640	4 940	4 940
% marge activité / marge exploitation	-72	19	17	12	12

Activité : Ovins viande

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
Abattage	montant / Agneaux VDirecte (vente)	35,00	35,00	35,00	35,00
Transfo ss vide	montant / Agneaux VDirecte (vente)	34,00	34,00	34,00	34,00
cotisations	montant / Agneaux VDirecte (vente)	0,25	0,25	0,25	0,25
Alim.concentré	montant / Brebis (moyen)	40,00	40,00	40,00	40,00
Produits défense Aux	montant / Brebis (moyen)	10,00	10,00	10,00	10,00
Autres ch ext divers	montant / Brebis (moyen)	5,00	5,00	5,00	5,00
Abattage	montant / Brebis (vente)	60,00	60,00	60,00	60,00
Transfo ss vide	montant / Brebis (vente)	162,50	162,50	162,50	162,50
cotisations	montant / Brebis (vente)	0,25	0,25	0,25	0,25
Charges / UGB	212	389	446	446	446

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
ACHAT D ANIMAUX					
Béliers	Montant achat	500			
Brebis	Montant achat	3 600			
Agnelles	Montant achat	3 600			
VENTE D ANIMAUX					
Agneaux COOP	Montant vente	2 420	1 100	1 100	1 100
Agneaux VDirecte	Montant vente	10 560	14 640	14 640	14 640
Brebis	Montant vente	1 500	3 000	3 000	3 000
Aides Ovins	Montant vente	1 186	1 186	1 186	1 186
VARIATION INVENTAIRE ANIMAUX					
Béliers	Variation (valeur)	400			
Brebis	Variation (valeur)	3 600	3 000	- 600	
Agnelles	Variation (valeur)	3 600	-3 000	600	
Aides Ovins	nb de droits	55,00	55,00	55,00	55,00
	montant unitaire (ap mod)	21,56	21,56	21,56	21,56
	montant / UGB	152,03	63,75	56,85	56,85
Produits / UGB	152	64	57	57	57
Produits et animaux / UGB	139	810	898	898	898

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / UGB	212	389	446	446	446
Produits et animaux / UGB	139	810	898	898	898
Marge / UGB	référence : 0,00	421	452	452	452
Nombre de UGB	7,80	18,60	20,86	20,86	20,86
Marge globale	-564	7 828	9 420	9 420	9 420
% marge activité / marge exploitation	-7	19	21	24	23

Activité :

Triticale

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA	68,00		68,00	
semences orges	montant / HA	40,00		40,00	
Divers récolte	montant / HA	90,00		90,00	
Taxes parafiscales	montant / HA	2,00		2,00	
Charges / HA		200		200	

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
orge hiver	rendement en QT	28,00	28,00	28,00	28,00
	prix de vente moyen	20,00		20,00	
	produit (montant) / HA	560,00		560,00	
Produits / HA		560		560	

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA		200		200	
Produits et animaux / HA		560		560	
Marge / HA	référence : 287,00	360		360	
Nombre de HA		11,00		11,00	
Marge globale		3 960		3 960	
% marge activité / marge exploitation		10		10	

Activité : Prairie permanente

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA				
Charges / HA	35.00	35.00	35.00	35.00	35.00
	35	35	35	35	35

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Foin PP	rendement en T				
	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
	prix de vente moyen				
	420.00	420.00	420.00	420.00	420.00
	produit (montant) / HA				
Produits / HA	420	420	420	420	420

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	35	35	35	35	35
Produits et animaux / HA	420	420	420	420	420
Marge / HA	385	385	385	385	385
référence : 0.00					
Nombre de HA	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
Marge globale	1 925				
% marge activité / marge exploitation	25	5	4	5	5

Activité : Prairie temporaire

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	35,00	35,00	35,00	35,00	35,00
semences	montant / HA 15,00	15,00	15,00	15,00	15,00
Charges / HA	50	50	50	50	50

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Foin PT	rendement en T 5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
	prix de vente moyen 381,10	381,10	381,10	381,10	381,10
Produits / HA	381	381	381	381	381

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	50	50	50	50	50
Produits et animaux / HA	381	381	381	381	381
Marge / HA	331	331	331	331	331
Nombre de HA	1,15	3,94	3,94	3,94	3,94
Marge globale	381	1 305	1 305	1 305	1 305
% marge activité / marge exploitation	5	3	3	3	3

Activité : maïs semence AB

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	90.00	90.00	90.00	90.00	90.00
Phyto	40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Divers récolte	70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
Irrigation	300.00	300.00	300.00	300.00	300.00
assurance grêle	32.00	32.00	32.00	32.00	32.00
Charges diverses	170.00	170.00	170.00	170.00	170.00
Charges / HA	702	702	702	702	702

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
maïs semence	55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
	rendement en QT				
	prix de vente moyen	50.00	50.00	50.00	50.00
	produit (montant) / HA	2750.00	2750.00	2750.00	2750.00
Produits / HA	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	702	702	702	702	702
Produits et animaux / HA	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750
Marge / HA	2 048				
Nombre de HA	1.80	2.00	2.00	2.00	2.00
Marge globale	3 686	4 096	4 096	4 096	4 096
% marge activié / marge exploitation	47	10	9	10	10

Hypothèse 01-B : Budget prévisionnel avec le projet Agrivoltaïque (intégrant la prestation d'entretien du parc photovoltaïque)

LA MAIN D'OEUVRE

Nom	Prénom	Date de naissance	Formation agricole	Formation générale
CABANDE	Sylvie	04/09/1965	BEPA	sd cycle court

L'EXPLOITATION

Statut juridique : Forme juridique :

Raison sociale :

Adresse du siège d'exploitation :

Code postal : Région agricole : Zone UE :

SUPERFICIE	2020	2021	2022	2023	2024
SAU en propriété					
SAU en fermage	23.95	23.95	23.95	23.95	23.95
SAU mise à disposition dont propriété des associés dont location des associés					
SAU autre mode de faire-valoir	23.95	23.95	23.95	23.95	23.95
SURFACE TOTALE	23.95	23.95	23.95	23.95	23.95
MAIN D'OEUVRE	2020	2021	2022	2023	2024
UTH familiales	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
UTH salariés permanents	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL UTH PERMANENTES					
UTH salariés temporaires					
Autres UTH					
TOTAL UTH	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00

LE PROJET

Type de dossier : N° dossier :

Date d'ouverture de l'exercice de référence : Durée de l'étude : ans

Date d'ouverture du premier exercice : Durée du 1er ex. : mois

Etude réalisée par :

Présentation du projet :

	2020	2021	2022	2023	2024
ventes blé tendre (701111100)	3 240	4 160	2 750	4 160	2 750
ventes orge d'hiver (70111500)		5 500	2 750	2 750	2 750
ventes maïs semence (70111900)	4 950	4 200	4 200	4 200	4 200
Prime BIO (70112001)		4 851	4 109	4 109	4 109
DPU normaux (70112004)	4 851	1 160	1 160	1 160	1 160
ICHN (70112007)		6 912	9 075	1 160	1 160
ventes fourmesol (70122100)		4 500	27 000	27 000	18 000
ventes autres cult.indust. (70125200)		14 800	14 800	14 800	14 800
ventes d'ail (70141200)		1 186	1 186	1 186	1 186
Primes ICHN (70222002)	1 186	14 480	18 740	18 740	18 740
Ventes d'animaux (ovins) (70420000)			10 000	10 000	10 000
Travaux à façon (70600000)					
+ VENTE DE MARCHANDISES					
+ VENTE DE PRODUITS VEGETAUX	24 453	43 671	63 094	58 179	54 094
+ VENTE DE PRODUITS ANIMAUX	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
+ VENTE ANIMAUX		14 480	18 740	18 740	18 740
+ VENTE AUTRES PRODUITS ET SERVICES			10 000	10 000	10 000
CHIFFRE D'AFFAIRES	25 639	59 337	93 020	88 105	84 020
+/- Variation stocks produits végétaux		1 000	2 850	1 000	-1 000
+/- Variation stocks autres produits		588	588		
+/- Variation végétaux en terre	588				
+/- Variation inventaire des animaux	7 600				
VARIATION PRODUCTION STOCKEE	8 188	1 588	2 850	1 000	-1 000
PRODUCTION IMMOBILISEE					
TOTAL PRODUCTION DE L'EXERCICE	33 827	60 925	95 870	89 105	83 020
- Achats d'animaux	7 700	600	1 200	1 200	1 200
- Engrais	2 379	3 283	4 217	4 085	4 217
- Semences et plants	10 462	2 350	12 480	2 350	3 230
- Produits phytosanitaires	2 130	1 256	1 216	1 216	1 216
- Aliment du bétail	1 200	2 400	2 400	2 400	2 400
- Produits de défense des animaux (601.50000)	300	600	600	600	600
- Autres fournitures consommable (60270000)		220	220	220	220
- Achats de travaux et services (60500000)	5 746	5 430	6 210	6 210	6 210
- Eau (60610000)		360	360	360	360
- Electricité (60630000)		200	200	200	200
- Eau irrigation (60650000)	680	740	580	580	580
- Fournitures entretien (60660000)	300	650	650	650	650
TOTAL CHARGES PROPORTIONNELLES	30 897	18 088	30 333	20 071	21 083
- Carburant, combustible	2 070	2 070	2 070	2 070	2 070
- Fermages et loyers du fonciers (61311000)		250	250	250	250
- Entretien et réparations	1 270	1 570	1 570	1 570	1 570
- Assurances décès invalidité	60	434	407	330	252
- Autres assurances	1 919	2 464	3 012	2 682	3 012
- Honoraires	650	850	850	850	850
- Transports et déplacements					
- Services bancaires	220	350	350	350	350
- Charges externes diverses (61800000)	590	4 666	7 169	7 169	7 169
- Frais postaux (62600000)	220	350	350	350	350
- Divers (62800000)	1 106	2 140	1 970	1 970	1 970
TOTAL CHARGES EXTERNES	8 105	15 144	17 998	17 591	17 843
VALEUR AJOUTEE	-5 175	27 693	47 539	51 443	44 094
+ Indemnités et subventions d'exploitation					
- Impôts et taxes	195	394	410	399	410
- Salaires		350	2 650	2 650	2 650
- Charges sociales salariales					
- Charges sociales exploitant	350	2 500	2 800	2 800	2 800
- Rémunération du travail des associés					
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-5 720	24 449	41 679	45 594	38 233
+ Autres produits d'exploitations					
- Dotation aux amortissements	3 714	5 571	5 571	5 571	5 571

	2020	2021	2022	2023	2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	-9 434	18 877	36 107	40 022	32 662
+ Produits financiers					
- Frais financiers à long et moyen terme	74	373	479	289	225
- Frais financiers à court terme		200	120	120	120
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	-9 508	18 304	35 508	39 613	32 317
+ Quote-part des subventions d'investissement		2 124	6 373	6 373	4 249
+ Vente d'éléments d'actif immobilisés					
+ Autre produit exceptionnel					
- Valeur comptable des actifs cédés					
- Impôts sur les bénéfices					
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 508	20 429	41 881	45 987	36 566

ACTIF	Bilan ouverture	2020	2021	2022	2023	2024
Capital non libéré						
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Aménag. fonciers, amélior. du fonds						
Constructions		36 886	31 314	25 743	20 171	14 600
Matériel, installations		7 600	7 600	7 600	7 600	7 600
Animaux immobilisés						
Plantations						
Immob. en cours						
Parts sociales						
Autres immobilisations						
TOTAL IMMOBILISATION		44 486	38 914	33 343	27 771	22 200
Approvisionnements						
Animaux en stock						
Végétaux en terre		588	1 176	1 176	1 176	1 176
Produits en cours						
Produits finis			1 000	3 850	4 850	3 850
Autres produits						
TOTAL STOCKS ET EN COURS		588	2 176	5 026	6 026	5 026
Clients						
Créances TVA		11 982	2 188	2 869	1 913	2 439
Comptes courants associés						
Banque, caisse	3 500	6 304	30 909	43 167	62 962	72 414
TOTAL CREANCES + DISPONIBLE	3 500	18 286	33 097	46 036	64 875	74 853
TOTAL ACTIF	3 500	63 360	74 187	84 405	98 672	102 079

PASSIF	Bilan ouverture	2020	2021	2022	2023	2024
Capital social / capital individuel	3 496	3 496	-21 012	-15 583	11 298	42 285
Primes d'apport / retrait						
Résultat de l'exercice		-9 508	20 429	41 881	45 987	36 566
Subventions d'équipement			16 996	10 622	4 249	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 496	-6 012	16 412	36 920	61 534	78 851
Emprunts LMT fonciers anciens						
Autres emprunts LMT anciens						
Emprunts LMT fonciers nouveaux		57 850	54 241	43 965	33 623	23 216
Autres emprunts LMT nouveaux						
Intérêts courus	4	22	34	20	15	12
Comptes courants bloqués						
TOTAL DETTES FINANCIERES LMT	4	57 872	54 275	43 985	33 638	23 228
Emprunt CT		8 000				
Déouvert bancaire						
TOTAL DETTES FINANCIERES	4	65 872	54 275	43 985	33 638	23 228
Dettes CT fournisseurs		3 500	3 500	3 500	3 500	
Dettes TVA						
Comptes courants associés						
TOTAL AUTRES DETTES		3 500	3 500	3 500	3 500	
TOTAL PASSIF	3 500	63 360	74 187	84 405	98 672	102 079

BUDGET COURANT

	2020	2021	2022	2023	2024
ventes blé tendre	3 564				
ventes orge d'hiver		4 576		4 576	
ventes maïs semence	5 445	6 050	3 025	3 025	3 025
Prime BIO		4 200	4 200	4 200	4 200
DPU normaux	4 851	4 851	4 109	4 109	4 109
ICHN		1 160	1 160	1 160	1 160
ventes tourmesol	7 292		9 574		9 574
ventes autres cult. indust.	4 748	9 495	28 485	28 485	18 990
ventes d'ail		15 614	15 614	15 614	15 614
Primes ICHN	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
Ventes d'animaux (ovins)		15 276	19 771	19 771	19 771
Travaux à façon			10 000	10 000	10 000
Autres subventions					
Produits financiers					
Recettes diverses					
TOTAL DES RECETTES COURANTES	27 085	62 409	97 123	92 125	87 628
Engrais	2 726	3 810	4 802	4 643	4 802
Semences	11 508	2 584	13 728	2 585	3 553
Produits de défense des végétaux	2 556	1 507	1 459	1 459	1 459
Aliments du bétail	1 320	2 640	2 640	2 640	2 640
Produits de défense des animaux		660	660	660	660
Produits de reproduction animale					
Emballages					
Combustibles					
Carburants lubrifiants	2 484	2 484	2 484	2 484	2 484
Autres approvisionnements		264	264	264	264
Achat d'animaux	8 470	660	1 320	1 320	1 320
Travaux et services	6 895	6 516	7 452	7 452	7 452
Crédit-bail					
Fermages et loyers		250	250	250	250
Divers fournitures	1 176	2 304	2 112	2 112	2 112
Entretiens et réparations	1 524	1 884	1 884	1 884	1 884
Assurances	1 919	2 464	3 012	2 682	3 012
Autres charges externes	2 635	4 428	4 224	4 224	4 224
Impôts et taxes	195	396	414	403	414
Charges de personnel		350	2 650	2 650	2 650
Cotisations exploitants MSA	350	2 500	2 800	2 800	2 800
Autres charges d'exploitation	708	5 599	8 603	8 603	8 603
TOTAL DES DEPENSES COURANTES	44 796	41 301	60 757	49 115	50 582
SOLDE COURANT	-17 710	21 107	36 366	43 011	37 046

Les valeurs sont toutes taxes comprises (T.T.C.).

BUDGET EXCEPTIONNEL

	2020	2021	2022	2023	2024
Réalisation emprunts LMT					
Plants Stévia	9 250				
Désherbeur	23 000				
Faneuse	10 400				
Matériel élevage	7 200				
Cheptel ovim	8 000				
Total des emprunts LMT	57 850				
Subventions reçues					
Dechaumeur mécan		9 200			
Faneuse		4 160			
Plant Stévia		3 600			
Mat élevage		2 160			
Total des subventions reçues		19 120			
Réalisation Emprunt CT					
CT TVA	8 000				
total des emprunts CT	8 000				
Reventes d'immobilisations					
Ajustement des créances					
Autres recettes exceptionnelles					
Total des autres recettes					
TOTAL RECETTES EXCEPTIONNELLES	65 850	19 120			
Achat immobilisations					
desherbage mecanique	23 000				
Faneuse	10 400				
Cloctures 4*300ml	2 200				
Mat délevage abreu.v.ratélier;	5 000				
Total des immobilisations	40 600				
TVA sur immobilisations	8 120				
Annuités Emprunts fonciers					
Annuités Emprunts LMT anciens					
Annuités Emprunts LMT nouveaux	52	3 970	10 769	10 635	10 635
A.D.I. sur emprunts	60	434	407	330	252
Dépenses exceptionnelles					
Ajustement des dettes fournisseur	-3 500				3 500
Remboursement des emprunts CT		8 080			
Autres frais financiers		120	120	120	120
Total des autres dépenses	4 732	12 604	11 296	11 085	14 507
TOTAL DEPENSES EXCEPTIONNELLES	45 332	12 604	11 296	11 085	14 507
SOLDE BUDGET EXCEPTIONNEL	20 518	6 516	-11 296	-11 085	-14 507

SOLDE DE TRESORERIE

	2020	2021	2022	2023	2024
TRESORERIE DEBUT	3 500	6 304	30 909	43 167	62 962
Solde du budget courant	-17 710	21 107	36 366	43 011	37 046
Solde du budget exceptionnel	20 518	6 516	-11 296	-11 085	-14 507
Mouvements TVA (Rég. + Acomptes)		11 982	2 188	2 869	1 913
Prélèvements / apports exploitants		-15 000	-15 000	-15 000	-15 000
Solde de trésorerie de l'exercice	2 808	24 605	12 258	19 795	9 452
TRESORERIE FIN	6 304	30 909	43 167	62 962	72 414

Code bien	Code desc°	Libellé	Montant	Détail	Durée	Taux	Diff	Subvention équivalente	Historique	2020	2021	2022	2023	2024
620	26	desherbage	23 000	desherbage mecanique	7					23 000				
			Immob.	Désherbeur	7	0,70	1			23 000				
			Prêt Subv.	Declatmeur mécan	3						9 200			
				Auto-financement							-9 200			
620	26	Faneuse	10 400	Faneuse	7					10 400				
			Immob.	Faneuse	7					10 400				
			Prêt Subv.	Faneuse	7	0,70	1			10 400				
				Faneuse	3						4 160			
				Auto-financement							-4 160			
690	26	Cloûtures+mat élevage	7 200	Mat d'élevage	9					5 000				
			Immob.	abreuvoir+ralletier+barrière	9					5 000				
			Immob.	Cloûtures 4*300ml	9					2 200				
			Prêt Subv.	Matériel élevage	7	0,70	1			7 200				
				Mat élevage	3						2 160			
				Auto-financement							-2 160			
540	26	Cherpet 30agrn+30 heb+2 hêl	8 000	Cherpet 30agrn+30 heb+2 hêl	7	0,70	1			8 000				
			Immob.	Cherpet ovin	7	0,70	1			8 000				
			Prêt	Auto-financement										
390	26	Plants stevia	9 250	Plants stevia	4	0,40				9 250				
			Immob.	Plants Stevia	4	0,40				9 250				
			Prêt	Auto-financement										

	Historique	2020	2021	2022	2023	2024
TOTAL INVESTISSEMENTS		57 850				
TOTAL EMPRUNTS		57 850				
TOTAL SUBVENTIONS			15 520			
TOTAL AUTOFINANCEMENT			-15 520			

Immobilisations non liées à des financements

	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024
24200000 IAN1 100008	10			3 600				
24100000 IAN1 100012	10			4 000				
24100000 IAN1 200013	10				3 000			
24200000 IAN1 300010	10					600		

Emprunts non liés à des immobilisations

CTTVA	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024
	12	1,00		8 000				

Subventions non liées à des immobilisations

Plant Stevia	Durée	Taux	Diff	2020	2021	2022	2023	2024
	3				3 600			

EMPRUNTS DE L'EXPLOITATION

Libellé de l'emprunt	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
CT TVA	8 000	12		1.00	01/04/20		ann.		8080,00			
mensuel							int.		80,00			
Plant Stévia	9 250	4		0.40	01/06/20		ann.		2357,26	2335,67	2335,67	2335,67
annuel							int.		58,59	27,81	18,57	9,30
Désherbeur	23 000	7	1	0.70	01/06/20		ann.		161,00	4008,52	3927,80	3927,80
annuel							int.		161,00	241,72	134,63	108,08
Faneuse	10 400	7	1	0.70	01/06/20		ann.		72,80	1812,55	1776,05	1776,05
annuel							int.		72,80	109,30	60,88	48,87
Matériel élevage	7 200	7	1	0.70	01/08/20		ann.		50,40	1246,42	1229,57	1229,57
annuel							int.		50,40	67,25	42,15	33,83
Cheptel ovin	8 000	7	1	0.70	01/08/20		ann.		56,00	1328,91	1366,19	1366,19
annuel							int.		56,00	18,72	46,83	37,59
Total des annuités	65 850							56	12 050	10 769	10 635	10 635

EMPRUNTS PERSONNELS PROFESSIONNELS

Libellé de l'emprunt	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
Total des annuités												

EMPRUNTS PERSONNELS PRIVES

Libellé de l'emprunt	Montant	durée	dif.	taux	date	Capital restant dt		2020	2021	2022	2023	2024
Total des annuités												

SUBVENTIONS DE L'EXPLOITATION

Libellé de la subvention	durée	dif.	date	date	2020	2021	2022	2023	2024
Dechaumeur mécanique	3		01/09/21			9200,00			
Faneuse	3		01/09/21			4160,00			
Plant Stévia	3		01/09/21			3600,00			
Mat élevage	3		01/09/21			2160,00			
Total des subventions						19 120			

IMMOBILISATIONS DE L'EXPLOITATION

Type	Libellé	Date d'achat	Ex.	Valeur d'achat / production	Type amort.	Durée	TVA	Différé (mois)	Date Cession	Montant Cession
Chepiel	24200000 IANI 100008	01/01/2020	1	3 600	S	10				
Chepiel	24100000 IANI 100012	01/01/2020	1	4 000	S	10				
IMMOF	Plants stevia	01/04/2020	1	9 250	S					
Matériel	desherbage mecanique	01/05/2020	1	23 000	L	7	20.00			
Matériel	Faneuse	01/05/2020	1	10 400	L	7	20.00			
Matériel	Mat d'élevage abreu.v.rateller;barrière	01/05/2020	1	5 000	L	9	20.00			
Matériel	Clôtures 4*300ml	01/05/2020	1	2 200	L	9	20.00			
IMMOF	Chepiel 30agn+30 breb+ ² hé1	01/08/2020	1	8 000	S					
Chepiel	24100000 IANI 200013	01/01/2021	2	3 000	S	10				
Chepiel	24200000 IANI 300010	01/01/2022	3	600	S	10				
TOTAL				69 050						

IMMOBILISATIONS ACQUISES A TITRE PRIVE

Type	Libellé	Date d'achat	Ex.	Valeur d'achat / production	Type amort.	Durée	TVA	Différé (mois)	Date Cession	Montant Cession
TOTAL										

CRITERES D'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Production de l'exercice	26 127	60 325	94 670	87 905	81 820
Chiffre d'affaires	25 639	59 337	93 020	88 105	84 020
Chiffre d'affaires / UTH	25 639	59 337	93 020	88 105	84 020
Chiffre d'affaires / ha SAU	1 071	2 478	3 884	3 679	3 508
Marge brute	2 120	35 833	60 228	67 916	60 478
Marge brute / ha SAU	89	1 496	2 515	2 836	2 525
Charges de structure / ha SAU	560	1 115	1 338	1 312	1 321
Valeur ajoutée	-5 175	27 693	47 539	51 443	44 094
Valeur ajoutée / UTH	-5 175	27 693	47 539	51 443	44 094
Valeur ajoutée / ha SAU	-216	1 156	1 985	2 148	1 841
Excédent Brut d'Exploitation	-5 720	24 449	41 679	45 594	38 233
EBE + rémunération des associés	-5 720	24 449	41 679	45 594	38 233
CRITERES DE RENTABILITE					
Résultat d'exercice	-9 508	20 429	41 881	45 987	36 566
Résultat d'exercice / UTH	-9 508	20 429	41 881	45 987	36 566
Résultat d'exercice / HA SAU	-397	853	1 749	1 920	1 527
Résultat d'exercice / Chiffre d'affaires (%)	-37	34	45	52	44
Résultat d'exercice / Total bilan (%)	-15	28	50	47	36
Rentabilité des capitaux propres (%)	158	124	113	75	46
CRITERES DE SITUATION FINANCIERE					
Situation nette	-6 012	- 583	26 298	57 285	78 851
Fonds de roulement	7 352	31 739	47 542	67 386	79 867
Fonds de roulement + comptes courants	7 352	31 739	47 542	67 386	79 867
Fonds de roulement / ha SAU	307	1 325	1 985	2 814	3 335
Ratio de fonds de roulement (%)	117	182	243	343	460
Dettes totale	69 372	57 775	47 485	37 138	23 228
Taux d'endettement total (%)	109	78	56	38	23
Dettes LMT	57 850	54 241	43 965	33 623	23 216
Dettes LMT / actif total (%)	91	73	52	34	23
Dettes LMT / ha SAU	2 415	2 265	1 836	1 404	969
Annuités LMT	56	3 970	10 769	10 635	10 635
Annuités personnelles (société)					
Annuités LMT / amortissement (%)	2	71	193	191	191
Annuités LMT / ha SAU	2	166	450	444	444
Annuité totale (société+personnelle) / CA (%)		7	12	12	13
Amortissements / ha SAU	155	233	233	233	233
Dettes CT	11 500	3 500	3 500	3 500	3 500
Remboursement dettes CT (hors TVA)	44 796	53 121	64 497	52 855	54 322
Dettes CT / Total dettes (%)	17	6	7	9	9
Dettes CT / ha SAU	480	146	146	146	146
Capitaux propres / capitaux permanents (%)	-12	23	46	65	77
ANALYSE DU RISQUE					
Capacité d'autofinancement	-5 794	23 876	41 080	45 185	37 889
Cap. remboursement emprunts nouveaux	-13 982	3 679	12 953	18 843	13 482
Fonds de roulement / chiffre d'aff. (%)	29	53	51	76	95
Capitaux permanents / Total bilan (%)	82	95	96	96	100
Dettes CT / dépenses courantes (%)	29	10	6	8	8
Frais financiers / chiffre d'affaires (%)		1	1	8	8
Dettes totale / Chiffre d'affaires (%)	271	97	51	42	28
EBE + remmu. associés / Dette totale (%)	-8	42	88	123	165
Dettes totale / Actif hors foncier (%)	109	78	56	38	23
Poids de la dette / Produit brut (%)	205	95	50	42	28
Dettes CT / actif circulant (%)	61	10	7	5	5
EBE+ remmu. associés / Produit brut (%)	-17	40	43	51	46
Annuité LMT/(EBE+remmu. associé) (%)	-1	16	26	23	28
Marge de sécurité	-5 776	5 278	15 789	19 839	12 478

Vérification du Revenu Disponible par Exploitant

	2020	2021	2022	2023	2024
+ EBE					
+ Produits Financiers	-5 720	24 449	41 679	45 594	38 233
- Annuités des emprunts LMT	56	3 970	10 769	10 635	10 635
- Frais financiers des dettes CT		200	120	120	120
= REVENU DISPONIBLE DE L'EXPLOITATION	-5 776	20 278	30 789	34 839	27 478
Dont REVENU DISPONIBLE COMPLEMENTAIRE					
Dont comptabilisé pour atteindre RmD					
REVENU DISPONIBLE CORRIGE	-5 776	20 278	30 789	34 839	27 478
/ Nombre Exploitants	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
= REVENU DISPONIBLE / EXPLOITANT	-5 776	20 278	30 789	34 839	27 478
en % DU REVENU MINIMUM DU DEPARTEMENT	-39,97	140,34	213,08	241,10	190,16
(14450,00 euros)					
en % DU REVENU MAXIMUM DU DEPARTEMENT	-13,32	46,78	71,03	80,37	63,39
(3 x SMIC de référence = 43350,00 euros)					
+ Revenus professionnels non agricoles (JA)					
= REVENU PROFESSIONNEL GLOBAL	-5 776	20 278	30 789	34 839	27 478
en % DU REVENU MAXIMUM DU DEPARTEMENT	-13,32	46,78	71,03	80,37	63,39
Revenu Disponible / Revenu Professionnel Global	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Endettement

	2020	2021	2022	2023	2024
Annuité LMT / (EBE+rémunération associés)	-0,01	0,16	0,26	0,23	0,28
Taux d'endettement de l'exploitation (%)	109	78	56	38	23
Taux d'endettement de l'expl. hors comptes associés (%)	109	78	56	38	23

Trésorerie du JA en société

	2020	2021	2022	2023	2024
+ Prélèvements du J.A. sur la société					
+ Dotation Jeune Agriculteur					
+ Autres subventions					
- apports du JA sur la société					
- Remboursement emprunts JA					
+ RESSOURCES AGRICOLES DU JA					
- BESOINS FAMILIAUX hors remboursement emprunts					
+ Ressources du conjoint					
+ Autres revenus courants du JA					
+ Autres revenus exceptionnels du JA					
+ Nouveaux emprunts hors exploitation					
+ Nouveaux emprunts pour l'exploitation					
- Investissements pour l'exploitation					
- Remboursement emprunts du JA hors exploitation					
+ AUTRES BESOINS ET RESSOURCES DU JA					
= TRESORERIE FIN D'EXERCICE					

ASSOLEMENT	unité	Type	2020	2021	2022	2023	2024
Ail AB	HA	plein champ		1.00	1.00		1.00
Blé tendre en conver	HA	plein champ	3.00				1.00
maïs semence AB	HA	plein champ	1.80	2.00	1.00	1.00	1.00
Triticale en conver	HA	plein champ		11.00			11.00
Prairie permanente	HA	plein champ	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
Prairie temporaire	HA	plein champ	1.15	3.94	3.94	3.94	3.94
Prairie temporaire	HA	dérobé			20.00	20.00	20.00
Stévia AB	HA	plein champ	1.00	1.00	2.00	2.00	2.00
tounezol en conver	HA	plein champ	12.00		11.00		11.00
SAU TOTALE + DEROBES	HA		23.95	23.94	43.94	43.94	43.94
dont SFP (hors dérobé)			6.15	8.94	8.94	8.94	8.94

EFFECTIFS ANIMAUX	Coef. UGB	2020	2021	2022	2023	2024
Animaux sur SFP (Effectifs moyens)						
Agneaux VDirecte	0.08		44.00	61.00	61.00	61.00
Béliers	0.15	2.00	2.00	2.00	2.00	2.00
Brebis	0.15	30.00	60.00	60.00	60.00	60.00
Agnelles	0.10	30.00	5.00	10.00	10.00	10.00
Agneaux COOP	0.08		66.00	71.00	71.00	71.00
EFFECTIF TOTAL		62	177	204	204	204

DETAIL DES UGB	Coef. UGB	2020	2021	2022	2023	2024
Agneaux VDirecte	0.08		3.52	4.88	4.88	4.88
Béliers	0.15	0.30	0.30	0.30	0.30	0.30
Brebis	0.15	4.50	9.00	9.00	9.00	9.00
Agnelles	0.10	3.00	0.50	1.00	1.00	1.00
Agneaux COOP	0.08		5.28	5.68	5.68	5.68
TOTAL UGB EXPLOITATION		8	19	21	21	21
CHARGEMENT UGB / ha SFP		1.27	2.08	2.33	2.33	2.33

	2020	2021	2022	2023	2024
PRIMES DECOUPLEES					
DPU Normaux - (DPB)	Montant unitaire 220.00	220.00	220.00	220.00	220.00
	Nb de droits 22.50	22.50	22.50	22.50	22.50
	Total 4851.00	4851.00	4108.50	4108.50	4108.50
TOTAL PRIMES DECOUPLEES	4 851	4 851	4 109	4 109	4 109
PRIMES COUPLEES					
à : Ovins viande	Montant unitaire 22.00	22.00	22.00	22.00	22.00
	Taux couplage 98.00	98.00	98.00	98.00	98.00
	Nb de droits 55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
	Total 1185.80	1185.80	1185.80	1185.80	1185.80
TOTAL PRIMES COUPLEES ACQUISES	1 186	1 186	1 186	1 186	1 186
TOTAL PRIMES COUPLEES ET DECOUPLEES AVANT MODULATION	6 037	6 037	5 294	5 294	5 294
CALCUL DE LA MODULATION					
	Taux				
	Franchise				
	Total				
TOTAL PRIMES COUPLEES ET DECOUPLEES APRES MODULATION	6 037	6 037	5 294	5 294	5 294

ACTIVITE	PRODUIT		2020	2021	2022	2023	2024
Produits							
Ail AB	Ail	rdt en T	4.00	4.00	4.00	4.00	4.00
		Prix vente moyen		3700.00	3700.00	3700.00	3700.00
Blé tendre en conver	blé tendre	rdt en QT	60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
		Prix vente moyen	18.00				
mais semence AB	mais semence	rdt en QT	55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
		Prix vente moyen	50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
Triticale en conver	orge hiver	rdt en QT	28.00	28.00	28.00	28.00	28.00
		Prix vente moyen		20.00		20.00	
Prairie permanente	Foin PP	rdt en T	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
		Prix vente moyen					
Prairie temporaire	Foin PT	rdt en T	5.00	5.00	5.00	5.00	5.00
		Prix vente moyen					
Prairie temporaire	Foin PT	rdt en T	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
		Prix vente moyen					
Prairie temporaire	prestation entretien	rdt en U	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
		Prix vente moyen			500.00	500.00	500.00
Stévia AB	Stévia	rdt en KG	600.00	1200.00	1800.00	1800.00	1200.00
		Prix vente moyen	7.50	7.50	7.50	7.50	7.50
tournesol en conver	Tournesol	rdt en QT	18.00	15.00	15.00	15.00	15.00
		Prix vente moyen	32.00		55.00		55.00
Animaux							
Ovins viande	Agneaux VDirecte	Nombre vendu		44.00	61.00	61.00	61.00
		Prix vente moyen		240.00	240.00	240.00	240.00
Ovins viande	Béliers	Nombre vendu					
		Prix vente moyen					
Ovins viande	Brebis	Nombre vendu		4.00	8.00	8.00	8.00
		Prix vente moyen		375.00	375.00	375.00	375.00
Ovins viande	Agnelles	Nombre vendu					
		Prix vente moyen					
Ovins viande	Agneaux COOP	Nombre vendu		22.00	10.00	10.00	10.00
		Prix vente moyen		110.00	110.00	110.00	110.00

Activité :

Ovins viande

	2020	2021	2022	2023	2024
AGNEAUX					
AGNEAUX VDIRECTE (tete)					
effectif début					
effectif moyen		44	61	61	61
achats					
ventes		44	61	61	61
BÉLIERS (tete)					
effectif début		2	2	2	2
effectif moyen		2	2	2	2
achats		2			
ventes					
BREBIS (tete)					
effectif début		30	55	50	50
effectif moyen		60	60	60	60
achats		30			
ventes		4	8	8	8
AGNELLES (tete)					
effectif début		30	5	10	10
effectif moyen		30	5	10	10
achats		30	5	10	10
ventes					
AGNEAUX COOP (tete)					
effectif début					
effectif moyen		66	71	71	71
achats					
ventes		22	10	10	10

MARGES BRUTES GLOBALES

ACTIVITE OU ATELLIER	2020	2021	2022	2023	2024
Atelier Ovins viande	- 564	7 828	9 420	9 420	9 420
Activite Triticale en convert		3 960		3 960	
Activite Blé tendre en conver	1 926				
Activite Ail AB		10 880	10 880	10 880	10 880
Activite tournesol en conver	2 676		5 522		5 522
Activite Prairie temporaire	381	1 305	1 305	1 305	1 305
Activite maïs semence AB	3 686	4 096	2 048	2 048	2 048
Activite Prairie permanente	1 925	1 925	1 925	1 925	1 925
Activite Prairie temporaire			17 700	17 700	17 700
Activite Stévia AB	-7 910	5 840	11 429	20 679	11 679
MARGE BRUTE GLOBALE D'EXPLOITATION	2 120	35 833	60 228	67 916	60 478
Rappel des charges forfaitaires					
Carburants et lubrif	2 070	2 070	2 070	2 070	2 070
Travaux entreprise	3 450	3 450	3 450	3 450	3 450
Eau		360	360	360	360
Electricité		200	200	200	200
Fourn petit équipem	300	650	650	650	650
Redevanc crédit-bail					
Ferriages		250	250	250	250
Entretien foncier					
Entret constructions	350	650	650	650	650
Entret instal.+matér	920	920	920	920	920
Assurances	1 200	1 800	1 800	1 800	1 800
Honoraires comptable	650	850	850	850	850
Frais post et téléco	220	350	350	350	350
Services bancaires	220	350	350	350	350
Frais divers	800	1 800	1 800	1 800	1 800
Impôts fonciers		110	110	110	110
Autres impôts-taxes	150	250	250	250	250
Salaires (personnel)			2 300	2 300	2 300
Ch social exploitant	350	2 500	2 800	2 800	2 800
frais financ ct		120	120	120	120
TOTAL DES CHARGES FORFAITAIRES	10 680	16 680	19 280	19 280	19 280

Activité : maïs semence AB

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA 90.00	90.00	90.00	90.00	90.00
Phyto	montant / HA 40.00	40.00	40.00	40.00	40.00
Divers récolte	montant / HA 70.00	70.00	70.00	70.00	70.00
Irrigation	montant / HA 300.00	300.00	300.00	300.00	300.00
assurance grêle	montant / HA 32.00	32.00	32.00	32.00	32.00
Charges diverses	montant / HA 170.00	170.00	170.00	170.00	170.00
Charges / HA	702	702	702	702	702

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
maïs semence	rendement en QT 55.00	55.00	55.00	55.00	55.00
	prix de vente moyen 50.00	50.00	50.00	50.00	50.00
	produit (montant) / HA 2750.00	2750.00	2750.00	2750.00	2750.00
Produits / HA	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	702	702	702	702	702
Produits et animaux / HA	2 750	2 750	2 750	2 750	2 750
Marge / HA	2 048				
Nombre de HA	1.80	2.00	1.00	1.00	1.00
Marge globale	3 686	4 096	2 048	2 048	2 048
% marge activié / marge exploitation	174	11	3	3	3

Activité : Prairie temporaire

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRESTATION ENTRETIEN	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
rendement en U			500.00	500.00	500.00
prix de vente moyen			500.00	500.00	500.00
produit (montant) / HA					
Foin PT	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
rendement en T					
prix de vente moyen			385.00	385.00	385.00
produit (montant) / HA					
Produits / HA			885	885	885

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Produits et animaux / HA			885	885	885
Marge / HA	référence : 0,00		885	885	885
Nombre de HA			20,00	20,00	20,00
Marge globale			17 700	17 700	17 700
% marge activité / marge exploitation			29	26	29

Activité :

Ail AB

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA	1150,00	1150,00	1150,00	1150,00
semences	montant / HA	1850,00	1850,00	1850,00	1850,00
Autres fournitures	montant / HA	220,00	220,00	220,00	220,00
assurance grêle	montant / HA	350,00	350,00	350,00	350,00
Salaires (personnel)	montant / HA	350,00	350,00	350,00	350,00
Charges / HA		3 920	3 920	3 920	3 920

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Ail	rendement en T	4,00	4,00	4,00	4,00
	prix de vente moyen	3700,00	3700,00	3700,00	3700,00
	produit (montant) / HA	14800,00	14800,00	14800,00	14800,00
Produits / HA		14 800	14 800	14 800	14 800

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA		3 920	3 920	3 920	3 920
Produits et animaux / HA		14 800	14 800	14 800	14 800
Marge / HA	référence : 0,00	10 880	10 880	10 880	10 880
Nombre de HA		1,00	1,00	1,00	1,00
Marge globale		10 880	10 880	10 880	10 880
% marge activité / marge exploitation		30	18	16	18

Activité : Prairie temporaire

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA	35,00	35,00	35,00	35,00
semences	montant / HA	15,00	15,00	15,00	15,00
Charges / HA	50	50	50	50	50

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Foin PT	rendement en T	5,00	5,00	5,00	5,00
	prix de vente moyen				
	produit (montant) / HA	381,10	381,10	381,10	381,10
Produits / HA	381	381	381	381	381

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	50	50	50	50	50
Produits et animaux / HA	381	381	381	381	381
Marge / HA	331	331	331	331	331
Nombre de HA	1,15	3,94	3,94	3,94	3,94
Marge globale	381	1 305	1 305	1 305	1 305
% marge activité / marge exploitation	18	4	2	2	2

Activité : Ovins viande

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
Abattage	montant / Agneaux VDirecte (vente)	35,00	35,00	35,00	35,00
Transfo ss vide	montant / Agneaux VDirecte (vente)	34,00	34,00	34,00	34,00
cotisations	montant / Agneaux VDirecte (vente)	0,25	0,25	0,25	0,25
Alim.concentré	montant / Brebis (moyen)	40,00	40,00	40,00	40,00
Produits défense Aux	montant / Brebis (moyen)	10,00	10,00	10,00	10,00
Autres ch ext divers	montant / Brebis (moyen)	5,00	5,00	5,00	5,00
Abattage	montant / Brebis (vente)	60,00	60,00	60,00	60,00
Transfo ss vide	montant / Brebis (vente)	162,50	162,50	162,50	162,50
cotisations	montant / Brebis (vente)	0,25	0,25	0,25	0,25
Charges / UGB	212	389	446	446	446

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
ACHAT D ANIMAUX					
Béliers	Montant achat	500			
Brebis	Montant achat	3 600			
Agnelles	Montant achat	3 600	600	1 200	1 200
VENTE D ANIMAUX					
Agneaux COOP	Montant vente	2 420	1 100	1 100	1 100
Agneaux VDirecte	Montant vente	10 560	14 640	14 640	14 640
Brebis	Montant vente	1 500	3 000	3 000	3 000
Aides Ovins	Montant vente	1 186	1 186	1 186	1 186
VARIATION INVENTAIRE ANIMAUX					
Béliers	Variation (valeur)	400			
Brebis	Variation (valeur)	3 600	3 000	- 600	
Agnelles	Variation (valeur)	3 600	-3 000	600	
Aides Ovins	nb de droits	55,00	55,00	55,00	55,00
	montant unitaire (ap mod)	21,56	21,56	21,56	21,56
	montant / UGB	152,03	63,75	56,85	56,85
Produits / UGB	152	64	57	57	57
Produits et animaux / UGB	139	810	898	898	898

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / UGB	212	389	446	446	446
Produits et animaux / UGB	139	810	898	898	898
Marge / UGB	référence : 0,00	421	452	452	452
Nombre de UGB	7,80	18,60	20,86	20,86	20,86
Marge globale	-564	7 828	9 420	9 420	9 420
% marge activité / marge exploitation	-27	22	16	14	16

Activité :

Stévia AB

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
bulbes	montant / HA 0,40	0,40	0,40	0,40	0,40
engrais total	montant (forfaitaire) 892,00	892,00	1784,00	1784,00	1784,00
semences	montant (forfaitaire) 9250,00		9250,00		
Phyto	montant (forfaitaire) 588,00	588,00	1176,00	1176,00	1176,00
Divers récolte	montant (forfaitaire) 850,00	850,00	1700,00	1700,00	1700,00
Abonnement/borne	montant (forfaitaire) 140,00	140,00	280,00	280,00	280,00
assurances	montant (forfaitaire) 250,00	250,00	500,00	500,00	500,00
Autres ch ext divers	montant (forfaitaire) 440,00	440,00	880,00	880,00	880,00
Charges / HA	12 410	3 160	7 785	3 160	3 160

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Stévia	rendement en KG 600,00	1200,00	1800,00	1800,00	1200,00
	prix de vente moyen 7,50	7,50	7,50	7,50	7,50
	produit (montant) / HA 4500,00	9000,00	13500,00	13500,00	9000,00
Produits / HA	4 500	9 000	13 500	13 500	9 000

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	12 410	3 160	7 785	3 160	3 160
Produits et animaux / HA	4 500	9 000	13 500	13 500	9 000
Marge / HA	-7 910	5 840	5 715	10 340	5 840
Nombre de HA	1,00	1,00	2,00	2,00	2,00
Marge globale	-7 910	5 840	11 429	20 679	11 679
% marge activité / marge exploitation	-373	16	19	30	19

Activité : Prairie permanente

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA				
Charges / HA	35,00	35,00	35,00	35,00	35,00
	35	35	35	35	35

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Foin PP	rendement en T				
	3.50	3.50	3.50	3.50	3.50
	prix de vente moyen				
	420,00	420,00	420,00	420,00	420,00
	produit (montant) / HA				
Produits / HA	420	420	420	420	420

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	35	35	35	35	35
Produits et animaux / HA	420	420	420	420	420
Marge / HA	385	385	385	385	385
référence : 0,00					
Nombre de HA	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Marge globale	1 925				
% marge activité / marge exploitation	91	5	3	3	3

Activité : Blé tendre en conyer

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA 170.00				
semences	montant / HA 38.00				
Phyto	montant / HA 130.00				
Divers récolte	montant / HA 80.00				
assurance grêle	montant / HA 17.00				
Taxes parafiscales	montant / HA 3.00				
Charges / HA	438				

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
blé tendre	rendement en QT 60.00	60.00	60.00	60.00	60.00
	prix de vente moyen 18.00				
	produit (montant) / HA 1080.00				
Produits / HA	1 080				

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	438				
Produits et animaux / HA	1 080				
Marge / HA	642				
référence : 550.00					
Nombre de HA	3.00				
Marge globale	1 926				
% marge activité / marge exploitation	91				

Activité : tournesol en conver

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA 50.00		80.00		80.00
semences	montant / HA 90.00		120.00		120.00
Phyto	montant / HA 90.00				
Divers récolte	montant / HA 90.00		90.00		90.00
assurances	montant / HA 30.00		30.00		30.00
Taxes parafiscales	montant / HA 3.00		3.00		3.00
Charges / HA	353		323		323

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
Tournesol	rendement en QT 18.00	15.00	15.00	15.00	15.00
	prix de vente moyen 32.00		55.00		55.00
	produit (montant) / HA 576.00		825.00		825.00
Produits / HA	576		825		825

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA	353		323		323
Produits et animaux / HA	576		825		825
Marge / HA	223		502		502
référence : 545.00					
Nombre de HA	12.00		11.00		11.00
Marge globale	2 676		5 522		5 522
% marge activité / marge exploitation	126		9		9

Activité : Triticale en convert

CHARGES	2020	2021	2022	2023	2024
engrais	montant / HA	68,00		68,00	
semences orges	montant / HA	40,00		40,00	
Divers récolte	montant / HA	90,00		90,00	
Taxes parafiscales	montant / HA	2,00		2,00	
Charges / HA		200		200	

PRODUITS ET ANIMAUX	2020	2021	2022	2023	2024
PRODUITS					
orge hiver	rendement en QT	28,00	28,00	28,00	28,00
	prix de vente moyen	20,00		20,00	
	produit (montant) / HA	560,00		560,00	
Produits / HA		560		560	

MARGE DE L'ACTIVITE	2020	2021	2022	2023	2024
Charges / HA		200		200	
Produits et animaux / HA		560		560	
Marge / HA	référence : 287,00	360		360	
Nombre de HA		11,00		11,00	
Marge globale		3 960		3 960	
% marge activié / marge exploitation		11		6	

Annexe 11 : Lettre d'intention co-signée pour la mise en place d'un élevage ovin au sein du parc agrisolaire

Lettre d'intention pour la mise en place d'un élevage ovin au sein du parc agri- solaire du Mas d'Auvignon

Entre les soussignés :

REDEN DEVELOPPEMENT, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €, dont le siège social est sis ZAC des Champs de Lescaze 47 310 ROQUEFORT, et immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 852 412 915, représentée par la société REDEN SOLAR, société par actions simplifiée immatriculée au RCS d'Agen sous le numéro 500 661 806, en sa qualité de Président.

Ci-après désignée par « **REDEN** »

D'une part,

Et

Madame Cabandé, née le 4 Sept 1965 à Condom (32)
Éleveuse d'ovins Bios, à lieudit « Le Fray » 32700 Mas d'Auvignon.

Ci-après désigné par « **Mme Cabandé** »,

REDEN et Mme Cabandé étant ci-après dénommés
individuellement une « **Partie** » ou ensemble les « **Parties** »

Préambule

REDEN SOLAR, Président de REDEN DEVELOPPEMENT, est une société spécialisée dans le développement, le financement, la construction et l'exploitation de centrales photovoltaïques.

Le développement de projets agri-solaires conjuguant sur les mêmes terrains des activités agricoles, dont l'élevage ovin, et la production d'électricité photovoltaïque est une orientation stratégique majeure de REDEN SOLAR.

En effet, ces partenariats s'encrent dans la volonté de REDEN SOLAR d'améliorer l'intégration des projets photovoltaïques dans ses territoires d'implantation.

C'est pourquoi, REDEN souhaite mettre en œuvre une activité d'élevage d'ovins sur le site de la centrale photovoltaïque sol situé à l'adresse suivante : Lieudit Le Fray 32 241 MAS D'AUVIGNON, (ci-après « la Centrale ») qui sera soumis qui à un contrat d'achat auprès de la société PLUM.

La mise en place de ce partenariat agri solaire aura une incidence positive sur l'activité de Madame Cabandé. En effet, le projet permettra d'agrandir significativement les surfaces fourragères de l'exploitation, ce qui entraînera la progression du cheptel.

Les Parties se sont donc rapprochées afin de mettre en œuvre un partenariat agri-solaire visant à mettre en place une activité de pâturage ovin au sein de la Centrale.

1. ENGAGEMENTS DES PARTIES

Il est entendu entre les Parties qu'au plus tard trois (3) mois après la mise en service de La Centrale, les Parties signeront une convention qui reprendra et précisera l'ensemble des engagements de la présente Lettre d'Intention.

Cette convention sera conclue pour une durée initiale de trois (3) ans, renouvelable par tacite reconduction sauf résiliation par l'une ou l'autre des Parties.

2. ENGAGEMENTS DE REDEN DEVELOPPEMENT

2.1 Mise à disposition de terrains

Pendant toute la durée de la convention, REDEN s'engage à donner à Mme Cabandé un accès libre, permanent et gratuit à un espace de pâturage de 24,2 hectares environ, pris dans l'enceinte clôturée de la Centrale.

Il est cependant convenu entre les Parties que Mme Cabandé exploitera les terrains en parfaite coordination avec les prestataires en charge de la réalisation des prestations d'exploitation et de maintenance.

Il est convenu entre les parties qu'une formation au travail en milieu électrique sera réalisée par Mme Cabandé et financée par REDEN.

REDEN garantira à Mme Cabandé l'accès à l'intérieur du site de la Centrale de manière à faciliter la circulation du cheptel et les rotations, en installant six portails.

- Aménagement du site (clôtures mobiles, parc de contention, abreuvoirs, réfection de la bergerie), le tout pour un montant maximal de 5.000 euros HT.

3. ENGAGEMENTS DE MME CABANDÉ

Mme Cabandé s'engage à :

- Faire paître un troupeau d'environ 150 à 200 bêtes (80 mères + les jeunes) dans l'espace de la Centrale afin d'empêcher que la pousse de l'herbe ne porte ombrage sur les panneaux photovoltaïques, occasionnant ainsi des pertes de production, et ceci sur substitution d'opérations de tontes mécaniques.
- Opérer des coupes complémentaires lorsque nécessaire dans les espaces résiduels inaccessibles aux moutons et pourtours du parc.
- Assurer que les animaux aient toujours un accès à l'eau en approvisionnant les abreuvoirs grâce au système mis en place.
- Assurer que les ovins introduits sur le site photovoltaïque soient :
 - En conformité avec les exigences de la réglementation sanitaire (identification, vaccinations),
 - Convenablement nourris et soignés, propres, tondu, sains et indemnes de maladies.
- Entretenir le semis en fonction de ses besoins et de la pousse afin de garantir l'apport et la qualité de l'herbe nécessaires pour son cheptel.
- Prendre à sa charge l'installation de la canalisation et l'achat des bêtes.
- Réaliser l'entretien du site et le tout pour un montant de 500 euros HT/hectare/an. Etant ici précisé que si celle-ci n'avait pas la capacité d'entretenir le site, REDEN ferait appel à une société prestataire.

De plus, il est entendu entre les Parties que Mme Cabandé autorise expressément REDEN à communiquer sur le partenariat qui les lie.

4. CONDITIONS SUSPENSIVES

Il est convenu que les engagements des Parties restent souscrits aux conditions suspensives suivantes :

- La régularisation par REDEN d'un bail emphytéotique sur les parcelles objets du projet de Centrale.
- L'obtention par le projet de l'ensemble des permis, autorisations et financements requis pour sa construction.
- Le fait pour le projet d'être lauréat de l'appel d'offre de la CRE ou titulaire d'un contrat de vente de l'énergie.

5. ENTREE EN VIGUEUR ET DUREE

La présente Lettre d'intention entre en vigueur à sa date de signature par les Parties et prendra fin à la première des dates suivantes :

- A la date de signature par les Parties d'une convention de partenariat telle qu'évoquée à l'Article 1.
- A l'issue d'une période de trois (3) ans.

Au-delà de cette dernière période, elle sera renouvelable par tacite reconduction par période d'un (1) an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des Parties, par lettre recommandée avec accusé de réception trois (3) mois avant chaque échéance.

Dans le cas où une ou plusieurs conditions suspensives ne seraient pas levées, les engagements décrits ci-dessus seraient considérés caducs de plein droit, sans entraîner versement d'indemnités.

Il est convenu entre les Parties que REDEN en informera Mme Cabandé sans délai.

Le 28 Juillet 2020 à Roquafort,

REDEN DEVELOPPEMENT



Mme Cabandé



Annexe 12 : Plan de masse au format A0
